

Comores : Consultations de 2010 au titre de l'article IV et deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement — Rapport des services du FMI; déclaration et supplément des services du FMI; note d'information au public et communiqué de presse sur les délibérations du Conseil d'administration; et déclaration de l'Administrateur pour les Comores.

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2010 au titre de l'Article IV avec les Comores et de la deuxième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement, les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2010 au titre de l'article IV, deuxième revue de l'accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement, préparé à la suite d'entretiens avec les autorités comoriennes sur les politiques et la situation économiques, qui ont pris fin le 30 octobre 2010. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 27 décembre 2010. Les vues exprimées dans le rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil d'administration du FMI.
- Une déclaration des services du FMI du 18 janvier 2011 et un supplément du 29 décembre 2010 mettant à jour les informations sur l'évolution récente de la situation économique.
- Une note d'information au public (NIP) et un communiqué de presse résumant le point de vue du Conseil d'administration tel qu'exprimé le 21 janvier 2011 lors de l'examen du rapport des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV et l'accord avec le FMI.
- Une déclaration de l'administrateur pour les Comores.

Les documents ci-après ont été ou seront diffusés séparément.

Lettre d'intention adressée par les autorités comoriennes au FMI*

Mémoire de politiques économiques et financières par les autorités comoriennes*

Protocole d'accord technique*

*Également inclus dans le rapport des services du FMI

La politique de publication des rapports et autres documents des services du FMI autorise la suppression des passages contenant des informations sensibles.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante

Fonds monétaire international • Service des publications
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201
Adresse électronique : publications@imf.org • Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

UNION DES COMORES

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2010 au titre de l'article IV et deuxième revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement

Préparé par le Département Afrique
(en consultation avec d'autres départements)

Approuvé par Roger Nord et Thomas Dorsey

27 décembre 2010

Accord FEC	L'accord triennal au titre de la FEC en faveur des Comores a été approuvé en septembre 2009 (152,5 % de la quote-part, dont 12,5 % pour un rachat au titre de l'AUPC). La première revue s'est achevée le 21 juin 2010.
Mission du FMI	M. Matungulu (chef de mission) et MM. Crispolti, Culiuc, Reinke (tous du département Afrique) et Dicks-Mireaux (SPR). Moroni, du 16 au 30 octobre 2010. La mission a eu des entretiens avec M. Mohamed Bacar Dossar, Ministre des finances, du budget et des investissements et d'autres membres du gouvernement de l'Union; elle a été reçue par M. Bourhane Hamidou, Président de l'Assemblée; elle a rencontré M. Mzé Abdou Mohamed Chanfiou, Vice-gouverneur de la Banque centrale des Comores, ainsi que des représentants des autorités des îles, de la société civile et de la communauté des bailleurs de fonds.
Objet et résultats de la mission	<p>Consultations de 2010 au titre de l'article IV; deuxième revue de l'accord FEC; modification d'un critère de réalisation; et revue des assurances de financement.</p> <p>Les autorités ont souscrit à l'évaluation faite par les services du FMI des principaux défis qui se posent à la croissance et à la réduction de la pauvreté et ont accueilli favorablement leurs recommandations. Les autorités ont tenu tous les critères de réalisation quantitatifs et repères structurels fixés à la fin juin 2010, et ont convenu de prendre des mesures correctrices pour remédier aux dérapages budgétaires au troisième trimestre. Les services du FMI recommandent la conclusion de la deuxième revue de l'accord au titre de la FEC et de la revue des assurances de financement.</p>
Article VIII	L'Union des Comores, qui est membre de la zone franc, a accepté les obligations au titre de l'article VIII et maintient un régime de change libre de restrictions aux paiements et aux transferts au titre des transactions internationales courantes.

Table des matières	Page
I. Résumé analytique	3
II. Évolution économique récente : signes encourageants de reprise	4
III. Défis économiques — Créer les conditions nécessaires à une croissance forte et durable et à la réduction de la pauvreté	5
A. Perspectives et risques macroéconomiques à moyen terme	7
B. Stratégie budgétaire à moyen terme	8
C. Renforcer la compétitivité de l'économie et la croissance à long terme	9
IV. Deuxième revue de l'accord au titre de la FEC	12
A. Résultats dans le cadre de l'accord au titre de la FEC	12
B. Programme pour 2011	14
C. Suivi du programme, assurances de financement et risques à court terme	16
D. DSRP, initiative PPTE, données et autres questions	18
V. Évaluation des services du FMI	18
 Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15	21
2. Opérations financières consolidées des administrations publiques, 2008–15	22
3. Situation monétaire, 2008–15	25
4. Balance des paiements, 2008–15	26
5. Dépenses sociales, 2008–11	27
6. Calendrier des décaissements et revues prévus au titre de la FEC, 2009–12	28
7. Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2009–22	29
 Graphiques	
1. Principaux indicateurs budgétaires, 2009–15	9
2. Envois de fonds et croissance aux Comores, 1998–2009	11
3. Montants reçus au titre de l'aide, 2000–15	12
 Annexes	
I. Compétitivité extérieure des Comores — Évaluation	30
II. Envois de fonds et croissance — Le chaînon manquant	35
III. Lettre d'intention	39
Pièce jointe 1. Mémoire de politiques économique et financière pour 2011	42
Pièce jointe 2. Protocole d'accord technique	53

I. RESUME ANALYTIQUE

- **Au cours des deux dernières années, les autorités comoriennes sont parvenues à mieux gérer les tensions politiques qui existent de longue date entre les entités de l'archipel et à lancer les mesures indispensables pour consolider la situation budgétaire.** Un certain progrès a parallèlement été enregistré en matière de réformes structurelles, ouvrant la voie à un contexte général plus propice aux réformes. Dans le même temps, le pays a bénéficié d'un regain d'intérêt de la part des bailleurs de fonds et du secteur privé, en particulier de la région du Golfe.
- **La croissance a connu un rebond modeste et les perspectives économiques à moyen terme semblent favorables.** Toutefois, comme les autorités le reconnaissent, pour renforcer davantage l'activité économique et réaliser des progrès plus rapides dans la lutte contre la pauvreté, il sera indispensable de continuer à adhérer pleinement aux réformes de l'accord FEC, notamment en mettant en œuvre dans les meilleurs délais la réforme des services d'utilité publique et autres réformes structurelles, surtout à l'issue des élections présidentielles du 26 décembre 2010.
- **La stratégie budgétaire du gouvernement est axée sur un assainissement continu des finances publiques pour parvenir à une position budgétaire durable et consolider la croissance.** En conséquence, les autorités s'engagent à prendre les mesures nécessaires pour augmenter les recettes et améliorer la qualité des dépenses. Il sera essentiel à l'avenir d'assurer une meilleure cohésion entre les entités de l'archipel au niveau de la gestion des finances publiques et de contenir rigoureusement la masse salariale. Pour maintenir la viabilité de la dette, les autorités entendent poursuivre une politique budgétaire prudente en s'appuyant sur les dons et prêts hautement concessionnels.
- **Les résultats enregistrés au titre du programme soutenu par la FEC à la fin juin ont été satisfaisants.** Tous les critères de réalisation et repères ont été observés. Des mesures correctrices sont en cours d'application par les autorités pour remédier aux dérapages du troisième trimestre et maintenir le programme général et budgétaire sur les rails. Toutefois, les autorités demandent une modification du critère de réalisation pour la fin 2010 afférent au crédit intérieur net à l'État.
- **Le gouvernement a entamé le travail de préparation d'un vaste programme de réformes pour commencer à remédier aux obstacles structurels qui entravent depuis longtemps la croissance.** Avec l'aide de la SFI, les autorités ont énoncé des stratégies de réforme des services d'utilité publique, mais les réformes de ces entités n'ont pas encore enregistré de progrès tangible. Pour les faire avancer, le gouvernement a introduit une requête d'assistance technique pluriannuelle auprès de la SFI, et prévoit de lancer en 2011 des appels à manifestation d'intérêt à des partenaires stratégiques pour les associer à la gestion des services d'utilité publique.
- **Le taux de change réel est sujet à des poussées de surévaluation, mais reste globalement conforme aux fondamentaux économiques.** Toutefois, la compétitivité

doit être renforcée par une mise en œuvre déterminée des ambitieuses réformes structurelles.

- **Les services du FMI soutiennent la demande faite par les autorités d'achever la deuxième revue au titre de l'accord FEC ainsi que la revue des assurances de financement.**

II. ÉVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE : SIGNES ENCOURAGEANTS DE REPRISE

1. **Le climat politique s'est amélioré.** Un cabinet consensuel d'unité nationale est entré en fonction en mai 2010, avec pour tâche d'organiser les élections présidentielles et locales, ce qui a permis d'apaiser les tensions entre les autorités de l'Union et celles des îles. Conformément à la constitution de 2001, la présidence tournante de l'Union doit revenir à l'île de Mohéli, la plus petite de l'archipel. Le premier tour des élections présidentielles sur l'île a eu lieu en novembre dernier parallèlement aux élections locales sur l'ensemble de l'archipel, et le dernier tour est prévu pour le 26 décembre.

2. **L'activité économique est en hausse (MPEF ¶2).** Dans ce contexte politique plus favorable, l'intermédiation financière se développe et la croissance du PIB réel devrait, d'après les prévisions, se situer à 2,1 % pour 2010 (1,4 % en 2008–09), sous l'effet de facteurs déterminants dont un redémarrage des travaux publics appuyés par les bailleurs, un rebond de la consommation des particuliers, et une reprise de la construction privée soutenue par les envois de fonds de la Diaspora. En outre, les perspectives touristiques se sont améliorées avec le lancement d'un appel d'offres pour la rénovation d'un grand hôtel (le Galawa), qui représentait 2 % à 3 % du PIB lorsqu'il était opérationnel il y a dix ans, et avec le début des travaux préparatoires à un service de transport maritime inter-îles. Un important apurement d'arriérés de salaires, financé par des appuis extérieurs, a alimenté une poussée inflationniste en milieu d'année¹, mais l'inflation a depuis régressé et devrait se situer, d'après les prévisions, à 3,2 % fin 2010, du fait de l'appartenance des Comores à la zone franc. Le déficit extérieur courant devrait se creuser pour atteindre 10,2 % du PIB en 2010 (9 % du PIB en 2009), sous l'effet d'une forte hausse des importations financées par des appuis extérieurs et d'une nette détérioration des termes de l'échange. Les efforts d'assainissement des finances publiques se poursuivent et le programme budgétaire devrait globalement être conforme aux prévisions pour 2010.

3. **L'intermédiation financière s'est développée, avec le démarrage des activités de deux banques étrangères — Eximbank de Tanzanie et la BFC (*Banque Fédérale des Comores*) — originaire du Golfe Persique.** Cette situation a contribué à un développement rapide du crédit au secteur privé, pour financer essentiellement des importations. Afin de

¹ En mai 2010, le Qatar a accordé un soutien budgétaire de 26 millions de dollars EU (soit 4,9% du PIB), affecté essentiellement à l'apurement d'arriérés intérieurs, notamment plusieurs mois d'arriérés de salaires des agents de l'État.

contenir la croissance de liquidités et les tensions sur les prix, la Banque centrale des Comores (BCC) a relevé en juin 2010 le coefficient de réserves obligatoires en le faisant passer de 25 % à 30 %.

4. **Les Comores ont progressé vers un allègement complet de la dette.** En juillet 2010, les Comores ont atteint le point de décision de l'initiative PPTE; l'assistance intérimaire au titre de l'initiative PPTE et les autres économies résultant de l'allègement devraient se chiffrer, d'après les projections, à 16,7 milliards de FC (8,3 % du PIB) pour 2010, soit 82 % de l'ensemble du service de la dette exigible. En supposant que les réformes soient mises en œuvre de façon satisfaisante, l'allègement total de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM pourrait être atteint fin 2012, réduisant ainsi le ratio VAN de la dette/exportations à un niveau plus tenable de 86 % au lieu de 343 % à la fin 2009.

III. DEFIS ECONOMIQUES — CREER LES CONDITIONS NECESSAIRES A UNE CROISSANCE FORTE ET DURABLE ET A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

5. **Les entretiens sur les consultations au titre de l'Article IV se sont articulés autour des défis à relever pour rétablir la viabilité de la dette et des finances publiques et doper la croissance afin de faciliter les progrès vers les OMD.**

Tableau texte 1. Les Comores : progrès vers les objectifs du millénaire pour le développement

Indicateurs des OMD	1990–96*	2004–08**	Objectif 2015	État d'avancement
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim				
Proportion de la population en-dessous du seuil de pauvreté (%)	54,7	44,8	27,3	En cours
Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de cinq ans (%)	13,9	13,8	7	Aucun progrès
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous				
Taux net de scolarisation dans le primaire (%)	63,2	76,1	100	En cours
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes				
Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire (%)	85	82	100	En bonne voie
Proportion des femmes salariées dans le secteur non agricole (%)	3,1	13,7	50	En cours
Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national (%)	-	3	50	Aucun progrès
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans				
Taux de mortalité des enfants (pour 1.000 naissances)	86,2	49	28,7	En cours
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances)	130	66	43,3	En bonne voie
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle				
Taux de mortalité maternelle (pour 1.000 naissances)	517	380	129	En cours
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (%)	52	80	>60	En bonne voie
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies				
Taux de prévalence du VIH dans la population (de 15 à 49 ans)	0,1	0,1	<0,025	En bonne voie
Objectif 7 : Assurer un environnement durable				
Proportion de la population utilisant une source d'eau potable améliorée	91,6	85,1	96	En bonne voie

Source : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement, 2009

* Indique les données disponibles pour la date de la période la plus proche de 1990 (date de référence des OMD).

** Indique les données disponibles pour la date la plus avancée de la période.

**Tableau texte 2. Les Comores : recommandations à l'issue des consultations de 2008
au titre de l'Article IV**

Recommandation	État d'avancement
Réconciliation nationale	
Rétablir la coopération entre les îles	Le budget de l'Union couvre toutes les entités, et l'administration douanière a fait l'objet d'une intégration complète entre les îles. L'intégration de l'administration fiscale est en bonne voie.
Finances publiques et viabilité budgétaire	
Améliorer la mobilisation des recettes	Les réformes appuyées par la FEC dans le domaine de l'administration douanière ont entraîné une augmentation modérée des recettes. La réforme de l'administration fiscale se poursuit plus lentement que prévu.
Contenir la masse salariale	La masse salariale est restée globalement la même en proportion du PIB en 2009–10. De nouvelles mesures pour la contenir ont été prises, notamment l'informatisation récente de la solde des agents de la fonction publique, et l'instauration des cadres organiques pour la fonction publique au titre du budget 2011. La masse salariale devrait régresser jusqu'à 7,9 % du PIB d'ici 2012 (9 % du PIB en 2009).
Augmenter les dépenses en faveur de la croissance et des pauvres	Entre 2008 et 2010, les dépenses intérieures de santé et d'éducation ont progressé de près de 40 %; en 2010, les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures devraient atteindre le niveau record des huit dernières années.
Réformes structurelles	
Achever le PSRP	Le PSRP a été terminé en septembre 2009 et revu par les conseils du FMI et de la Banque mondiale en mars 2010.
Maintenir la souplesse dans le mécanisme de fixation des prix des produits pétroliers	Mécanisme opérationnel depuis 2008; des modifications de prix n'ont été faites qu'une seule fois et les prix à la pompe ont en général été comparables à ceux en vigueur dans la zone franc et dans les principaux pays voisins et comparables.
Réformer les entreprises publiques	La réforme a été lente. Avec l'aide de la IFC, les stratégies de réforme ont été mises au point pour Comores telecom et la Société Comorienne des Hydrocarbures. Les préparatifs sont en cours pour une stratégie de réforme de la MAMWE (fournisseur d'eau et d'électricité), avec le soutien technique de la BAD. Des partenaires stratégiques de renommée internationale devraient rejoindre la direction des trois établissements parapublics en 2011.
Intermédiation financière	
Renforcer la supervision du secteur financier	La BCC a réalisé des inspections de contrôle sur place dans trois établissements financiers décentralisés et est en train de créer un comité de contrôle bancaire avec l'assistance technique du FMI (MCM) et de la Banque de France.
Consolider le cadre de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme	La BCC a évalué les sauvegardes de LBC/FT de toutes les banques et de tous les intermédiaires financiers.

6. **Les autorités ont souligné la nécessité de faire en sorte que l'accélération de la croissance se traduise par de plus amples opportunités d'emploi, surtout pour les jeunes.** Les mesures prioritaires définies à l'issue des entretiens confirment les objectifs essentiels du programme économique à moyen terme des Comores soutenu par la FEC, notamment :

- Créer un espace budgétaire pour augmenter les dépenses de soutien à la croissance et en faveur des pauvres, tout en assurant la viabilité de la dette et des finances publiques. Les mesures pour y parvenir consistent à intensifier les efforts de mobilisation des recettes et assurer la prudence dans la gestion de la masse salariale, ainsi qu'à obtenir une augmentation de l'aide et un allègement de la dette, notamment dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM.
- Accélérer le rythme des réformes structurelles pour améliorer la productivité et la compétitivité. À cette fin, il est essentiel d'intensifier la réforme des services d'utilité publique et de mettre au plus vite en œuvre les mesures d'amélioration du climat des affaires et des investissements, ainsi que de développer l'intermédiation financière.
- Proposer des mesures d'incitation pour que les envois de fonds soient canalisés vers des investissements productifs favorables à une croissance durable. Des taxes à la consommation pourraient être instaurées pour encourager une hausse de l'épargne et davantage de services financiers pourraient être étendus à ces envois de fonds, favorisant ainsi un accroissement des investissements intérieurs.

A. Perspectives et risques macroéconomiques à moyen terme

7. **Les perspectives macroéconomiques à court terme sont conformes aux prévisions initiales du programme (MPEF ¶7).** Avec l'aide soutenue des bailleurs de fonds et les envois de fonds réguliers des expatriés, un accroissement de l'investissement direct étranger dans les secteurs du tourisme et du transport, et l'amélioration du climat politique, la croissance du PIB réel devrait progresser jusqu'à au moins 2,5 % en 2011, ce qui permettrait d'entraîner pour la première fois depuis cinq ans une hausse, même modeste, du revenu par habitant. L'inflation devrait rester proche de 3 %. Sous l'effet de la reprise des importations stimulant la croissance, le déficit du compte extérieur courant devrait se creuser pour se situer à 13,6 % du PIB en 2011.

8. **À moyen terme, la croissance doit être entraînée par le tourisme, la pêche et l'agriculture.** La conférence de Doha de 2010 a promis 80 millions de dollars EU d'investissement direct étranger dans le secteur du tourisme au cours des cinq prochaines années. La pêche et l'agriculture devraient aussi connaître un développement accéléré sous l'effet du large éventail de projets envisagés dans le DSRP. La croissance du PIB annuel devrait atteindre 4 % d'ici 2013 pour se stabiliser ensuite; grâce à leur appartenance à la zone

franc, les Comores devraient être assurées d'un faible niveau d'inflation à un chiffre. Un accroissement soutenu des recettes de l'État et une discipline accrue des dépenses devraient permettre au solde budgétaire primaire intérieur de renouer avec l'équilibre d'ici 2014, puis de devenir positif par la suite. En limitant les dépenses courantes, les investissements financés sur ressources intérieures pourront s'élever au-dessus de 2 % du PIB d'ici 2014, contre 0,8 % en 2009. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2012 permettrait de libérer des ressources intérieures supplémentaires pour procéder à des investissements publics.

Tableau texte 3. Comores : principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15

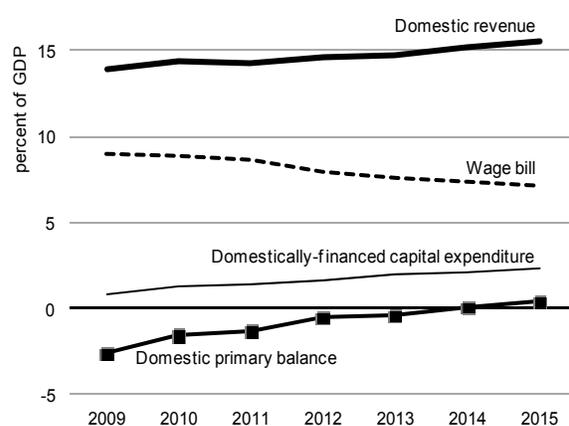
	2008	2009	2010		2011	2012	2013	2014	2015
			Prog	Proj					
PIB réel (variation en pourcentage)	1.0	1.8	2.1	2.1	2.5	3.5	4.0	4.0	4.0
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	7.4	2.2	3.1	3.2	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0
Recettes intérieures	13.1	13.9	14.3	14.4	14.2	14.5	14.7	15.1	15.5
Total dons (pourcentage de PIB)	10.4	9.7	13.7	14.5	7.1	7.2	6.9	7.1	7.1
Total dépenses (pourcentage de PIB)	26.0	23.0	23.2	24.0	23.2	22.7	22.9	23.0	23.0
Solde primaire (pourcentage de PIB)	-2.8	-2.6	-1.5	-1.6	-1.3	-0.5	-0.4	0.0	0.4
Compte courant (pourcentage de PIB)	-11.1	-9.0	-8.9	-10.2	-13.6	-13.1	-12.0	-11.9	-11.1
Excl. transferts officiels et transferts privés	-34.3	-34.7	-35.9	-38.1	-34.2	-33.6	-31.4	-30.4	-28.7
Réserves internationales brutes (millions de dollars US, fin d'année)	110.4	153.1	153.3	137.5	139.3	139.8	140.6	141.5	144.1
Equivalent en mois d'importations de biens et services, c.i.f.	5.1	7.1	6.5	6.1	6.3	6.0	5.9	5.7	5.6

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI.

B. Stratégie budgétaire à moyen terme

9. **La stratégie budgétaire du gouvernement est axée sur un assainissement continu des finances publiques pour parvenir à une position budgétaire durable et consolider la croissance (MPEF ¶9).** Les autorités sont en conséquence déterminées à poursuivre intensément les efforts en cours, au-delà même de l'accord FEC, pour renforcer la mobilisation des recettes et améliorer la qualité des dépenses. La politique adoptée à cet effet comporte notamment des mesures destinées à élargir l'assiette de l'impôt et à améliorer l'efficacité des administrations fiscale et douanière; des dispositions pour redimensionner les effectifs de la fonction publique de façon appropriée et des efforts en vue de maintenir sur les rails le programme de réformes soutenu par la FEC afin de faciliter l'accès à l'allègement total de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM. Dans ce contexte, le gouvernement est également décidé à renforcer la gestion de la trésorerie, en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements et en apurant tous les encours d'arriérés intérieurs d'ici 2016. En outre, les autorités entendent poursuivre

Graphique 1. Principaux indicateurs budgétaires 2009–15



Source: Ministry of Finance and staff projections

une politique de prudence en matière de dette extérieure, en s'appuyant sur les dons et les prêts hautement concessionnels. Les écarts de financement pour le restant de la période à couvrir par le programme (2010–12) devraient en conséquence être comblés par des dons de bailleurs et les décaissements au titre de la FEC; les besoins futurs de financement pour la période 2013–15 nécessiteront le maintien d'un soutien de même type et de même ampleur de la part des bailleurs de fonds (tableau texte 8).

C. Renforcer la compétitivité de l'économie et la croissance à long terme

Évolution et perspectives du taux de change

10. **La faiblesse de la compétitivité extérieure étouffe la croissance et la diversification des exportations.** Au cours des dix années précédant 2009, le taux de change effectif réel des Comores a connu une appréciation d'environ 23 %, sous l'effet essentiellement du renforcement de l'euro par rapport au dollar EU. Les indicateurs structurels disponibles indiquent également que la qualité globale du climat des affaires était inférieure à celle observée dans des pays comparables, notamment au regard de la facilité à mener des affaires, de l'efficacité des administrations publiques, et de la qualité des réglementations, ce qui a découragé l'esprit d'entreprise et entravé le développement du secteur privé. En conséquence, le niveau des exportations a été médiocre — notamment par rapport à d'autres pays de la zone franc — entraînant un recul de la part des Comores dans les exportations mondiales.

**Tableau texte 4. Indicateurs de «Doing Business» 2011 :
Comores et pays d'Afrique de l'Est**

	Comoros	Madagascar	Mozambique	Tanzania	Seychelles	Kenya	Mauritius
<i>Ease of...</i>							
Doing Business ¹	159	140	126	128	95	98	20
Starting a Business	168	70	65	122	109	125	12
Dealing with Construction Permits	68	110	155	179	61	35	39
Registering Property	99	162	144	151	62	129	69
Getting Credit	168	176	128	89	152	6	89
Protecting Investors	132	59	44	93	59	93	12
Paying Taxes	96	72	101	120	38	162	12
Trading Across Borders	135	106	133	109	36	144	22
Enforcing Contracts	152	153	132	32	69	125	61
Closing a Business	183	183	129	113	183	85	71
<i>Memorandum:</i>							
Population (thousands)	659	19625	22894	43739	88	39802	1275
GNI per capita (US\$):	870	412	440	500	8480	770	7240

Source: World Bank Doing Business Indicators 2011

¹ Bottom ranking 183 equals worst business climate; top 1 equals best business climate.

11. **Toutefois, les données disponibles indiquent que si le taux de change des Comores est sujet à des poussées de surévaluation, il demeure globalement conforme aux fondamentaux économiques (annexe I).**

Tableau texte 5. Comores: évaluation du taux de change effectif réel ¹

Méthodologie/Indicateurs macroéconomiques 1/	Solde des transactions courantes sous-jacent	Norme de solde des transactions courantes	Surévaluation (+) ou sous-évaluation (-) estimée
Solde macroéconomique 2/	-9.9	-9.3	1.7
Viabilité extérieure 2/ 3/	-9.9	-2.5	22.6
Taux de change réel d'équilibre 4/	N/A	N/A	7.8
Parité de pouvoir d'achat	N/A	N/A	9.7

1/ À partir de méthodologies de type CGER et autres. Régressions basées sur les pays d'AfSS non exportateurs de brut.

2/ À partir de projections de 2015.

3/ En posant l'hypothèse du maintien des AEN au niveau de fin 2009.

4/ À partir des fondamentaux courants (2009) et à moyen terme (projections de 2015).

12. **Les services du FMI ont encouragé les autorités à se conformer strictement aux réformes macroéconomiques et structurelles préconisées au titre de la FEC pour enrayer la détérioration de la compétitivité.** Outre la mise en œuvre dans les meilleurs délais des plans du DSRP destinés à promouvoir l'agriculture, la pêche et le tourisme, les services du FMI ont exhorté les autorités à entamer au plus vite les réformes pour améliorer le climat des affaires.

13. **Les autorités ont partagé l'évaluation faite par les services du FMI de l'évolution du taux de change et des recommandations de politique y afférentes.** Elles ont pris note des tensions exercées sur la position extérieure du pays, tout en considérant que l'ancrage du taux de change était approprié pour garantir la stabilité et contenir l'inflation. Les autorités ont reconnu la nécessité d'une mise en œuvre rigoureuse du programme de réformes au titre de la FEC et avec l'aide technique de la IFC, elles ont entamé la préparation d'initiatives ambitieuses pour commencer à résoudre les obstacles structurels qui de longue date entravent la croissance. C'est dans ce contexte qu'elles prévoient notamment d'instaurer un guichet unique pour les procédures de création des entreprises.

14. **L'appartenance des Comores au COMESA pourrait encourager une plus grande efficacité de la production de biens marchands et créer de nouvelles possibilités d'exportations et d'investissements.** Les préparatifs techniques en vue de l'adoption du tarif extérieur commun du COMESA sont bien avancés et les décisions définitives sont attendues l'an prochain, ce qui permettrait de réduire le nombre de tranches tarifaires des Comores; il passerait des quatre tranches actuelles de 0/5/15/et 20 % à trois tranches de 0/10/et 25 %. Les Comores participent également, en qualité de membre du groupe d'Afrique orientale et australe, aux entretiens avec l'UE sur un Accord de partenariat économique régional intérimaire (APE). Les questions en suspens concernent la durée de la période de transition et l'ampleur du programme de développement qui y est associé. À la suite de la candidature des Comores à l'adhésion à l'OMC en 2007, un projet d'aide-mémoire (synthèse de tous les régimes fiscaux et réglementaires y afférents) devrait être présenté d'ici fin 2010, ce qui devrait être suivi de l'établissement d'un calendrier de négociation.

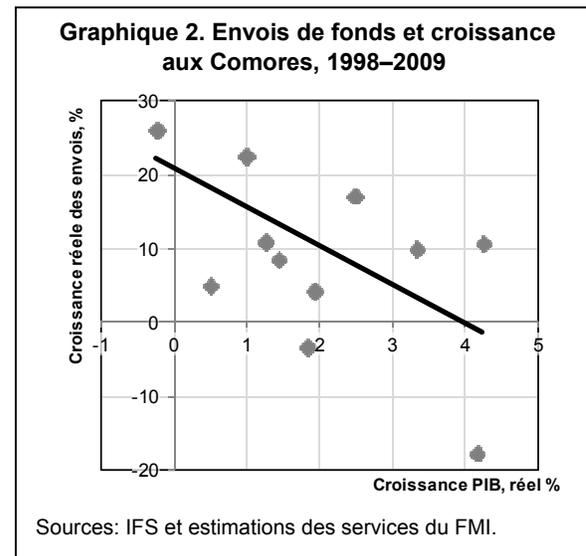
Envois de fonds, expansion de l'aide et croissance

15. **Les Comores n'ont pas encore récolté les fruits de la croissance provenant des importants envois de fonds des travailleurs à l'étranger.** En se chiffrant à plus de 25 % du PIB, les envois de fonds ont contribué à entraîner une hausse des importations nettement supérieure à ce que devrait permettre la base limitée des exportations, mais n'ont pas réussi à doper l'activité économique intérieure. Dans un contexte de coûts de production et de risques élevés, l'impact à long terme de ces transferts de fonds sur la croissance par le biais de l'investissement a été négligeable; notamment dans la mesure où ces ressources sont

essentiellement acheminées par des circuits informels, extérieurs au système financier. Il semble même que les migrations et les envois de fonds aient étouffé la croissance en limitant l'offre de main d'œuvre qualifiée et en augmentant les salaires d'équilibre. Par ailleurs, à la différence des revenus provenant d'une activité économique nationale, les envois de fonds sont à peine imposés, ce qui constitue une distorsion importante pouvant éventuellement entraîner des conséquences négatives sur la croissance. Il n'est pas étonnant que les exportateurs de vanille aient identifié les envois de fonds des travailleurs expatriés comme une cause essentielle de la hausse des salaires d'intégration et des coûts des facteurs intérieurs, de l'érosion de la compétitivité et de l'atonie des exportations. Les envois de fonds semblent également nuire aux efforts d'assainissement des finances publiques — les importantes recettes douanières tirées des importations financées par les envois de fonds se sont accompagnées d'un affaiblissement de la mobilisation des recettes d'autres catégories. Pour s'assurer que les envois de fonds soutiennent mieux la croissance, les services du FMI ont invité les autorités à notamment i) améliorer le climat des affaires et ii) promouvoir la concurrence au sein du secteur financier pour faire baisser les coûts des virements de fonds de façon à ce qu'ils se fassent davantage par l'intermédiaire du système bancaire (annexe II).

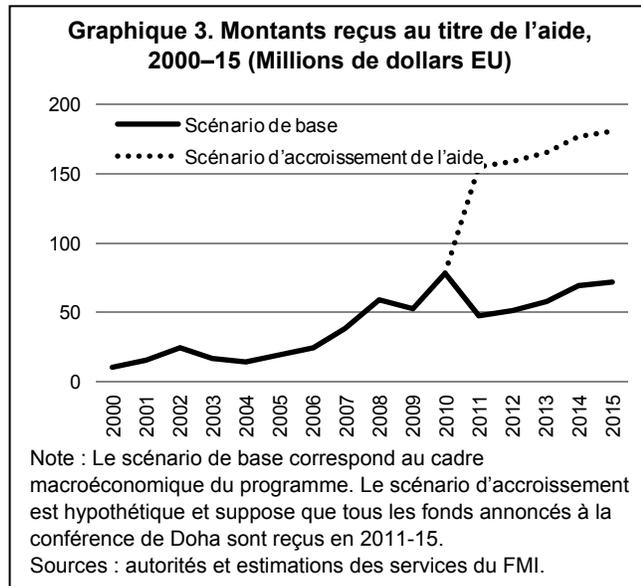
16. **La perspective d'une forte augmentation de l'aide et de l'IDE en provenance de la région du Golfe suscite des questions sur la capacité d'absorption des Comores et sur les effets macroéconomiques éventuels, ainsi que sur les mesures appropriées à prendre.**

Lors de la conférence de Doha de mars 2010, les bailleurs de fonds se sont engagés à apporter une aide de 540 millions de dollars EU aux Comores, soit l'équivalent de plus de 70 % du PIB du pays. En outre, les investisseurs de la région du Golfe ont pris d'importants engagements d'investissement direct étranger, essentiellement dans les secteurs des transports et du tourisme. À supposer que la totalité de cette aide soit décaissée sur cinq ans (scénario d'accroissement de l'aide), les flux d'aide progresseraient pour passer de 20 % du PIB en 2009



à 33 % du PIB en 2011. Les travaux techniques concernant certains projets y afférents ne sont toutefois pas encore terminés, et les autorités sont encore incertaines quant aux montants de l'aide promise à Doha et au calendrier de décaissement pour les années à venir. Ces promesses de ressources ne sont par conséquent pas intégrées dans le cadre macroéconomique actuel au titre de la FEC. La mission a toutefois conseillé aux autorités de se prémunir contre le risque de «syndrome hollandais» et d'éviter d'accroître la dépendance du pays à l'égard de l'aide.

Elle a souligné la nécessité d'allouer en temps voulu ce surcroît d'aide à la réhabilitation des infrastructures et au renforcement du capital humain, moteurs de croissance ; et a conseillé aux autorités de contenir les rémunérations de la fonction publique de façon à éviter que des hausses inconsidérées des salaires n'entraînent des tensions sur les prix intérieurs. Les autorités en sont convenues, et ont créé un secrétariat chargé de contrôler les décaissements d'aide et de canaliser la mise en œuvre des projets; elles prévoient également de renforcer les capacités en matière de préparation et d'exécution budgétaire.



IV. DEUXIEME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FEC

A. Résultats dans le cadre de l'accord au titre de la FEC

17. **Les résultats du programme à la fin juin ont été satisfaisants (MPEF ¶4).** Tous les critères de réalisation et les repères ont été observés. Plus précisément, les recettes ont été légèrement supérieures aux prévisions malgré les retards pris dans la mise en place de nouvelles mesures de mobilisation, la masse salariale a été contenue, et le repère sur le solde budgétaire primaire a été observé

18. **La situation budgétaire s'est détériorée au troisième trimestre (MPEF ¶5).** La mobilisation des recettes s'est essoufflée, en raison en partie du retard dans le recouvrement des impôts sur les bénéfices et dans la mise en œuvre de nouvelles mesures budgétaires au titre du programme. Le relèvement prévu de 5 % de la taxe sur les produits pétroliers a notamment été abandonné, et l'instauration (ou réinstauration) récente de certaines taxes — sur les véhicules, l'alcool et le tabac, la patente d'exploitation ainsi que la redevance sur l'usage des fréquences radios — ne devrait commencer à générer des recettes que fin 2010. Le manque à percevoir qui en résulte associé aux dépassements des dépenses de transfert ont empêché de respecter l'objectif indicatif de déficit primaire intérieur à la fin septembre. Par ailleurs, du fait du soutien budgétaire tardif de la Banque mondiale et de la BAD, l'objectif indicatif de crédit net à l'État n'a pu non plus être réalisé.

Tableau texte 6. Comores : indicateurs quantitatifs au titre de la FEC¹
(en millions de FC, cumulés depuis la fin de l'exercice précédent,
sauf indication contraire)

	Mars 2010		Juin 2010		Septembre 2010			
	Cible indicative	Réalisé	Critère de perf.	CP ajusté	Réalisé	Cible indicative	CP ajusté	Prélím.
Repères								
1. Plafond de la Position Nette du Gouvernement (PNG)	-391	387 non réalisé	-2,459		-1,709 réalisé	-3,730		590
2. Plafond sur l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs (net) ²	-2,369	-2,645 réalisé	-9,784	-7,323	-11,222 réalisé	-10,284	-4,572	-11,914
3. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par les gouvernements ³	0	0 réalisé	0		0 réalisé	0		0
4. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs de court terme contractés ou garantis par les gouvernements ³	0	0 réalisé	0		0 réalisé	0		0
5. Plafond sur l'accumulation des arriérés du service de la dette extérieure.	0	0 réalisé	0		0 réalisé	0		0
Repères indicatifs								
6. Plancher sur le solde budgétaire intérieur primaire	-1,421	-825 réalisé	-2,795		-2,398 réalisé	-1,216		-3,284
7. Plancher sur les recettes intérieures	5,232	5,152 non réalisé	12,028		12,039 réalisé	20,491		18,740
8. Plafond sur les dépenses faites par réquisitions (sans ordonnancement préalable) ³	100	89 réalisé	150		148 réalisé	150		148

¹ Les définitions des repères et des clauses d'ajustement sont énoncées dans le protocole d'accord technique.

² Cibles et réalisations ajustées comme indiqué dans le PAT.

³ Crédits commerciaux exclus.

19. **Les autorités ont instauré des mesures correctrices pour remédier aux dérapages du troisième trimestre et maintenir sur les rails le programme budgétaire de 2010.** Elles ont notamment recouvré 1,55 milliard de FC (0,8 % du PIB) d'impôts sur le bénéfice auprès de Comores telecom et comptent également dégager un montant de 2,2 milliards de FC (1,1 % du PIB) de recettes supplémentaires non fiscales au titre du programme spécial de citoyenneté économique. En conséquence, avec les dépenses globalement conformes aux prévisions du programme, le déficit budgétaire primaire intérieur devrait s'établir d'après les prévisions à 1,6 % du PIB (1,5 % du PIB prévu par le programme). Il est toutefois probable que l'accumulation des dépôts de l'État soit inférieure aux prévisions et que le crédit bancaire net à l'État soit plus élevé que prévu en raison de l'annulation d'un don de 1,8 milliard de FC (0,9 % du PIB) en faveur de la sécurité alimentaire de la part de l'UE², et de l'impossibilité par les autorités d'apurer rapidement les arriérés intérieurs en réaction à la baisse de l'aide — comme le prévoit le programme.

² La décision de l'UE sanctionnait le retard pris par les autorités dans la préparation des projets destinés à promouvoir la sécurité alimentaire.

20. **La mise en œuvre du programme de réformes structurelles a été satisfaisante (MPEF ¶6).**

Tableau texte 7. Comores : repères structurels au titre de la FEC, 2010

Repères structurels	Date	État d'avancement
Informatisation intégrale de la solde des agents de la fonction publique et dotation suffisante en effectifs des services chargés du suivi des paiements de salaire.	31 mars 2010	Observé avec retard
Dépôt au Parlement d'un projet de loi définissant les cadres organiques applicables aux ministères des îles, conformément aux recommandations de la Haute autorité de la fonction publique.	31 mars 2010	Observé
Maintien du mécanisme de tarification des produits pétroliers.	Continu	Observé
Désignation du représentant de la Présidence de l'Union à la Cellule des réformes économiques et financières (CREF)	30 juin 2010	Observé
Adoption des fiches de paie informatisées	30 septembre 2010	Observé
Achèvement du recensement des responsables et agents de la fonction publique	31 décembre 2010	Soutien Banque mondiale demandé
Mise en œuvre des cadres organiques de la fonction publique	30 juin 2011	En cours

B. Programme pour 2011

Budget et financement pour 2011

21. **Dans leur budget 2011, les autorités poursuivent leurs efforts de réduction de la pauvreté et de rééquilibrage budgétaire à moyen terme (MPEF ¶8).** Leur objectif est un déficit budgétaire primaire intérieur de 1,3 % du PIB (1,6 % en 2010), des recettes à 14,2 % du PIB et une masse salariale réduite à 8,6 % du PIB (8,9 % du PIB en 2010). Les dépenses sur financement intérieur en faveur de l'éducation et de la santé devraient augmenter pour atteindre 6,1 % du PIB (5,9 % en 2010). L'écart de financement pour 2011, estimé à 2,2 % du PIB après assistance PPTTE intérimaire, est ainsi totalement couvert (tableau texte 8).

22. **Pour atteindre l'objectif de recettes de 14,2 % du PIB, les autorités comptent notamment instaurer des mesures destinées à renforcer la cohésion entre les îles en matière de gestion des régions financières,** en particulier au niveau de la Direction générale des impôts, ainsi qu'à améliorer l'efficacité de la taxation *ad valorem* des importations qui vient d'être mise en place (MPEF ¶9).

Tableau texte 8. Comores : combler l'écart de financement pour 2010–12

	2010			2011			2012
	Milliards FC	Millions USD	% de PIB	Milliards FC	Millions USD	% de PIB	% de PIB
I. Besoins de financement gros	4.1	10.7	2.1	4.7	12.2	2.2	2.2
II. Financements identifiés	3.2	8.3	1.6	2.9	7.5	1.4	1.4
BAD	0.6	1.5	0.3	0.8	2.0	0.4	0.3
Banque Mondiale	1.2	3.0	0.6	1.0	2.5	0.5	0.5
Partenaires du Golfe	1.1	3.0	0.5	0.5
UE (paiement des arriérés BAD et BEI)	1.5	3.8	0.7
III. Besoins de financement (I - II)	0.9	2.3	0.4	1.8	4.7	0.9	0.8
IV. Décaissement FEC	0.9	2.3	0.4	1.8	4.7	0.9	0.8
V. Besoins de financement résiduels (III - IV)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Source : estimations et projections des services du FMI.

23. **Du côté des dépenses, l'accent reste placé sur un contrôle strict de la masse salariale** par la mise en place rigoureuse d'un nouveau système informatique de gestion de la solde et l'instauration dans le budget de 2011 de listes des agents des ministères qui soient compatibles avec la viabilité à moyen terme des finances publiques (MPEF ¶10)

Réformes structurelles et du secteur financier

24. **Le gouvernement poursuit les préparatifs pour faire participer le secteur privé à la gestion des services d'utilité publique.** Il a introduit une requête d'assistance technique pluriannuelle auprès de la IFC et prévoit de lancer des appels à manifestation d'intérêt à des partenaires stratégiques potentiels en 2011 (MPEF tableau 2 et ¶16).

Les Comores : état d'avancement de la réforme des entreprises publiques

Comores telecom (CT). À l'issue d'un appel d'offres ouvert, le cabinet BDO de Chazal Dumée basé à Maurice a été choisi pour auditer les états financiers de 2009, et le cabinet Ernest & Young a été chargé de réaliser une évaluation du patrimoine net de la société. Sur la base de ces évaluations, les autorités prépareront et lanceront des appels à manifestation d'intérêt à des partenaires stratégiques potentiels d'ici fin mars.

Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH). Un comité de restructuration a été créé par décret ministériel pour aider le gouvernement à choisir l'une des possibilités de réforme sur la liste préparée par les services de la SFI. Ce comité de restructuration sera chargé de gérer le processus de réorganisation de la société avec l'aide de la SFI.

Compagnie des eaux et d'électricité (MAMWE). La BAD apporte son soutien financier à la préparation d'une stratégie de réforme.

25. **La santé du système bancaire s'est quelque peu améliorée en 2010 en termes de rentabilité et de qualité du risque.** En juin 2010, le coefficient de prêts improductifs par rapport à l'encours de crédits a régressé dans tous les établissements bancaires. Toutefois, la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF) et la Banque de développement des Comores (BDC) ont toujours des difficultés à se conformer aux principaux coefficients prudentiels. Le gouvernement a pris des mesures pour renforcer la

gestion de la SNPSF, et ses projets de privatisation de la BDC dans les mois qui viennent sont en bonne voie (MPEF ¶13).

26. **La Banque centrale (BCC) met en œuvre actuellement les recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2010 et prend des mesures d'amélioration du contrôle bancaire pour stimuler le développement du secteur financier.** Les encaisses de la BCC font l'objet d'audits externes de certification en fin d'exercice et le contrôleur financier de la Banque vérifie les données monétaires communiquées aux services du FMI. La Banque affichera prochainement ses états financiers de 2009 sur son site Internet. Par ailleurs, les travaux de mise en conformité des états financiers de la BCC aux normes internationales à compter de 2011 sont en cours. En outre, conformément aux recommandations faites récemment par les missions d'assistance technique du FMI (MCM), la BCC a mis en place un service de supervision bancaire, signé un accord avec la Banque centrale de Tanzanie pour des missions conjointes de contrôle bancaire et établi des accords de coopération avec l'Autorité française de contrôle prudentiel et la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Au cours des deux prochaines années, les autorités vont remédier aux insuffisances du contrôle bancaire au regard de l'adéquation du cadre juridique, de l'ampleur des risques couverts par la réglementation prudentielle, de la qualité des procédures internes, et de l'efficacité des contrôles effectués (MPEF ¶12).

C. Suivi du programme, assurances de financement et risques à court terme

La proposition est faite de modifier le critère de réalisation afférent au crédit net à l'État à la fin décembre 2010 (MPEF, tableau 1). En dépit des mesures correctrices prises pour tenir l'objectif de mobilisation des recettes, l'accumulation des dépôts du Trésor auprès de la Banque centrale, telle qu'elle est prévue au programme, devrait être inférieure aux prévisions en raison i) de l'annulation du don en faveur de la sécurité alimentaire de l'UE pour 2010 et ii) du fait que les autorités n'aient pas rapidement apuré les arriérés intérieurs en réaction à la baisse de l'aide — comme le prévoit le programme (PAT ¶10). En conséquence, le crédit net à l'État devrait être supérieur aux prévisions, entraînant une révision à la hausse du critère de réalisation y afférent pour fin 2010. Malgré cela, les objectifs sous-jacents du programme budgétaire demeurent globalement inchangés. (¶19 ci-dessus).

27. **Pour renforcer les chances de succès du programme, trois mesures préalables sur quatre ont été réalisées et la quatrième a été partiellement exécutée** (MPEF, tableau 2). Le programme comporte des critères de réalisation quantitatifs pour fin décembre 2010 et fin juin 2011, et des objectifs indicatifs pour mars 2011 (MPEF, tableau 1). Les mesures préalables et les mesures structurelles proposées sont axées sur la gestion des finances publiques et les secteurs essentiels pour dynamiser la croissance. Ces mesures visent à accroître la mobilisation des recettes et progresser dans l'assainissement des finances publiques, ainsi qu'à accélérer les réformes des services d'utilité publique qui sont les moteurs essentiels d'une croissance forte, et à atténuer les tensions éventuelles des

subventions sur le budget. La troisième revue du programme mettra l'accent sur les réformes structurelles destinées à mieux maîtriser la masse salariale, notamment la mise en œuvre complète du système informatisé de bulletins de paie, l'achèvement du recensement des fonctionnaires de l'État, et la mise en place des nouveaux cadres organiques pour la fonction publique.

28. Les négociations ou signatures de protocoles de restructuration de la dette entre les autorités et les créanciers bilatéraux et multilatéraux se poursuivent comme prévu, conformément à l'accord du Club de Paris de novembre 2009 et dans le respect du cadre de l'initiative PPTE. Un accord bilatéral a été signé avec la France, principal créancier du Club de Paris, un autre devrait être signé avec l'Italie d'ici la fin de 2010, ainsi que d'autres accords bilatéraux avec le reste des créanciers du Club début 2011. Un certain nombre de créanciers multilatéraux et bilatéraux officiels ont accepté de repousser encore le paiement des arriérés et du service de la dette, exigible à la fin 2010, et le gouvernement a entamé des entretiens avec eux et d'autres créanciers privés sur des conditions comparables à celles du Club de Paris et dans le cadre de l'initiative PPTE. Les autorités ont fait preuve de bonne foi, et sont déterminées à continuer à le faire, dans leurs efforts en vue d'atteindre des accords de collaboration avec les derniers créanciers extérieurs dans le respect de la clause de comparabilité de traitement du Club de Paris, de l'initiative PPTE, et de la politique du FMI concernant l'octroi de prêts aux pays en situation d'arriérés.

29. Le programme et les perspectives économiques à moyen terme présentent des risques. Les pressions exercées par les syndicats pour des hausses de salaires et la résistance politique à la réforme des entreprises publiques font peser des menaces sur l'assainissement des finances publiques et le programme de réformes structurelles. De plus, un retour à l'instabilité politique à l'issue des élections pourrait nuire à la mobilisation des ressources extérieures attendues, notamment de l'IDE. Par ailleurs, en l'absence d'une assistance technique indispensable, la faiblesse de la capacité d'absorption et de mise en œuvre du pays risque de limiter les retombées positives de l'expansion de l'aide et des IDE sur la croissance. Pour atténuer ces risques, une application rigoureuse du programme de réformes permettrait de maintenir le programme sur les rails et d'assurer le soutien technique et financier régulier des bailleurs de fonds. Il faudra également redoubler d'efforts pour garantir une meilleure adhésion de l'opinion publique aux réformes et renforcer l'internalisation du programme.

30. Les risques pour les ressources du FMI sont gérables. Pour le reste de la période couverte par le programme (2010–12), le service de la dette à l'égard du FMI se situerait en moyenne à 0,04 % des exportations de biens et services (tableau 7), ce qui entre dans la capacité des Comores à rembourser le FMI.

D. DSRP, initiative PPTE, données et autres questions

31. **Le gouvernement poursuit la mise en œuvre de sa Stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) et une première Évaluation annuelle des résultats devrait être terminée d’ici à la fin décembre 2010 (MPEF ¶19–20).** La mise en œuvre de la SRP a débuté en janvier 2010 et le gouvernement compte sur le soutien des Nations-Unies pour obtenir et analyser les données préliminaires sur l’état d’avancement à ce jour. Pour remédier aux contraintes de capacité au sein de la *Direction Générale du Plan*, la BAD apporte actuellement une assistance technique pour recentrer le plan d’action de la SRP de façon à mieux tenir compte de la capacité de mise en œuvre, des contraintes financières et des objectifs prioritaires. Le plan d’action révisé sera terminé d’ici début 2011.

32. **Les progrès sont en cours pour atteindre les déclencheurs de gestion de la dette au titre de l’initiative PPTE.** La Direction de la dette va prochainement installer de nouveaux logiciels et matériels de gestion de la dette et bénéficier d’une formation avec l’assistance de la BAD. Le gouvernement prévoit par ailleurs de demander à la Banque mondiale une évaluation suivie de recommandations pour améliorer sa capacité de gestion de la dette (DeMPA). Un premier rapport annuel sur la dette au titre de 2010 est prévu pour l’an prochain.

33. **Les données macroéconomiques sont globalement appropriées pour la surveillance, malgré de nombreuses lacunes.** Les données sur les comptes nationaux, les prix et la balance des paiements sont limitées en termes d’exactitude, actualité et périodicité, mais les données budgétaires et monétaires sont d’un meilleur niveau. Une mission itinérante d’assistance technique en matière de comptes nationaux et de statistiques des prix soutenue par la BAD débutera en novembre 2010. La division des statistiques du secteur réel au sein de la Direction Générale du Plan manque de personnel et a une faible capacité d’absorption d’assistance technique supplémentaire. La priorité doit donc consister à renforcer sa capacité à établir des statistiques du secteur réel et des données connexes qui soient fiables et disponibles en temps voulu (par exemple, statistiques du secteur agricole).

34. **Les mesures liées au programme recueillent en général le soutien d’importantes parties prenantes.** La mission a rencontré des représentants du secteur privé, des syndicats, de la société civile et de l’assemblée nationale. Malgré quelques inquiétudes, notamment liées au processus de réforme des entreprises publiques, il existe un vaste consensus sur l’importance d’atteindre les objectifs du programme et le point d’achèvement de l’initiative PPTE.

V. ÉVALUATION DES SERVICES DU FMI

35. **Les Comores sont en train de renouer lentement mais régulièrement avec la stabilité politique et connaissent un modeste redémarrage de la croissance.** La période précédant les élections présidentielles de fin d’année a été dénuée de tout trouble politique

majeur et le premier tour a été couronné de succès. La croissance du PIB réel est en train de rattraper la croissance démographique, laissant entrevoir pour l'avenir une augmentation bien nécessaire du revenu par habitant. Simultanément, les perspectives indiquent un renforcement de la position budgétaire à compter de 2010. Dans le contexte d'un regain d'intérêt pour ce pays de la part des bailleurs et des investisseurs, notamment ceux de la région du Golfe, cette évolution pourrait présager d'un revirement positif de la situation économique des Comores. Les services du FMI invitent instamment les autorités à s'assurer que les réformes qui sont complémentaires et propices à la croissance soient intensifiées et accélérées.

36. Le maintien de la stabilité macroéconomique doit rester un objectif clé à moyen terme pour le gouvernement. Le programme appuyé par la FEC exige des efforts pour renforcer la mobilisation des recettes et contenir les dépenses à des niveaux compatibles avec la viabilité à moyen terme des finances publiques. Dans ce contexte, les autorités s'efforcent en particulier de renforcer la cohésion entre les îles dans la gestion des régies financières, notamment de la Direction générale des impôts. Elles assurent également un contrôle strict des dépenses salariales par l'application rigoureuse d'un nouveau système informatisé de gestion de la solde ainsi que par l'instauration au titre du budget 2011 de listes des agents des ministères compatibles avec la viabilité budgétaire à moyen terme. Les services insistent sur la mise en œuvre des listes de recensement des agents des ministères dans les plus brefs délais pour assurer que le programme budgétaire reste sur les rails.

37. Les services du FMI accueillent avec satisfaction les progrès réalisés récemment pour renforcer la supervision bancaire, mais engagent les autorités à mettre en œuvre le reste des recommandations du FMI dans les plus brefs délais. Il s'agit notamment de remédier aux lacunes qui subsistent au regard i) de l'adéquation du cadre juridique, ii) de l'ampleur des risques couverts par la réglementation prudentielle, iii) de la qualité des procédures internes et des contrôles, et iv) des normes d'information financière (IFRS).

38. Pour remettre l'économie sur la voie d'une croissance forte et soutenue, il faudra mettre en œuvre avec détermination d'ambitieuses réformes structurelles. Les services du FMI saluent les projets du gouvernement visant à lancer des appels à manifestation d'intérêt en 2011 pour associer les partenaires stratégiques à la gestion des services d'utilité publique. Avec l'assistance technique de la SFI, les autorités ont entamé les travaux préparatoires aux réformes afin de commencer à remédier aux obstacles structurels profondément ancrés qui entravent la croissance, notamment les difficultés administratives coûteuses pour démarrer et clore une entreprise. Les autorités prennent également des mesures pour faire en sorte que les envois de fonds de la Diaspora soutiennent mieux la croissance, et pour augmenter au maximum les retombées de l'expansion de l'aide et de l'IDE sur la croissance. Si le taux de change effectif réel semble être globalement conforme aux fondamentaux économiques, ces efforts seront essentiels pour contenir les tendances à la surévaluation et renforcer la compétitivité. Les services du FMI invitent les autorités à

assurer une plus grande participation du secteur privé au débat de politique économique pour aider les investisseurs à être mieux informés au moment de prendre leurs décisions d'affectation des ressources. La mise en application complète des réformes dans ces domaines permettrait de faire progresser la croissance du PIB réel jusqu'à 4-5 % d'ici 2015, améliorant ainsi l'efficacité de la stratégie de réduction de la pauvreté des Comores.

39. **Les services du FMI recommandent l'achèvement de la deuxième revue au titre de la FEC et l'achèvement de la revue des assurances de financement, ainsi que la modification du critère de réalisation à la fin 2010 afférent au crédit net à l'État.** Des mesures correctrices destinées à éliminer les dérapages budgétaires du troisième trimestre sont en cours pour assurer que les résultats macroéconomiques des Comores restent globalement sur les rails et à la hauteur des efforts déployés par le gouvernement pour améliorer la mobilisation des recettes et rétablir une discipline des dépenses. Il convient néanmoins d'accélérer l'avancement du programme de réformes structurelles pour être sûr de ne pas mettre en péril les perspectives de croissance et de réduction de la pauvreté du pays. Dans ce contexte, les services du FMI se félicitent de la collaboration renouvelée entre le gouvernement et la SFI en matière de réformes des entreprises publiques et du climat des affaires. Il est maintenant de la responsabilité des autorités de maintenir le cap de ces initiatives; toutefois, le soutien des bailleurs, et en particulier du FMI, sera essentiel pour renforcer la volonté du gouvernement et les efforts qu'il déploie.

40. **Les principaux risques menaçant le programme ont trait aux tensions politiques entre les autorités de l'Union et celles des îles.** Un regain de tensions entre les différentes îles retarderait la mise en application de réformes politiquement difficiles, notamment la rationalisation des niveaux d'effectifs au sein de la fonction publique et la restructuration des services d'utilité publique. Il semble toutefois exister un large consensus national sur l'importance d'atteindre les objectifs du programme et le point d'achèvement de l'initiative PPTE. Parallèlement au redoublement des efforts pour mobiliser le soutien de l'opinion publique en faveur de ces réformes, cela devrait permettre d'atténuer les risques à l'avenir.

41. **Il est proposé que la prochaine consultation au titre de l'Article IV avec l'Union des Comores ait lieu d'ici 24 mois, sous réserve des dispositions de la décision sur les cycles de consultation dans les pays appliquant un programme.**

Tableau 1. Comores : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15

	2008	2009	2010		2011	2012	2013	2014	2015
			Prog. 1 ^{ère} rev.	Prog. révisé					
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national et prix									
PIB réel	1.0	1.8	2.1	2.1	2.5	3.5	4.0	4.0	4.0
Déflateur PIB	5.5	4.6	3.8	3.8	3.3	3.1	3.1	3.3	3.3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	4.8	4.8	2.6	2.7	3.0	2.9	2.9	3.0	3.0
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	7.4	2.2	3.1	3.2	2.8	2.9	3.0	3.0	3.0
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets	-6.8	9.7	9.6	0.3	1.5	1.2	1.5	2.2	4.6
Crédit intérieur	41.7	34.9	7.2	9.7	15.1	10.5	10.0	9.9	10.1
Crédit au gouvernement	31.2	13.4	-28.7	-7.8	17.5	4.3	2.6	1.5	-2.6
Monnaie au sens large	11.6	13.5	7.5	12.7	8.6	7.3	7.5	7.7	7.6
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire)	3.5	3.3	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Secteur extérieur									
Exportations (f.à.b.)	-55.4	93.1	17.1	14.1	13.9	8.2	7.8	7.8	7.9
Importations (f.à.b.)	28.5	1.6	13.1	14.4	-1.4	6.3	2.3	5.7	4.0
Exportations en volume	-35.0	71.2	18.1	12.5	9.8	2.1	1.8	2.7	2.7
Importations en volume	33.1	10.6	-0.8	-4.8	-7.0	4.8	-0.3	4.9	2.8
Termes de l'échange	-40.8	22.8	-13.0	-15.6	-2.1	4.5	3.1	4.2	3.8
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)									
Investissement et épargne									
Investissement intérieur brut	14.3	12.4	16.6	17.2	17.3	18.1	19.0	19.8	20.4
Public	9.3	4.7	7.5	7.5	7.7	8.0	8.5	8.8	9.0
Privé	5.0	7.7	9.1	9.7	9.6	10.1	10.6	11.0	11.5
Epargne nationale brute	3.2	3.4	7.7	7.1	3.7	5.0	7.0	7.9	9.3
Publique	1.0	4.1	7.6	8.5	1.0	2.1	2.4	3.1	3.6
Privée	2.3	-0.7	0.1	-1.4	2.8	2.9	4.6	4.8	5.7
Budget du gouvernement									
Recettes intérieures	13.1	13.9	14.3	14.4	14.2	14.5	14.7	15.1	15.5
Total dons	10.4	9.7	13.7	14.5	7.1	7.2	6.9	7.1	7.1
Total dépenses	26.0	23.0	23.2	24.0	23.2	22.7	22.9	23.0	23.0
Dépenses courantes	16.8	18.1	15.6	16.5	15.5	14.7	14.5	14.3	14.0
Solde primaire	-2.8	-2.6	-1.5	-1.6	-1.3	-0.5	-0.4	0.0	0.4
Variation des arriérés	0.2	0.2	-7.6	-7.8	-0.4	-0.5	-0.8	-0.9	-0.8
Intérêts extérieurs	0.1	-0.1	-2.2	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	0.0	0.4	-5.4	-5.4	-0.4	-0.5	-0.8	-0.9	-0.8
Solde global (base caisse)	-2.3	0.8	-2.7	-3.0	-2.2	-1.5	-2.2	-1.7	-1.2
Hors dons	-12.8	-8.9	-16.4	-17.4	-9.4	-8.7	-9.0	-8.8	-8.3
Financement	2.4	-0.7	-0.6	0.9	0.0	-0.7	-0.7	-0.9	-1.0
Extérieur	1.2	-1.3	0.8	1.3	-0.7	-0.9	-0.8	-1.0	-0.9
Intérieur	1.1	0.6	-1.4	-0.4	0.7	0.2	0.1	0.1	-0.1
Ecart de financement	0.0	0.0	3.3	2.1	2.2	2.2	2.9	2.6	2.2
Secteur Extérieur									
Exportations de biens et services	14.0	13.2	15.0	13.2	13.7	14.0	14.0	14.3	14.5
Importations de biens et services	48.4	47.9	50.5	50.8	47.6	47.4	45.3	44.6	43.2
Compte courant	-11.1	-9.0	-8.9	-10.2	-13.6	-13.1	-12.0	-11.9	-11.1
Excl. transferts officiels et transferts privés	-34.3	-34.7	-35.9	-38.1	-34.2	-33.6	-31.4	-30.4	-28.7
Dettes extérieures, VAN en pourcentage du PIB	37.4	46.2	41.8	41.8	40.2	38.4	36.5	34.5	32.5
VAN en pourcentage des exportations de biens et services	267	330	308	308	286	275	266	255	242
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services	12.2	14.3	19.5	19.5	9.7	9.1	7.8	8.3	10.3
Balance des paiements globales (en million de dollar E.U.)	-15.9	30.1	-6.0	-13.7	-11.8	-12.3	-16.6	-15.2	-10.8
Dons et emprunts (en pourcentage du PIB)	11.1	9.7	13.9	14.9	7.3	7.4	7.1	7.3	7.3
Réserves internationales brutes									
En millions de dollars US, fin d'année	110.4	153.1	153.3	137.5	139.3	139.8	140.6	141.5	144.1
Equivalent en mois d'importations, c.i.f.	5.1	7.1	6.5	6.1	6.3	6.0	5.9	5.7	5.6
Taux de change effectif réel (2000=100)	122.3	122.6
Taux de change dollar E.U. (moyenne annuelle)	334.3	353.2	360.7	383.2
<i>Pour mémoire</i>									
PIB (nominal, milliards FC)	178.0	189.6	201.0	201.0	212.7	226.8	243.3	261.4	280.8

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ L'écart de financement pour 2010–12 pourra être couvert avec des dons additionnels et l'appui du FMI au titre de la FEC.² Ratios de la dette extérieure avant allègement aux conditions traditionnelles. Les données sur la dette pour 2008 ne sont pas comparables.

Tableau 2A. Comores : Opérations financières consolidées des administrations publiques, 2008–15
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010		2011		2012		2013	2014	2015
			Prog. 1 ^{ère} rev	Prog. révisé	Prog. 1 ^{ère} rev	Prog. révisé	Prog. 1 ^{ère} rev	Prog. révisé			
Recettes et dons, total	41,853	44,776	56,340	57,912	45,322	45,349	49,063	49,210	52,606	58,082	63,384
Recettes	23,266	26,401	28,838	28,848	30,175	30,175	32,949	32,939	35,871	39,580	43,509
Fiscales	18,176	20,515	25,097	22,479	26,367	26,337	28,869	28,826	31,399	34,775	38,312
Impôts directs et indirects	9,006	10,867	14,435	11,998	15,647	16,000	17,511	17,371	18,752	20,756	22,776
Impôts sur le commerce extérieur	9,169	9,648	10,663	10,481	10,721	10,609	11,357	11,208	11,603	12,597	13,406
Non-fiscales	5,091	5,887	3,741	6,368	3,808	3,838	4,080	4,113	4,472	4,805	5,197
Dons	18,586	18,374	27,502	29,064	15,147	15,174	16,114	16,271	16,734	18,502	19,875
Aides budgétaires	2,857	7,743	14,399	15,177	0	0	0	0	0	0	0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	15,729	10,631	12,678	13,444	14,221	14,205	15,146	15,259	16,734	18,502	19,875
Assistance PPTTE intermédiaire			425	444	927	969	968	1,012	0	0	0
Dépenses et prêts nets, total	46,338	43,627	46,567	48,300	49,105	49,269	51,484	51,464	55,798	60,220	64,556
Dépenses courantes	29,855	34,240	31,432	33,155	32,377	32,941	33,168	33,428	35,226	37,255	39,386
Dépenses courantes primaires	26,490	29,806	29,190	29,391	30,108	30,107	30,784	30,436	32,110	33,931	35,918
Traitements et salaires	15,690	17,034	17,864	17,864	18,350	18,350	17,875	17,875	18,516	19,190	19,902
Biens et services	8,122	7,447	7,492	7,692	7,743	7,743	8,298	8,307	9,032	9,839	10,714
Transferts	2,678	5,325	3,835	3,835	4,015	4,015	4,611	4,254	4,562	4,902	5,301
Intérêts de la dette	1,273	1,069	1,100	1,425	989	987	1,021	1,008	941	919	885
Dette extérieure	888	715	906	1,197	785	781	807	793	746	736	688
Avant rééchelonnement			670	686	649	674	623	649	618	601	582
Sur les obligations restructurées			236	511	136	107	184	144	128	135	106
Dette intérieure	386	355	195	228	204	206	214	215	195	183	197
Maintenance des projets (fin. extérieur)	945	1,585	634	1,412	711	1,094	757	1,175	1,289	1,425	1,530
Assistance technique (fin. extérieur)	1,147	1,780	507	928	569	753	606	809	887	981	1,053
Dépenses en capital	16,483	8,939	15,135	15,145	16,728	16,328	18,316	18,036	20,572	22,965	25,169
Budgétaires (fin. ressources propres)	1,758	1,563	2,598	2,598	2,718	2,900	3,384	3,611	4,748	5,525	6,427
Financées sur ressources extérieures	14,725	7,326	11,960	11,970	13,389	12,807	14,260	13,754	15,094	16,646	17,881
Financées sur fonds de contrepartie	0	50	577	577	621	621	672	672	730	793	862
Prêts nets	0	448	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solde primaire	-4,981	-4,967	-2,950	-3,141	-2,651	-2,832	-1,218	-1,108	-986	124	1,165
Solde global (base ordonnancement)	-4,485	1,148	9,773	9,611	-3,783	-3,920	-2,420	-2,253	-3,193	-2,138	-1,172
Appuis budgétaires exclus	-23,072	-17,226	-17,729	-19,453	-18,930	-19,094	-18,535	-18,525	-19,927	-20,640	-21,047
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	309	430	-15,212	-15,593	-851	-851	-1,132	-1,134	-2,048	-2,327	-2,247
Intérêts sur la dette extérieure	232	-271	-4,428	-4,809.5	0	0	0	0	0	0	0
Arriérés intérieurs ¹	77	702	-10,784	-10,784	-851	-851	-1,132	-1,134	-2,048	-2,327	-2,247
Dette flottante exclue		-2,147									
Solde global (base caisse)	-4,176	1,579	-5,439	-5,982	-4,633	-4,771	-3,553	-3,388	-5,240	-4,465	-3,418
Dons exclus	-22,763	-16,795	-32,940	-35,046	-19,780	-19,945	-19,667	-19,659	-21,975	-22,967	-23,293
Erreurs et omissions	-57	-324									
Financement	4,233	-1,255	-1,205	1,859	-992	83	-2,041	-1,571	-1,747	-2,326	-2,833
Extérieur (net)	2,218	-2,387	1,653	2,605	-1,297	-1,466	-1,939	-2,021	-2,028	-2,489	-2,540
Tirages PIP (identifiés)	1,088	60	424	866	448	448	477	478	535	549	590
Amortissement	-2,164	-2,239	-2,800	-4,132	-2,650	-2,722	-2,653	-2,721	-2,563	-3,038	-3,130
Avant rééchelonnement			-2,510	-2,560	-2,433	-2,514	-2,379	-2,461	-2,206	-2,398	-2,489
Sur les obligations restructurées			-290	-1,572	-217	-208	-274	-259	-357	-641	-641
Apurement des arriérés et du service courant de la dette ²		-5,016									
Arriérés en principal	3,015	-1,155	-12,252	-13,937	0	0	0	0	0	0	0
Financement exceptionnel	280	5,964	16,282	19,808	905	807	237	221	0	0	0
Réaménagement et différé des arriérés			15,103	18,700	0	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des échéances courantes			1,178	1,108	905	807	237	221	0	0	0
Intérieur (net)	2,015	1,131	-2,858	-746	305	1,549	-102	450	281	163	-293
Financement bancaire	1,320	1,131	-2,858	-746	305	1,549	-102	450	281	163	-293
Banque Centrale	1,320	1,357	-2,445	-333	512	1,756	208	761	436	318	-293
Dont : FMI	1,826	1,693	0	920	0	0	0	0	0	-267	-770
Banques commerciales	0	-226	-413	-413	-207	-207	-310	-310	-155	-155	0
Financement non-bancaire	695	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Besoin de financement ³ (+ = sousfinancement)	0	0	6,644	4,123	5,625	4,689	5,594	4,958	6,988	6,791	6,251
<i>Pour mémoire</i>											
PIB (nominal)	178,047	189,586	200,995	201,028	212,644	212,732	226,484	226,823	243,319	261,428	280,815
Service de la dette payé au comptant ⁴			2,200	2,343	1,603	1,727	2,255	2,280	3,309	3,774	3,818

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Les cibles indicatives et les critères de réalisation

² Inclut les différés d'arriérés jusqu'au point de décision

³ L'écart de financement pour 2010–12 pourra être couvert avec des dons additionnels et l'appui du FMI au titre de la FEC.

⁴ Après assistance PPTTE intermédiaire de mi-2010 à 2012.

Tableau 2B. Comores : Opérations financières consolidées des administrations publiques, 2008–15
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010		2011		2012		2013	2014	2015
			Prog. 1 ^{ère} rev.	Prog. révisé	Prog. 1 ^{ère} rev.	Prog. révisé	Prog. 1 ^{ère} rev.	Prog. révisé			
Recettes et dons, total	23.5	23.6	28.0	28.8	21.3	21.3	21.7	21.7	21.6	22.2	22.6
Recettes	13.1	13.9	14.3	14.4	14.2	14.2	14.5	14.5	14.7	15.1	15.5
Fiscales	10.2	10.8	12.5	11.2	12.4	12.4	12.7	12.7	12.9	13.3	13.6
Impôts directs et indirects	5.1	5.7	7.2	6.0	7.4	7.5	7.7	7.7	7.7	7.9	8.1
Impôts sur le commerce extérieur	5.2	5.1	5.3	5.2	5.0	5.0	5.0	4.9	4.8	4.8	4.8
Non-fiscales	2.9	3.1	1.9	3.2	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.9
Dons	10.4	9.7	13.7	14.5	7.1	7.1	7.1	7.2	6.9	7.1	7.1
Aides budgétaires	1.6	4.1	7.2	7.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	8.8	5.6	6.3	6.7	6.7	6.7	6.7	6.7	6.9	7.1	7.1
Assistance PPTE interimaire			0.2	0.2	0.4	0.5	0.4	0.4	0.0	0.0	0.0
Dépenses et prêts nets, total	26.0	23.0	23.2	24.0	23.1	23.2	22.7	22.7	22.9	23.0	23.0
Dépenses courantes	16.8	18.1	15.6	16.5	15.2	15.5	14.6	14.7	14.5	14.3	14.0
Dépenses courantes primaires	14.9	15.7	14.5	14.6	14.2	14.2	13.6	13.4	13.2	13.0	12.8
Traitements et salaires	8.8	9.0	8.9	8.9	8.6	8.6	7.9	7.9	7.6	7.3	7.1
Biens et services	4.6	3.9	3.7	3.8	3.6	3.6	3.7	3.7	3.7	3.8	3.8
Transferts	1.5	2.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9
Intérêts de la dette	0.7	0.6	0.5	0.7	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3
Dette extérieure	0.5	0.4	0.5	0.6	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.2
Avant rééchelonnement			0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2
Sur les obligations restructurées			0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0
Dette intérieure	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Maintenance des projets (fin. extérieur)	0.5	0.8	0.3	0.7	0.3	0.5	0.3	0.5	0.5	0.5	0.5
Assistance technique (fin. extérieur)	0.6	0.9	0.3	0.5	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4
Dépenses en capital	9.3	4.7	7.5	7.5	7.9	7.7	8.1	8.0	8.5	8.8	9.0
Budgétaires (fin. ressources propres)	1.0	0.8	1.3	1.3	1.3	1.4	1.5	1.6	2.0	2.1	2.3
Financées sur ressources extérieures	8.3	3.9	6.0	6.0	6.3	6.0	6.3	6.1	6.2	6.4	6.4
Financées sur fonds de contrepartie	0.0	0.0	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Prêts nets	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire	-2.8	-2.6	-1.5	-1.6	-1.2	-1.3	-0.5	-0.5	-0.4	0.0	0.4
Solde global (base ordonnancement)	-2.5	0.6	4.9	4.8	-1.8	-1.8	-1.1	-1.0	-1.3	-0.8	-0.4
Appuis budgétaires exclus	-13.0	-9.1	-8.8	-9.7	-8.9	-9.0	-8.2	-8.2	-8.2	-7.9	-7.5
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	0.2	0.2	-7.6	-7.8	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.8	-0.9	-0.8
Intérêts sur la dette extérieure	0.1	-0.1	-2.2	-2.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs ¹	0.0	0.4	-5.4	-5.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5	-0.8	-0.9	-0.8
Dette flottante exclue		-1.1									
Solde global (base caisse)	-2.3	0.8	-2.7	-3.0	-2.2	-2.2	-1.6	-1.5	-2.2	-1.7	-1.2
Dons exclus	-12.8	-8.9	-16.4	-17.4	-9.3	-9.4	-8.7	-8.7	-9.0	-8.8	-8.3
Erreurs et omissions	0.0	-0.2									
Financement	2.4	-0.7	-0.6	0.9	-0.5	0.0	-0.9	-0.7	-0.7	-0.9	-1.0
Extérieur (net)	1.2	-1.3	0.8	1.3	-0.6	-0.7	-0.9	-0.9	-0.8	-1.0	-0.9
Tirages PIP (identifiés)	0.6	0.0	0.2	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
Amortissement	-1.2	-1.2	-1.4	-2.1	-1.2	-1.3	-1.2	-1.2	-1.1	-1.2	-1.1
Avant rééchelonnement											
Sur les obligations restructurées			-1.2	-1.3	-1.1	-1.2	-1.1	-1.1	-0.9	-0.9	-0.9
Apurement des arriérés et du service courant de la dette ²		-2.6	-0.1	-0.8	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2
Arriérés en principal	1.7	-0.6	-6.1	-6.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Financement exceptionnel	0.2	3.1	8.1	9.9	0.4	0.4	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des arriérés			7.5	9.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des échéances courantes	0.0	0.0	0.6	0.6	0.4	0.4	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.1	0.6	-1.4	-0.4	0.1	0.7	0.0	0.2	0.1	0.1	-0.1
Financement bancaire	0.7	0.6	-1.4	-0.4	0.1	0.7	0.0	0.2	0.1	0.1	-0.1
Banque Centrale	0.7	0.7	-1.2	-0.2	0.2	0.8	0.1	0.3	0.2	0.1	-0.1
Dont : FMI	1.0	0.9	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-0.1	-0.3
Banques commerciales	0.0	-0.1	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0
Financement non-bancaire	0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement ³ (+ = sousfinancement)	0.0	0.0	3.3	2.1	2.6	2.2	2.5	2.2	2.9	2.6	2.2
<i>Pour mémoire</i>											
PIB (nominal)	178,047	189,586	200,995	201,028	212,644	212,732	226,484	226,823	243,319	261,428	280,815
Service de la dette payé au comptant ⁴			1.1	1.2	0.8	0.8	1.0	1.0	1.4	1.4	1.4

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Les cibles indicatives et les critères de réalisation relatifs

² Inclut les différés d'arriérés jusqu'au point de décision PPTE.

³ L'écart de financement pour 2010–12 pourra être couvert avec des dons additionnels et l'appui du FMI au titre de la FEC.

⁴ Après assistance PPTE intérimaire de mi-2010 à 2012.

Tableau 2C. Comores : Opérations financières consolidées des administrations publiques, 2010–11
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2010								2011	
	Mar	Jun		Sep		Dec		Mar	Jun	
		Prog. 1 ^{ère} rev.	Réal.	Prog. 1 ^{ère} rev.	Prélím.	Prog. 1 ^{ère} rev.	Prog. révisé			
Recettes et dons, total	11,936	32,766	31,161	44,635	40,514	56,340	57,912	10,824	22,013	
Recettes	5,152	12,028	12,039	20,491	18,740	28,838	28,848	7,008	14,446	
Fiscales	4,477	9,959	9,481	17,747	15,398	25,097	22,479	6,049	12,527	
Impôts directs et indirects	2,285	6,174	4,725	10,177	7,164	14,435	11,998	3,821	7,753	
Impôts sur le commerce extérieur	2,192	3,785	4,756	7,571	8,234	10,663	10,481	2,228	4,774	
Non-fiscales	676	2,069	2,558	2,744	3,342	3,741	6,368	960	1,919	
Dons	6,784	20,738	19,122	24,145	21,774	27,502	29,064	3,816	7,567	
Aides budgétaires	3,610	14,399	14,415	14,399	14,466	14,399	15,177	0	0	
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	3,174	6,339	4,707	9,508	7,061	12,678	13,444	3,551	7,103	
Assistance PPTE interimaire				237	248	425	444	264	464	
Dépenses et prêts nets, total	9,480	22,243	20,112	32,849	30,577	46,567	48,300	11,507	23,919	
Dépenses courantes	7,189	14,676	15,340	21,576	22,922	31,432	33,155	8,005	15,842	
Dépenses courantes primaires	5,855	13,525	13,557	19,836	20,208	29,190	29,391	7,229	14,437	
Traitements et salaires	4,161	8,664	8,388	12,995	12,778	17,864	17,864	4,642	9,267	
Biens et services	1,210	3,633	3,592	5,050	4,939	7,492	7,692	1,703	3,484	
Transferts	484	1,227	1,577	1,791	2,490	3,835	3,835	883	1,686	
Intérêts de la dette	329	581	470	884	744	1,100	1,425	314	482	
Dette extérieure	241	483	321	738	571	906	1,197	265	379	
Avant rééchelonnement	237	314	317	553	566	670	686	248	325	
Sur les obligations restructurées	4	169	4	185	5	236	511	17	54	
Dette intérieure	88	97	149	146	173	195	228	49	103	
Maintenance des projets (fin. extérieur)	473	317	847	475	1,271	634	1,412	273	547	
Assistance technique (fin. extérieur)	532	254	466	380	699	507	928	188	376	
Dépenses en capital	2,291	7,568	4,772	11,273	7,654	15,135	15,145	3,502	8,077	
Budgétaires (fin. ressources propres)	122	1,299	880	1,870	1,816	2,598	2,598	145	1,363	
Financées sur ressources extérieures	2,169	5,980	3,892	8,970	5,838	11,960	11,970	3,202	6,403	
Financées sur fonds de contrepartie	0	289	0	433	0	577	577	155	311	
Prêts nets	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde primaire	-825	-2,795	-2,398	-1,216	-3,284	-2,950	-3,141	-366	-1,354	
Solde global (base ordonnancement)	2,456	10,523	11,048	11,786	9,937	9,773	9,611	-683	-1,906	
Appuis budgétaires exclus	-4,328	-10,215	-8,074	-12,359	-11,837	-17,729	-19,453	-4,498	-9,473	
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-1,407	-10,181	-9,433	-14,712	-14,759	-15,212	-15,593	0	-283	
Intérêts sur la dette extérieure	-387	-397	-387	-4,428	-4,809	-4,428	-4,809	0	0	
Arriérés intérieurs ¹	-1,020	-9,784	-9,046	-10,284	-9,949	-10,784	-10,784	0	-283	
Dette flottante exclue	-2,645		-11,222		-11,914					
Solde global (base caisse)	1,049	342	1,615	-2,926	-4,821	-5,439	-5,982	-683	-2,190	
Dons exclus	-5,735	-20,396	-17,507	-27,071	-26,596	-32,940	-35,046	-4,498	-9,757	
Erreurs et omissions	-1,297	0	372	0	59	0	0	0	0	
Financement	248	-2,818	-1,988	-2,853	4,763	-1,205	1,859	683	218	
Extérieur (net)	-139	-359	-279	1,740	4,172	1,653	2,605	-496	-686	
Tirages PIP (identifiés)	0	212	199	318	748	424	866	112	224	
Amortissement	-889	-1,401	-1,311	-2,136	-2,074	-2,800	-4,132	-790	-1,247	
Avant rééchelonnement	-876	-1,257	-1,269	-1,941	-1,979	-2,510	-2,560	-737	-1,143	
Sur les obligations restructurées	-13	-144	-42	-195	-95	-290	-1,572	-53	-104	
Arriérés en principal	-1,165	-1,235	-1,195	-12,252	-13,937	-12,252	-13,937	0	0	
Financement exceptionnel	1,915	2,065	2,028	15,810	19,435	16,282	19,808	183	337	
Réaménagement et différé des arriérés	1,536	1,536	1,536	15,103	18,700	15,103	18,700	0	0	
Réaménagement et différé des échéances courantes	380	529	493	707	735	1,178	1,108	183	337	
Intérieur (net)	387	-2,459	-1,709	-4,593	590	-2,858	-746	1,179	904	
Financement bancaire	387	-2,459	-1,709	-4,593	590	-2,858	-746	1,179	904	
Banque Centrale	465	-2,356	-1,392	-4,324	756	-2,445	-333	1,220	966	
Dont : FMI	0	0	0	0	920	0	920	0	0	
Banques commerciales	-78	-103	-317	-269	-166	-413	-413	-41	-62	
Financement non-bancaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Besoin de financement ³ (+ = sousfinancement)	0	2,477	0	5,779	0	6,644	4,123	0	1,972	
<i>Pour mémoire</i>										
PIB (nominal)	201,028	200,995	201,028	200,995	201,028	200,995	201,028	212,732	212,732	
Service de la dette payé au comptant ⁴	754	1,452	1,186	3,507	1,708	3,680	3,823	608	824	

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

¹ Les cibles indicatives et les critères de réalisation relatifs à

² Inclut les différés d'arriérés jusqu'au point de décision PPTE, au delà duquel les arriérés sont supposés être apurés par rééchelonnements ou différés nouveaux.

³ L'écart de financement pour 2010–12 pourra être couvert avec des dons additionnels et l'appui du FMI au titre de la FEC.

⁴ Après assistance PPTE interimaire de mi-2010 à 2012.

Tableau 3. Comores : Situation monétaire, 2008–15
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
			Proj	Proj	Proj	Proj	Proj	Proj
Avoirs extérieurs nets	40,203	44,114	44,264	44,919	45,458	46,139	47,134	49,310
Banque Centrale: Avoirs	39,861	51,601	52,545	53,512	53,972	54,550	55,162	56,441
Banque Centrale: Engagements	-2,379	-8,108	-9,028	-9,028	-9,028	-9,028	-8,761	-7,992
Banques Commerciales: Avoirs	3,612	2,089	2,215	2,344	2,499	2,681	2,881	3,094
Banques Commerciales: Engagements	-890	-1,468	-1,468	-1,909	-1,985	-2,065	-2,147	-2,233
Credit intérieur net	10,496	13,419	20,584	25,522	30,150	35,239	40,593	45,240
Crédit intérieur	27,503	37,095	40,682	46,814	51,724	56,916	62,557	68,895
Crédit net a l'Etat ¹	5,246	7,266	5,195	6,744	7,195	7,475	7,639	7,866
<i>Dont: Tresor</i>	8,473	9,604	8,858	10,407	10,857	11,138	11,301	11,008
Créances sur ent. pub.	2,744	1,303	1,975	1,975	1,975	1,975	1,975	1,975
Créances sur autres institutions financières	53	478	319	319	319	319	319	319
Crédit au secteur privé	19,460	28,048	33,511	38,095	42,554	47,466	52,944	59,054
Autres postes (nets)	-17,007	-23,676	-20,098	-21,292	-21,575	-21,677	-21,964	-23,654
Monnaie au sens large	50,699	57,533	64,848	70,441	75,608	81,378	87,727	94,551
Monnaie	34,622	35,664	40,198	43,665	46,868	50,548	54,603	58,970
Billets en circulation	12,335	14,291	16,107	17,497	18,780	20,213	21,791	23,485
Dépôts à vue	22,287	21,373	24,090	26,168	28,088	30,231	32,590	35,125
Quasi-monnaie	16,077	21,869	24,650	26,776	28,740	30,830	33,124	35,581
<i>Pour mémoire (en pourcentage de la monnaie au sens large en début de la période)</i>								
Avoirs extérieurs nets	-6.5	7.7	0.3	1.0	0.8	0.9	1.2	2.5
Credit intérieur net	18.1	5.8	12.5	7.6	6.6	6.7	6.6	5.3
Crédit intérieur	17.8	18.9	6.2	9.5	7.0	6.9	6.9	7.2
Crédit net a l'Etat	5.1	4.0	-3.6	2.4	0.6	0.4	0.2	0.3
Créances sur ent. pub.	3.8	-2.8	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé	9.2	16.9	9.5	7.1	6.3	6.5	6.7	7.0
Autres postes (nets)	0.3	-13.2	6.2	-1.8	-0.4	-0.1	-0.4	-1.9
Monnaie au sens large	11.6	13.5	12.7	8.6	7.3	7.6	7.8	7.8
Monnaie	5.8	2.1	7.9	5.3	4.5	4.9	5.0	5.0
Quasi-monnaie	5.8	11.4	4.8	3.3	2.8	2.8	2.8	2.8
Velocite	3.5	3.3	3.3	3.2	3.2	3.2	3.2	3.2
Crédit au secteur privé (variation en pourcent	27.3	44.1	19.5	13.7	11.7	11.5	11.5	11.5

Sources: Banque centrale des Comores; estimations et projections des services du FMI

¹ Inclut le crédit net aux entités gouvernementales autres que le trésor public.

Tableau 4. Comores : Balance des paiements, 2008–15
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010 Proj	2011 Proj	2012 Proj	2013 Proj	2014 Proj	2015 Proj
Compte courant	-19,675	-17,081	-20,476	-28,830	-29,665	-29,160	-31,097	-31,268
Biens et services	-61,200	-65,762	-75,500	-72,066	-75,589	-76,197	-79,186	-80,501
Balance commerciale	-56,882	-55,815	-63,890	-62,250	-66,051	-67,278	-70,983	-73,570
Exportations (f.à.b.)	2,190	4,230	4,828	5,498	5,948	6,411	6,913	7,455
Importations (f.à.b.)	-59,072	-60,045	-68,718	-67,748	-71,999	-73,689	-77,896	-81,025
Services (net)	-4,319	-9,947	-11,610	-9,816	-9,538	-8,919	-8,203	-6,931
Recettes	22,811	20,806	21,773	23,682	25,875	27,667	30,373	33,319
Paievements	-27,130	-30,753	-33,383	-33,498	-35,413	-36,586	-38,576	-40,251
Revenu (net)	67	-4	-1,168	-653	-536	-296	-376	-211
Crédit	955	711	29	128	257	450	360	478
Débit	-888	-715	-1,197	-781	-793	-746	-736	-688
of which: Interest on rescheduled obligations			-511	-107	-144	-128	-135	-106
Transferts courants (net)	41,459	48,685	56,192	43,888	46,461	47,333	48,466	49,443
Administrations publiques	4,949	11,108	17,621	2,053	2,189	2,175	2,405	2,584
Dont : Assistance HIPC interrimaire			105	206	205	0	0	0
Secteur privé	36,509	37,577	38,572	41,835	44,272	45,157	46,061	46,860
Compte capital & opérations financières	16,303	22,576	15,315	24,301	24,945	22,751	25,185	27,065
Compte de capital	13,637	10,771	11,444	13,121	14,083	14,559	16,097	17,291
Transferts en capital	13,637	10,771	11,444	13,121	14,083	14,559	16,097	17,291
Transferts des actifs fixes	13,637	7,266	11,104	12,359	13,276	14,559	16,097	17,291
of which: HIPC interrim assistance			339	762	807	0	0	0
Compte financier	2,666	11,806	3,871	11,180	10,862	8,192	9,087	9,775
Investissement direct	1,545	4,882	5,089	8,067	8,122	8,174	8,225	8,277
Portefeuille net & autres investissements	1,121	6,924	-1,218	3,113	2,741	19	863	1,498
Administrations publiques	-1,076	1,960	-3,266	-2,274	-2,243	-2,028	-2,489	-2,540
Tirages	1,088	60	866	448	478	535	549	590
Allocation DTS		4,139						
Amortissement	-2,164	-2,239	-4,132	-2,722	-2,721	-2,563	-3,038	-3,130
Avant rééchelonnement			-2,560	-2,514	-2,461	-2,206	-2,398	-2,489
Sur les obligations restructurées			-1,572	-208	-259	-357	-641	-641
Secteur privé (net)	2,197	4,963	2,047	5,386	4,983	2,047	3,352	4,038
Banques, net	-1,153	2,101	-126	312	-79	-102	-117	-128
Autres	3,351	2,862	2,173	5,075	5,062	2,149	3,469	4,166
Erreurs et omissions	-1,952	5,135	0	0	0	0	0	0
Solde global	-5,323	10,630	-5,161	-4,529	-4,720	-6,409	-5,912	-4,203
Financement	5,323	-10,630	1,038	-160	-239	-578	-879	-2,049
AEN banque centrale (hausse = -)	1,797.7	-10,151	-24	-967	-460	-578.4	-878.6	-2,049
Avoirs extérieurs	2	-11,741	-944	-967	-460	-578	-612	-1,279
Passifs extérieurs	1,796	1,590	920	0	0	0	-267	-770
Utilisation crédits FMI	1,826	1,693	920	0	0	0	-267	-770
Variation nette des arriérés	3,246	-1,427	-18,746	0	0	0	0	0
Apurement des arriérés et du service courant de la dette ²	0	-5,016						
Financement exceptionnel	280	5,964	19,808	807	221	0	0	0
Réaménagement et différé des arriérés			18,700	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des échéances courantes			1,108	807	221	0	0	0
Écart de financement ²	0	0	4,123	4,689	4,958	6,988	6,791	6,251
<i>Postes pour mémoire :</i>								
Compte courant (pourcentage du PIB)	-11.1	-9.0	-10.2	-13.6	-13.1	-12.0	-11.9	-11.1
Transferts exclus	-34.3	-34.7	-38.1	-34.2	-33.6	-31.4	-30.4	-28.7
Exportations biens & services (pourcentage du PIB)	14.0	13.2	13.2	13.7	14.0	14.0	14.3	14.5
Importations biens & services (pourcentage du PIB)	48.4	47.9	50.8	47.6	47.4	45.3	44.6	43.2
Réserves internationales brutes (En millions de dollars EU)	110.4	153.1	137.5	139.3	139.8	140.6	141.5	144.1
En mois d'importations de biens et services	5.1	7.1	6.1	6.3	6.0	5.9	5.7	5.6

Sources: autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI.

¹ Inclut les différés d'arriérés jusqu'au point de décision PPTE, au delà duquel les arriérés sont supposés être apurés par rééchelonnements ou différés nouveaux.

² L'écart de financement pour 2010–12 pourra être couvert avec des dons additionnels et l'appui du FMI au titre de la FEC.

Tableau 5. Comores : Dépenses sociales, 2008–11
(en millions de FC, en valeur cumulée, sauf indication contraire)

	2008	2009	2010	2011
Education	9,573	10,089	12,775	13,761
Traitements et salaires	5,783	7,597	8,336	8,753
Biens et services	171	145	336	420
Transferts	731	649	903	1,038
Dépenses en capital	2,888	1,698	3,200	3,550
Financées sur ressources propres	0	0	200	400
Financées sur ressources extérieures	2,888	1,698	3,000	3,150
Santé	5,437	3,195	6,095	6,565
Traitements et salaires	1,189	1,361	1,429	1,501
Biens et services	19	6	80	120
Transferts	392	130	466	495
Dépenses en capital	3,838	1,698	4,120	4,450
Financées sur ressources propres	0	0	120	250
Financées sur ressources extérieures	3,838	1,698	4,000	4,200
Total education et santé	15,010	13,284	18,870	20,327
Financées sur ressources propres	8,284	9,888	11,870	12,977
Financées sur ressources propres, en pourcentage de PIB	4.7	5.2	5.9	6.1
<i>Pour mémoire</i>				
PIB (nominal)	178,047	189,586	201,028	212,732

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

Tableau 6. Comores : Calendrier des décaissements et revues prévus au titre de la FEC, 2009–12

Date	Décaissements ¹ (millions de DTS)	Conditions
30 septembre 2009 ²	4,2275	Décaissé à partir de l'approbation du Conseil d'administration (21 septembre 2009)
30 juin 2010	1,5575	Décaissé à partir de l'achèvement de la première revue (21 juin 2010)
15 septembre 2010	1,5575	Achèvement de la deuxième revue, à partir de l'observation des critères de réalisation au 30 juin 2010
15 mars 2011	1,5575	Achèvement de la troisième revue à partir de l'observation des critères de réalisation au 31 décembre 2010
15 septembre 2011	1,5575	Achèvement de la quatrième revue à partir de l'observation des critères de réalisation au 30 juin 2011
15 mars 2012	1,5575	Achèvement de la cinquième revue à partir de l'observation des critères de réalisation au 31 décembre 2011
7 septembre 2012	1,5575	Achèvement de la sixième revue à partir de l'observation des critères de réalisation au 30 juin 2012

Source : estimations et projections des services du FMI.

¹ Basés sur un niveau d'accès de 152,5 % de la quote-part (13,5725 millions de DTS).

² Comprend le remboursement anticipé de 1,1125 million de DTS de l'achat de l'AUPC de décembre 2008.

Tableau 7. Comores : Indicateurs de capacité à rembourser le FMI, 2009–22

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	Projections													
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants														
(en millions de DTS)														
Principal	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.45	1.29	1.60	1.60	1.60	1.16	0.31	0.00	0.00
Commissions et intérêts ¹	0.02	0.00	0.00	0.02	0.02	0.02	0.02	0.01	0.01	0.01	0.00	0.00	0.00	0.00
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs														
(en millions de DTS)														
Principal	1.12	0.00	0.00	0.00	0.00	0.45	1.29	2.07	2.69	3.16	2.71	1.87	1.09	0.47
Commissions et intérêts ¹	0.03	0.00	0.00	0.04	0.04	0.04	0.04	0.03	0.03	0.02	0.01	0.01	0.00	0.00
Total des obligations sur la base des crédits existants et prospectifs ²														
En millions de DTS	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	1.3	2.1	2.7	3.2	2.7	1.9	1.1	0.5
En millions de FC	626.6	0.0	0.0	23.4	23.6	290.8	793.6	1,253.0	1,622.9	1,897.4	1,622.9	1,121.7	650.4	280.4
En pourcentage des recettes publiques	2.4	0.0	0.0	0.1	0.1	0.7	1.8	2.6	3.1	3.4	2.7	1.7	0.9	0.4
En pourcentage des exportations de biens et de services	2.5	0.0	0.0	0.1	0.1	0.8	1.9	2.8	3.3	3.6	2.8	1.8	0.9	0.4
En pourcentage du service de la dette ³	21.2	0.0	0.0	0.7	0.7	7.2	17.3	28.0	36.7	44.3	42.8	34.4	19.9	8.5
En pourcentage du PIB	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	0.4	0.5	0.6	0.4	0.3	0.2	0.1
En pourcentage de la quote-part	12.9	0.0	0.0	0.4	0.4	5.5	14.9	23.6	30.6	35.7	30.6	21.1	12.2	5.3
Encours total des crédits du FMI ²														
En millions de DTS	6.4	9.6	12.7	15.8	15.8	15.4	14.1	12.0	9.3	6.1	3.4	1.6	0.5	0.0
En millions de FC	3,513.3	5,458.8	7,386.3	9,260.2	9,319.7	9,109.6	8,389.0	7,153.9	5,548.9	3,663.5	2,046.5	930.8	280.4	0.0
En pourcentage des recettes publiques	13.3	18.9	24.5	28.1	26.0	23.0	19.3	15.0	10.7	6.6	3.4	1.4	0.4	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	14.0	20.5	25.3	29.1	27.3	24.4	20.6	16.0	11.4	6.9	3.5	1.5	0.4	0.0
En pourcentage du service de la dette ³	119.0	130.9	276.1	282.2	281.6	225.6	182.8	159.7	125.5	85.6	53.9	28.6	8.6	0.0
En pourcentage du PIB	1.9	2.7	3.5	4.1	3.8	3.5	3.0	2.4	1.7	1.1	0.6	0.2	0.1	0.0
En pourcentage de la quote-part	72.4	107.5	142.5	177.5	177.5	172.5	158.0	134.7	104.5	69.0	38.5	17.5	5.3	0.0
Utilisation nette des crédits du FMI (en millions de DTS)														
Décaissements	3.1	3.1	3.1	3.1	0.0	-0.5	-1.3	-2.1	-2.7	-3.2	-2.7	-1.9	-1.1	-0.5
Remboursements et rachats	4.2	3.1	3.1	3.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	1.3	2.1	2.7	3.2	2.7	1.9	1.1	0.5
Pour mémoire														
PIB nominal (en millions de FC)	189,586	201,028	212,732	226,823	243,319	261,428	280,815	300,722	322,041	344,871	369,319	395,500	423,538	453,563
Exportations de biens et de services (en millions of de FC)	25,036	26,601	29,180	31,823	34,078	37,285	40,775	44,608	48,612	52,958	57,764	63,030	68,808	75,141
Recettes publiques (en millions de FC)	26,401	28,848	30,175	32,939	35,871	39,580	43,509	47,534	51,971	55,886	60,865	66,315	72,400	78,810
Service de la dette (en millions de FC) ²	2,954	4,170	2,675	3,282	3,309	4,039	4,590	4,479	4,422	4,281	3,796	3,257	3,265	3,281
FC/DTS (moyenne sur la période)	545													

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ Tient compte de la remise temporaire d'intérêts sur les prêts du fonds fiduciaire RPC jusqu'en décembre 2011.

² À partir de l'hypothèse du décaissement de la totalité du montant FEC de 13,57 milliards de DTS (152,5% de la quote-part). La totalité du crédit AUPC de 1,1 million de dollars (12,5% de la quote part) a été rachetée à partir du premier décaissement FEC.

³ Total service de la dette avant aide intérimaire PPTE; comprend remboursements et rachats au FMI.

Annexe I. Compétitivité extérieure des Comores — Évaluation¹

La compétitivité extérieure des Comores reste faible. Le taux de change est globalement conforme aux fondamentaux économiques mais demeure sujet à des poussées de surévaluation, et d'après les indicateurs structurels, le climat des affaires aux Comores est médiocre par rapport aux pays comparables. A l'avenir, les risques de surévaluation pourraient s'intensifier en l'absence d'un assainissement continu des finances publiques, d'une stabilité politique durable, et de réformes structurelles destinées à améliorer le climat des affaires et la gouvernance.

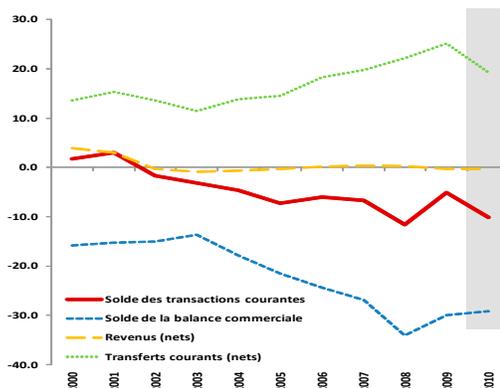
A. Évolution du secteur extérieur

1. **Le taux de change effectif réel (TCER) s'est régulièrement apprécié au cours des dix dernières années.** Entre 2000 et 2009, le TCER basé sur l'IPC a connu une appréciation de 23 %, du fait surtout du renforcement de l'euro par rapport au dollar et plus récemment de la hausse des cours du pétrole et des denrées alimentaires².

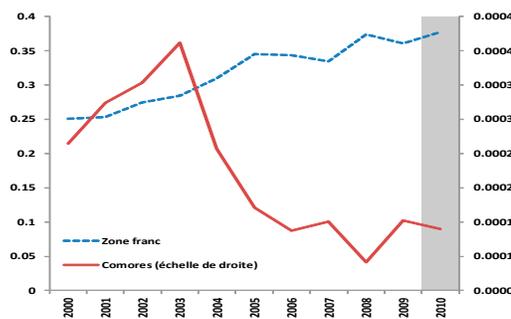
2. **Au cours de la même période, la position extérieure des Comores s'est considérablement affaiblie.** Les termes de l'échange ont subi une importante détérioration, la croissance des importations a été vigoureuse, alimentée par l'accroissement des flux d'aide et des envois de fonds des expatriés, et les exportations ont été faibles — notamment par rapport aux autres pays de la zone franc³. La mauvaise tenue des exportations s'explique également par l'instabilité politique chronique, l'insuffisance des infrastructures et la médiocrité du climat des affaires, qui ont découragé les initiatives du secteur privé et dissuadé les investisseurs étrangers. En conséquence, les Comores ont vu leur part des exportations mondiales décliner et leur déficit commercial se creuser de façon significative (graphique 1).

Graphique 1 : A. Évolution du secteur extérieur (2000-2010)

Solde des transactions courantes et son financement
(en pour cent du PIB)



Parts de marché à l'exportation
(en pour cent)



¹ Document préparé par Valerio Crispolti.

² Depuis leur adhésion à la zone franc en 1979, les Comores ont un régime de change fixe.

³ Depuis son niveau le plus élevé en 2004, le cours mondial de la vanille — principale exportation des Comores — s'est effondré tandis que les cours des produits pétroliers et des denrées alimentaires ont suivi une tendance à la hausse. Simultanément, les importations de biens et services ont progressé pour passer de 33 % du PIB en 2000 à 48 % en 2009.

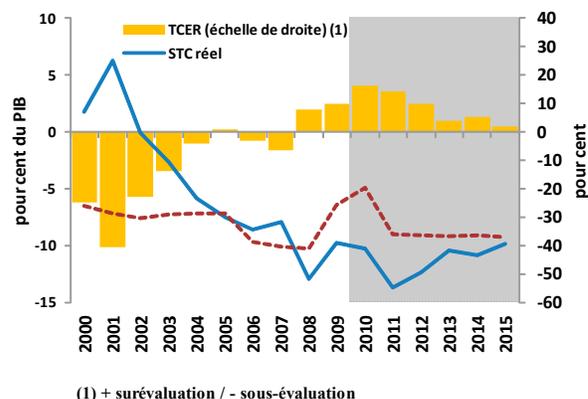
B. Compétitivité des prix : évaluation du taux de change⁴

Méthode de l'équilibre macroéconomique

3. La méthode de l'équilibre macroéconomique vise à mesurer l'alignement du taux de change en calculant la différence entre le solde courant *sous-jacent* et son niveau d'équilibre estimé (la *norme*)⁵.

L'ampleur de l'ajustement du taux de change nécessaire pour combler l'écart entre le solde courant *sous-jacent* et la norme de solde courant donne une idée du désalignement existant de la monnaie (sous ou surévaluation)⁶.

Graphique 2 : Méthode d'équilibre macroéconomique (EM)



4. D'après les estimations des services du FMI, le TCER des Comores est globalement conforme aux fondamentaux économiques à moyen terme (graphique 2). À fin 2009, le solde courant *sous-jacent* et la *norme* du solde courant étaient respectivement estimés à -9,8 and -6,5 % du PIB. Cela signifie une surévaluation d'environ 10 % en termes réels étant donné l'élasticité présumée du solde courant par rapport au taux de change. À moyen terme, la *norme* du solde courant pourrait baisser en raison du ralentissement de l'assainissement des finances publiques aux Comores par rapport à ses partenaires commerciaux. En conséquence, la dévaluation réelle nécessaire pour combler l'écart entre le solde courant *sous-jacent* et la *norme* de solde courant ne serait plus que de 2 % d'ici 2015⁷.

⁴ L'évaluation du taux de change se fonde sur Vitek, 2010, "Exchange Rate Assessment Toolkit"; et Aydin, 2010, "Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies" (documents internes du FMI). La série de données utilisée pour les régressions contient des données annuelles sur les pays d'Afrique subsaharienne non exportateurs de pétrole au cours de la période 1990-2010.

⁵ Le solde courant *sous-jacent* s'obtient en excluant les facteurs passagers du solde courant, notamment en comblant les écarts de production entre le pays et ses partenaires commerciaux et en effectuant une correction pour l'impact décalé des variations passées du taux de change. La *norme* est estimée en fonction des fondamentaux du pays tels qu'ils sont prévus à moyen terme. Voir Christiansen *et al.*, 2009, "External Balance in Low Income Countries" (IMF WP/09/221).

⁶ Le niveau de correction du taux de change nécessaire pour éliminer l'écart entre le solde extérieur courant *sous-jacent* et la *norme* est obtenu en utilisant l'élasticité propre au pays du solde extérieur courant par rapport aux variations du taux de change réel. Une élasticité de -0,330 a été utilisée sur la base des travaux de Tokarick, 2009, "A Method for Calculating Export Supply and Import Demand Elasticities" (mimeo).

⁷ Pour vérifier la robustesse, les services du FMI ont également estimé la *norme* selon les coefficients CGER. La nouvelle *norme* correspond à la *norme* de l'équilibre macroéconomique, mais indique une surévaluation légèrement supérieure à moyen terme (17 % en 2015). Cela montre essentiellement que la méthode CGER ne tient pas compte des flux d'aide ni des envois de fonds des expatriés qui sont d'importantes sources de financement des importations aux Comores (voir Annexe II).

Méthode de la viabilité externe

5. **La méthode de la viabilité externe étudie la relation entre le solde courant sous-jacent et la viabilité de la position des avoirs extérieurs nets à moyen terme d'un pays⁸.** À la différence de la méthode de l'équilibre macroéconomique, la *norme* dans la méthode de la viabilité externe est estimée en fonction du solde des transactions courantes qui permettrait de stabiliser la position des avoirs extérieurs nets (AEN) d'un pays à un niveau de référence.

6. **Différents scénarios ont été étudiés pour déterminer le niveau de référence des AEN des Comores.** Selon un scénario rétrospectif, la *norme* a été calculée en fonction du solde des transactions courantes qui permettrait de stabiliser la position des avoirs extérieurs nets (AEN) à son niveau de fin 2009 (-37 % du PIB)⁹. Dans le cadre d'un scénario prospectif, la *norme* a été estimée en fonction du solde des transactions courantes qui permettrait de maintenir la position des avoirs extérieurs nets (AEN) à son niveau à moyen terme, en envisageant différentes hypothèses de flux d'IDE et leurs effets respectifs¹⁰. Selon le scénario pessimiste, le ratio IDE/PIB (2,6 % en 2009) reviendrait progressivement à sa moyenne historique de 0,7 % à moyen terme. Selon des hypothèses plus optimistes, ce ratio atteindrait 5 % d'ici 2015, niveau correspondant à celui des économies insulaires régionales¹¹.

Tableau 1 : Approche axée sur la viabilité extérieure

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Scénario rétrospectif		Scénario prospectif		
	IDE élevé	IDE de référence	IDE élevé	IDE de référence	IDE faible
Repère d'AEN	-36.9	-15.4	-15.4	-10.5	-7.4
Compte courant sous-jacent	-9.8	-9.9	-9.9	-9.9	-9.9
Norme de compte courant	-2.5	-1.0	-1.0	-0.7	-0.5
Écart entre sous-jacent et norme	-7.3	-8.9	-8.9	-9.2	-9.4
Surévaluation réelle estimée (en pourcentage)	22.1	26.7	26.7	27.7	28.4

⁸ Ici, les services du FMI partent du principe que les Comores obtiendront l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM en 2012.

⁹ Le niveau de référence des AEN doit être vu comme une illustration plutôt qu'une norme (ou un niveau approprié à atteindre), étant donné que les Comores sont en situation de surendettement avec un ratio VAN de la dette/exportations de 343 % à fin 2009—niveau nettement supérieur aux seuils de viabilité de la dette des PPTE et des pays à faible revenu (EBS/10/110).

¹⁰ La position des AEN est estimée à l'aide de données sur les AEN du système bancaire, la dette extérieure publique, et l'encours d'IDE; sa valeur à moyen terme est le niveau prévu pour 2015.

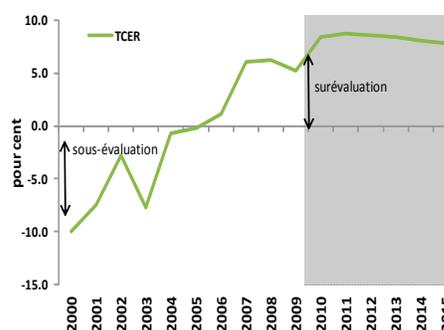
¹¹ Madagascar, Maurice, et les Seychelles, où le ratio moyen IDE/PIB sur la période 2010–15 devrait être, selon les prévisions, de 6 %.

7. **Les résultats basés sur la méthode de la viabilité externe indiquent une surévaluation de l'ordre de 22 à 28 % (tableau 1).** Pour maintenir la position des AEN au niveau de 2009, il faudrait que le déficit des transactions courantes se résorbe pour se situer à 2,5 % du PIB (contre des prévisions de -9,9 % du PIB pour 2015), ce qui nécessiterait une dépréciation en termes réels de 22 % à moyen terme. Dans le scénario prospectif, l'ajustement nécessaire du solde des transactions courantes pour parvenir à la viabilité à long terme varie de 8,9 à 9,4 % du PIB selon diverses hypothèses de flux d'IDE. Dans le cas présent, la dépréciation réelle nécessaire pour combler l'écart se situerait entre 26,7 % et 28,4 %.

Méthode du taux de change réel d'équilibre

8. **La méthode du taux de change réel d'équilibre estime directement le niveau d'équilibre du taux de change en fonction de ses fondamentaux à moyen terme¹².** L'écart entre le taux de change effectif réel et l'estimation de son niveau d'équilibre indique l'ajustement de taux de change nécessaire pour rétablir l'équilibre à moyen terme.

Graphique 3 : Méthode du taux de change effectif réel d'équilibre (TCER)



9. **D'après les estimations basées sur la méthode du taux de change réel d'équilibre, le taux de change effectif réel des Comores est légèrement surévalué (graphique 3).** À fin 2009, le taux de change était surévalué d'environ 5 % en termes réels. À moyen terme, la surévaluation réelle augmenterait jusqu'à près de 8 % du fait de l'expansion des flux d'aide et des envois de fonds des expatriés.

Méthode de la parité de pouvoir d'achat (PPP)

10. **La méthode de la PPP évalue l'alignement du taux de change en considérant que l'hypothèse de la PPP se vérifie¹³.** L'écart entre le taux de change effectif réel et son niveau d'équilibre en fonction de la PPP détermine le niveau de sous ou surévaluation de la monnaie. Pour les Comores, cette méthode indique une surévaluation en termes réels d'environ 10 % à moyen terme.

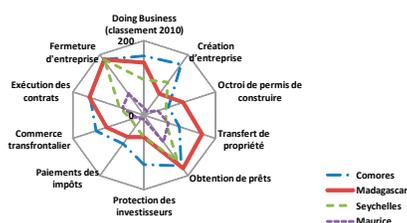
¹² Les fondamentaux sont notamment les termes de l'échange, la productivité, la consommation des administrations publiques, la position des avoirs nets extérieurs, les flux d'aide et les envois de fonds des expatriés.

¹³ Dans le cadre de l'hypothèse PPP, le niveau d'équilibre du TCER est obtenu de façon approximative par une constante. En conséquence, le taux de change nominal évolue pour compenser les variations des écarts de prix avec les partenaires commerciaux.

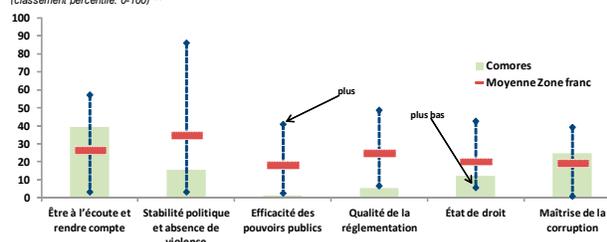
C. Compétitivité hors prix : évaluation qualitative

11. **D'après les indicateurs de «Doing business» et de gouvernance de la Banque mondiale, la qualité globale du climat des affaires est médiocre (graphique 4) et la gouvernance présente des lacunes persistentes (graphique 5).** Le rapport «Doing business» 2011 place les Comores au 159^e rang sur un total de 183 pays, révélant ainsi la nécessité de remédier aux obstacles structurels de longue date qui empêchent le développement du secteur privé, notamment en matière d'ouverture et de fermeture d'entreprises, d'obtention de prêts, et d'exécution des contrats. De même, les indicateurs de gouvernance placent les Comores bien en deçà de la moyenne des pays de la zone franc, particulièrement en termes d'efficacité des administrations publiques et de qualité des réglementations.

Graphique 4 : Doing Business pour Comores et autres pays d'Afrique de l'Est
(classement en 2011; le classement 1 equivaut au meilleur climat d'affaires)



Graphique 5 : Indicateurs structurels de gouvernance: Comores et pays de la Zone franc
(classement percentile: 0-100) ⁽¹⁾



(1) Classement mondial du pays: 0 (100) indique le classement le plus bas (plus haut).

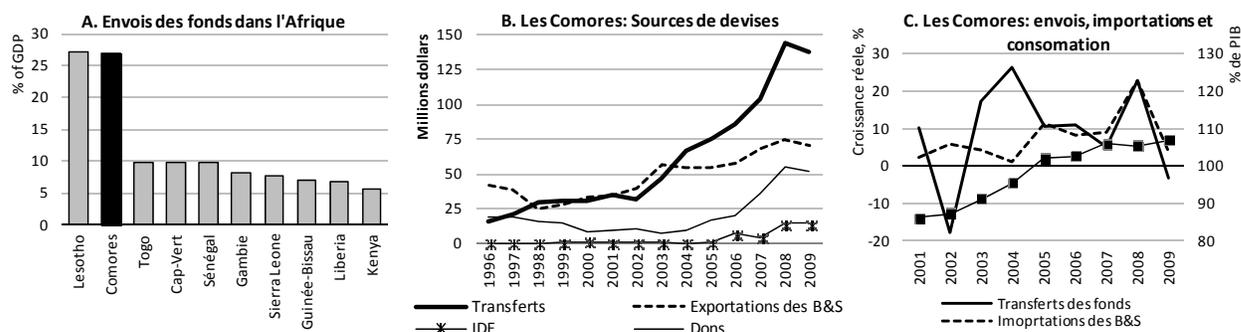
D. Recommandations

12. **Les autorités reconnaissent la nécessité de poursuivre l'assainissement des finances publiques et de mettre en œuvre avec détermination les mesures structurelles de façon à renforcer la compétitivité extérieure.** Outre les réformes prévues dans l'accord FEC, elles ont sollicité l'assistance de la IFC pour préparer un programme ambitieux de réformes structurelles destiné à éliminer les obstacles structurels à la croissance qui sont profondément ancrés.

Annexe II. Les Comores : envois de fonds des expatriés et croissance — le chaînon manquant¹

1. En 2009, les Comores ont été l'un des deux seuls pays africains où le coefficient d'envois de fonds des expatriés a dépassé 25 % du PIB (graphique 1A), ce qui place l'archipel dans les cinq premiers rangs au monde à cet égard. En 2008-09, les envois de fonds ont représenté à eux seuls l'équivalent des flux d'aide, des exportations de biens et services, et des IDE confondus (graphique 1B).

Graphique 1. Envois de fonds vers les Comores et l'Afrique subsaharienne



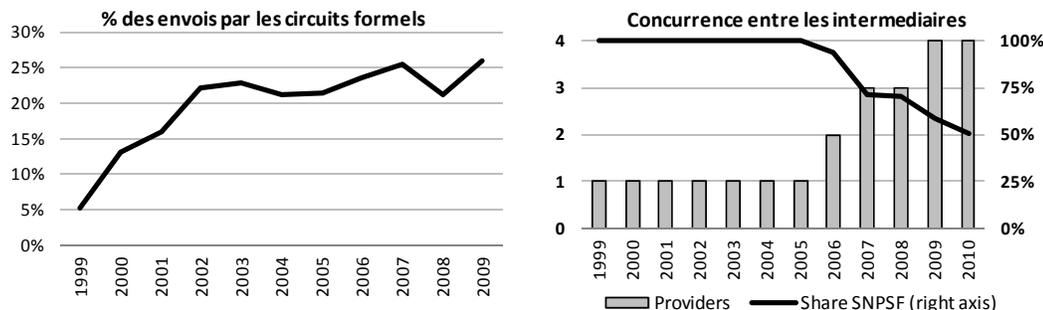
Sources: *WDI* (Indicateurs de développement dans le monde), estimations des autorités comoriennes et des services du FMI.

2. L'augmentation rapide des envois de fonds ne s'est pas traduite par une croissance de la production ni de la capacité de production, comme cela a été le cas dans d'autres pays ayant récemment connu une explosion de ce type de transferts (notamment la Moldavie, le Tadjikistan). À la différence des pays dont la production intérieure est importante et où les envois de fonds peuvent avoir un effet multiplicateur significatif², ces fonds ont essentiellement alimenté les importations aux Comores (graphique 1C).

¹ Document préparé par Alexander Culiuc

² Le multiplicateur des envois de fonds est estimé à 1,24 pour le Bangladesh et à 3,2 pour le Mexique. Voir respectivement Stahl and Habib, 1989, "The Impact of Overseas Workers' Remittances on Indigenous Industries: Evidence from Bangladesh." *The Developing Economies*, Vol. 27, pp. 269-85 et Adelman and Taylor, 1992, "Is structural adjustment with a human face possible? The case of Mexico." *Journal of Development Studies*, 26: 387-407.

Graphique 2. Envois de fonds et secteur bancaire



Sources: BCC et estimations des services du FMI and IMF staff estimates.

3. **La relation positive qui pourrait s'établir entre les envois de fonds et une croissance soutenue à long terme — par le biais des investissements — a été affectée par des défaillances de l'État et du marché.** Le coût élevé de la conduite des affaires et le rapport qualité-prix des facteurs complémentaires de production — essentiellement infrastructures et services publics — ont fait baisser les rendements des investissements privés. Par ailleurs, l'insuffisance du développement du système financier a empêché que ces fonds ne se traduisent par une hausse de l'épargne financière et une expansion des activités de production, puisqu'en raison du coût élevé des virements, les trois quarts de ces fonds sont détournés vers des circuits informels (graphique 2).

4. Les modes de migration et de consommation jouent également un rôle dans l'effet limité des envois de fonds sur le développement aux Comores. D'après des études de pays où les envois de fonds sont élevés, une grande partie des migrants qui rentrent dans leur pays créent des entreprises avec les fonds rapatriés de l'étranger³. Mais étant donné la grande distance entre les Comores et la France, principale destination des migrants, les coûts d'émigration sont élevés, ce qui favorise une migration définitive. Cette distance nuit par ailleurs à la capacité des migrants de surveiller l'utilisation des fonds envoyés, ce qui entraîne une baisse de l'épargne d'équilibre, car les bénéficiaires ont tendance à consacrer à la consommation une part plus importante de ces fonds que ne le souhaiteraient les travailleurs expatriés⁴. En outre, à la différence d'autres pays destinataires d'envois de fonds, où la propension marginale à épargner ces fonds est plus élevée que pour les autres formes de revenus⁵, aux Comores, ces fonds sont dans une mesure disproportionnée utilisés pour la consommation dans le cadre des Grands Mariages⁶.

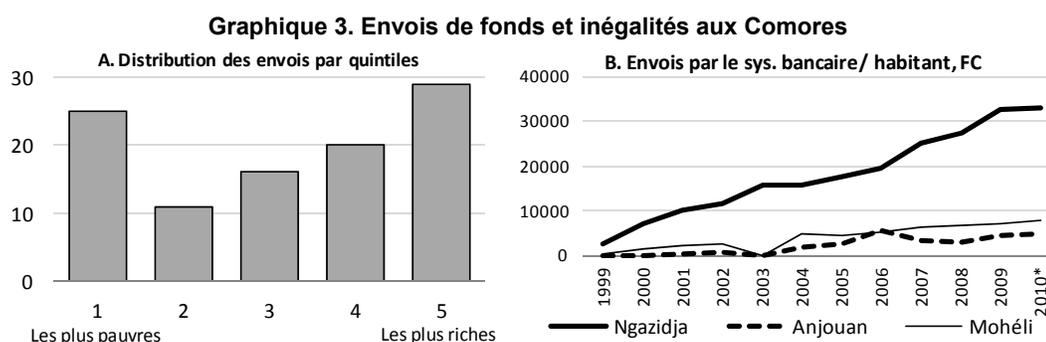
³ Pour le Mexique et l'Égypte, voir respectivement: Woodruff and Zenteno, 2001, "Remittances and Microenterprises in Mexico." University of California, San Diego. McCormick and Wahba, 2002, "Return Migration and Geographical Inequality: The Case of Egypt." University of Southampton.

⁴ Chami *et al.*, 2008, *Macroeconomic Consequences of Remittances*, IMF Occasional Paper 259.

⁵ Par exemple pour le Pakistan, voir Adams, 2002, "Precautionary Saving from Different Sources of Income: Evidence from Rural Pakistan." World Bank Policy Research Working Paper 2761.

⁶ Le «Grand Mariage» est une coutume particulière à l'île de Ngazidja qui permet à un homme de rejoindre les rangs de la noblesse en organisant de coûteuses cérémonies de mariage.

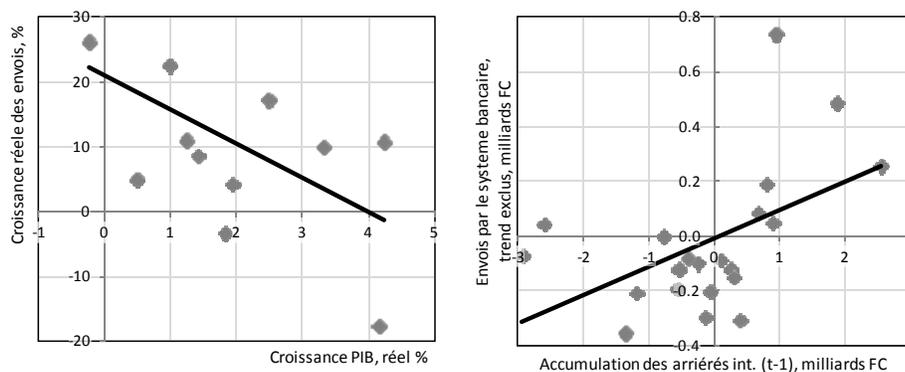
5. **Les migrations et les envois de fonds ont une incidence négative sur la compétitivité et la réforme du secteur public.** La diminution de la population en âge de travailler en raison de l'émigration et l'augmentation du salaire d'intégration des bénéficiaires des envois de fonds réduisent l'offre de main d'œuvre et font monter les salaires. Parallèlement à l'effet de «syndrome néerlandais» de ces envois de fonds sur le taux de change réel, les salaires plus élevés entraînent une érosion de la compétitivité des Comores. En outre, les envois de fonds dissuadent d'opérer les réformes du secteur public qui s'imposent en dopant les recettes douanières (du fait de la hausse des importations), ils découragent les réformes structurelles indispensables pour renforcer les administrations fiscale et douanière.



Sources: Imani (2008), la BCC et calculs des services du FMI.

6. **Les envois de fonds constituent un «coussin» important contre la pauvreté :**

- **Ils complètent les revenus des plus pauvres, même si leur effet sur l'inégalité des revenus est ambigu.** D'après l'enquête de 2004 auprès des ménages, la répartition des envois de fonds parmi les quintiles de revenus présente une courbe en U, les ménages les plus pauvres et les plus aisés recevant l'essentiel des transferts, au détriment des trois quintiles intermédiaires (graphique 3A). Les transferts expliquent également la plus faible incidence de la pauvreté sur l'île de Ngazidja — 35 % contre 38 % à Anjouan et Mohéli. Ngazidja a la plus grande Diaspora en France, avec des transferts par habitant via le système bancaire qui sont environ 2,7 fois supérieurs à ceux des deux autres îles (graphique 3B).
- **Les envois de fonds s'avèrent très anticycliques.** Ils sont inversement corrélés avec la croissance du PIB réel et constituent un important filet de sécurité pour les Comoriens résidents; en 2009 les transferts sont restés soutenus malgré la crise économique mondiale. Les envois de fonds servent également d'amortisseur anticyclique en cas de choc intérieur, puisqu'ils augmentent (par exemple) dans le trimestre qui suit une accumulation des arriérés de paiement intérieurs de l'État, essentiellement sur les salaires.

Graphique 4. Anticyclicité des envois de fonds des expatriés aux Comores

Sources: autorités comoriennes et calculs des services du FMI.

7. Pour garantir que les envois de fonds contribuent plus à la croissance, les services du FMI engagent les autorités à :

- Encourager la concurrence dans le secteur financier pour faire baisser le coût des envois et favoriser la transformation de ces fonds en épargne et investissement.
- Améliorer le climat d'investissement pour éliminer les distorsions qui empêchent que ces fonds soient affectés à l'investissement.
- Accroître le rendement des investissements privés en assurant l'offre de facteurs complémentaires de production (donner la priorité aux dépenses en faveur de la croissance et faire avancer la réforme des services d'utilité publique).
- Envisager une taxation indirecte de ces fonds en réorientant la fiscalité vers des taxes à la consommation et augmenter les dépenses destinées à des projets complémentaires à l'activité économique intérieure.

ANNEXE III**UNION DES COMORES**

Moroni, le 29 novembre 2010

Monsieur Dominique Strauss-Khan
Directeur général
Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431

Monsieur le Directeur général,

1. Au terme de courageuses réformes institutionnelles engagées depuis deux ans, l'Union des Comores retrouve progressivement la voie de la stabilité politique. Celle-ci devrait davantage se consolider après la tenue en décembre 2010 d'élections insulaires et présidentielles à l'issue desquelles seront installés les premiers président de l'Union et gouverneurs des îles choisis conformément aux amendements constitutionnels de 2009, dans le strict respect du caractère tournant de la présidence de l'Union. Ces importants développements créent un contexte politique apaisé, plus propice aux actions de développement. Le gouvernement entend en user pour accélérer les réformes engagées pour relancer la croissance et lutter plus efficacement contre la pauvreté, avec le concours du FMI et des autres partenaires au développement des Comores.

La politique économique du gouvernement continue de s'appuyer sur la stratégie nationale de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRCP) adoptée en 2009, dont émane le programme triennal de réformes soutenu par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Dans le cadre de ce dernier, le gouvernement compte renforcer ses efforts de stabilisation de l'économie en vue de créer les bases d'une croissance soutenue et équitable, en améliorant la situation des finances publiques et en renforçant les infrastructures économiques et sociales du pays. Le gouvernement poursuit dès lors avec détermination l'élargissement de l'espace budgétaire permettant d'augmenter les dépenses des secteurs prioritaires et d'appui à la croissance. Pour conforter la compétitivité d'ensemble de l'économie et promouvoir une croissance forte, le programme FEC continue de comporter un important volet de restructuration des services d'utilité publique. Le gouvernement procède par ailleurs à une réévaluation des actions prioritaires du DSCRCP; et établira un calendrier plus réaliste de mise en œuvre de celles-ci. Il entend assurer une exécution rigoureuse de ce plan d'action recentré du DSCRCP à compter de 2011.

2. Les discussions que nous avons menées avec les services du FMI dans le cadre de la seconde revue du programme FEC ont établi que tous les critères de réalisation et repères quantitatifs et structurels pour la fin juin 2010 ont été respectés. Le solde primaire du budget a été maintenu dans les limites du programme, grâce notamment à une bonne tenue des dépenses hors transferts, y compris celles de rémunération. Dans le domaine structurel, les efforts d'informatisation de la paie des fonctionnaires se poursuivent, notamment avec la mise en service du bulletin de paie informatisé. Toutefois, la situation budgétaire s'est affaiblie en septembre suite à des retards dans le recouvrement de recettes attendues de certains contribuables, ainsi qu'à une augmentation imprévue des dépenses de biens et services liées à la préparation des élections de fin d'année.

3. Le gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts de consolidation budgétaire. Il entend dès lors obtenir avant la fin novembre 2010 le paiement des reste-à-recouvrer du Trésor enregistrés au troisième trimestre, ainsi que le recouvrement de recettes attendues dans le cadre de son programme de citoyenneté économique. Ce qui lui permettrait de préserver ses objectifs de mobilisation des recettes au titre de l'exercice budgétaire en cours. Le gouvernement reconnaît toutefois que les dépenses des biens et services ne pourront vraisemblablement pas être entièrement ramenées dans l'enveloppe du programme, en raison du coût des élections. Toutefois, s'efforçant de maintenir toutes les autres catégories des dépenses dans les limites du programme, le gouvernement devrait pouvoir minimiser tout dérapage par rapport à son objectif de solde budgétaire. Considérant ces dispositions correctives, le gouvernement demande la conclusion de la deuxième revue et le décaissement des ressources de la FEC y afférentes.

4. Plusieurs développements positifs intervenus en 2010 ont favorablement influé sur la performance économique du pays. Les tensions politiques ont sensiblement baissé, parallèlement à un fort accroissement de l'aide extérieure et des rentrées des touristes. D'autre part, après un repli lié à l'accident Yemenia de 2009, les visites des comoriens de l'étranger se sont inscrites en nette augmentation en 2010. Bien plus, le crédit à l'économie est resté soutenu, porté par une intermédiation financière en expansion. Tous ces facteurs expliquent la relative accélération du taux de croissance du PIB réel qui devrait se monter à 2,1 %, contre la prévision initiale de 1,8 %. L'inflation reste modérée, du fait de l'appartenance du pays à la zone franc. En raison d'une augmentation sensible des importations financées à l'aide de dons reçus des partenaires au développement, le déficit du compte courant extérieur ne devrait pas se rétrécir en 2010.

5. Le programme de réforme du gouvernement soutenu par le FMI au titre de la FEC vise à asseoir durablement la reprise économique qui s'amorce. L'architecture et les objectifs fondamentaux du programme demeurent inchangés. Toutefois, pour prendre en compte les effets d'une mobilisation plus faible que prévu des appuis budgétaires attendus, nous

souhaitons solliciter une modification du critère de réalisation pour la fin décembre 2010 afférent au crédit net à l'État. Le programme continuera de se focaliser sur une politique budgétaire prudente, et recherchera l'accélération des réformes structurelles nécessaires au renforcement de la compétitivité. Les politiques nécessaires à cet effet sont définies dans le mémorandum de politiques économique et financière ci-joint; le gouvernement entend les mettre en œuvre avec détermination. Le cas échéant, il consultera les services du FMI avant de procéder à leur révision, en conformité avec les dispositions statutaires du FMI y afférentes. La troisième revue de l'accord au titre de la FEC devrait avoir lieu en juin 2011 et la quatrième revue devrait être achevée d'ici mi-septembre 2011.

6. Conformément à notre engagement de transparence dans la gestion de l'État, nous consentons à la publication des documents relatifs à nos discussions avec les services du FMI au titre de la deuxième revue de notre programme appuyé par la FEC.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de notre haute considération,

Signé

Ahmed Abdallah Mohamed Sambi
Président de l'Union des Comores

Signé

Mohamed Bacar Dossar
Ministre des finances, du budget,
et des investissements

Signé

Mzé Abdou Mohamed Chanfiou
Gouverneur de la BCC
Vice-gouverneur de la BCC

PIECE JOINTE 1

UNION DES COMORES

MEMORANDUM DE POLITIQUES ECONOMIQUE ET FINANCIERE POUR 2011

I. INTRODUCTION

1. Les réformes économiques appuyées par le Fonds monétaire international au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) visent à améliorer la viabilité des finances publiques et à renforcer les capacités institutionnelles et de gouvernance, à réhabiliter les infrastructures économiques et sociales, en particulier les services d'utilité publique, en vue d'asseoir la stabilité du cadre macroéconomique, améliorer la compétitivité de l'économie, et donner une nouvelle impulsion à la croissance pour lutter plus efficacement contre la pauvreté. Le présent mémorandum fait le point des progrès accomplis depuis dans l'exécution de ces réformes en 2010. Le mémorandum présente également les mesures et politiques que le gouvernement se propose d'appliquer en 2011 pour permettre la réalisation des objectifs qu'il s'est fixés.

II. ÉVOLUTION ECONOMIQUE ET PERFORMANCE DU PROGRAMME

A. Évolution économique récente et perspectives pour la fin 2010

2. **L'activité économique a amorcé une modeste reprise.** Le taux de croissance du PIB réel pourrait atteindre 2,1 % en 2010, en légère augmentation par rapport à 2009. La croissance commence à bénéficier des effets d'une relative accalmie politique et d'un contexte sous-régional plus favorable, se traduisant par un accroissement substantiel de l'aide extérieure et, vraisemblablement, des investissements directs étrangers. L'inflation devrait rester contenue, à la faveur de l'appartenance du pays à la zone franc. Excluant l'effet des dépenses liées aux opérations électorales de décembre 2010, la performance budgétaire reste globalement conforme aux attentes du programme. Toutefois, les recettes fiscales, en particulier les impôts directs et indirects intérieurs, demeurent en deçà des objectifs du programme à cause de la persistance de faiblesses au sein de l'administration fiscale. Les recettes publiques devraient atteindre l'équivalent de 14,4 % du PIB attendu dans le cadre du programme grâce à une bonne tenue des recettes douanières et à l'appoint apporté par les recettes non fiscales, notamment celles liées au programme de citoyenneté économique. La valeur des importations s'inscrit en augmentation, poussée par une remontée des prix des principaux produits et soutenue par une aide extérieure accrue. En conséquence, le déficit du compte extérieur courant devrait se détériorer en 2010. Les réserves de change devraient rester à un niveau confortable, équivalent à 6,1 mois d'importations de biens et services non facteurs.

3. **La dette extérieure des Comores reste insoutenable.** Elle devrait atteindre l'équivalent de 308 % des exportations de biens (en valeur actuelle nette) à la fin 2010. Le gouvernement poursuit les efforts en vue d'une solution globale à la situation de cette dette dans le cadre de l'Initiative PPTE dont il a atteint le point de décision en juillet 2010. Il entend continuer à assurer une exécution satisfaisante des réformes soutenues par les partenaires, y compris la mise en œuvre ponctuelle des déclencheurs, pour permettre l'atteinte du point d'achèvement en 2012. D'ores et déjà, en conformité avec l'accord de rééchelonnement de la dette obtenu des créanciers membres du Club de Paris en novembre 2009, nous avons signé un accord de rééchelonnement de la dette avec un de nos principaux créanciers. Les accords encore pendants devraient être finalisés dans les meilleurs délais; le gouvernement reste déterminé à honorer à bonne date les engagements pris dans ce cadre. Celui-ci prévoit une réduction sensible du service brut de la dette dû pendant la période mi-2009–mi-2012. Au titre de 2010, divers créanciers nous ont accordé le report du règlement d'arriérés extérieurs et service courant s'élevant à 21,2 milliards de FC, soit 88 % du service brut dû au titre de 2010, en attendant l'allègement de la dette à obtenir dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée à des conditions comparables à celles convenues avec les créanciers membres du Club de Paris.

B. Mise en œuvre du programme

4. **L'exécution du programme a été satisfaisante au premier semestre 2010.** Tous les critères de réalisation et repères quantitatifs, ainsi que les repères structurels du programme ont été observés; en particulier, l'objectif de mobilisation des recettes a été atteint. D'autre part, le repère sur le déficit budgétaire primaire a été respecté en dépit de dépassements observés sur les dépenses de transferts, notamment en faveur de l'Université des Comores. Dans le domaine structurel, la préparation de la mise en service du bulletin de paie informatisé s'est poursuivie; le projet de loi portant cadres organiques de la Fonction Publique a été soumis à l'examen de l'Assemblée Nationale; et le représentant de la Présidence de l'Union au comité de suivi des réformes (CREF) a été nommé.

Affaibli au troisième trimestre de l'année, la situation budgétaire devrait s'améliorer au quatrième trimestre pour se rapprocher de la trajectoire initiale du programme pour 2010. Une moins-value de recettes de 1,75 milliard de FC a été enregistrée au troisième trimestre traduisant l'impact combiné de i) une effectivité encore limitée de nouvelles mesures de mobilisation des recettes dont le rendement plein ne saura être réalisé que dans les prochains mois; ii) l'abandon du relèvement de 5 % de la taxe sur les produits pétroliers, jugé politiquement sensible; et surtout iii) la collecte tardive de l'impôt sur le bénéfice dû par la Société d'État Comores telecom. À cause de cette moins-value des recettes et de retards dans le décaissement des appuis financiers de certains partenaires au développement, les principaux objectifs budgétaires du programme pour la fin septembre, y compris celui relatif au plafond du crédit net à l'État, n'ont pu être réalisés. Le gouvernement a pris des mesures correctives. Il a notamment obtenu en novembre l'apurement de l'impôt sur le bénéfice dû par Comores telecom, ainsi que le versement d'importantes recettes au titre du programme de

citoyenneté économique. Parallèlement à l'amélioration du rendement des nouvelles mesures fiscales du programme pour 2010, notamment la mise en place de la redevance sur l'usage des fréquences radio, ces efforts devraient permettre à l'État de préserver son objectif de recettes pour l'année. Le gouvernement reste toutefois confronté à un dépassement incompressible de dépenses liées aux élections, équivalent à 0,1 % du PIB. Dans ces conditions, le déficit primaire intérieur du budget devrait s'élever à 1,6 % du PIB en 2010 (2,6 % du PIB en 2009), comparé à l'objectif initial du programme de 1,5 % du PIB. D'autre part, compte tenu de l'annulation de l'appui budgétaire attendu de l'Union Européenne (1,8 milliards de FC), l'accumulation des dépôts de l'État auprès de la BCC devrait être plus modérée que prévu, nécessitant une modification du plafond du crédit net à l'État de -1,130 milliards de FC à 156 millions de FC. Ces développements nécessitent une modification du critère de réalisation y afférent pour la fin décembre 2010.

5. **La préparation des réformes des services d'utilité publique se poursuit au second semestre de 2010.** Le gouvernement a recruté des consultants et lancé les travaux d'audit des comptes 2009 de Comores telecom, qui seront suivis de l'évaluation du patrimoine de l'entreprise en vue du lancement prochain d'appels à manifestation d'intérêt aux partenaires stratégiques potentiels. En même temps, un comité de suivi de la réforme de la Société Comorienne des Hydrocarbures (SCH) a été mis en place pour aider le gouvernement à finaliser son choix de stratégie de réforme appropriée. Enfin, avec le concours de la BAD, le gouvernement poursuit les travaux de préparation de la stratégie de réforme pour la société d'électricité (MA-MWE).

III. POLITIQUES ECONOMIQUE ET FINANCIERE POUR 2011

A. Cadre macroéconomique

6. **En 2011, le PIB réel devrait croître de 2,5 % et l'inflation resterait modérée.** Les ressorts de la croissance devraient être l'agriculture de subsistance, la construction privée soutenue par les fonds de la Diaspora, la réhabilitation des infrastructures économiques financée par les partenaires au développement, la relance des services financiers grâce à une intermédiation financière accrue, et une plus grande disponibilité de l'énergie électrique. D'autre part, tirés par le recul des tensions politiques, de nouveaux secteurs d'activité devraient émerger et connaître un certain dynamisme; notamment le lancement d'un service de transport maritime inter-îles et le démarrage des travaux de construction de l'hôtel Galawa, soutenant la croissance. Les tensions sur les prix ne devraient pas s'aggraver en 2011, aidant à contenir le taux d'inflation en deçà de 3 %. Toutefois, face à la modicité des exportations et une demande d'importation toujours soutenue, le déficit du compte courant extérieur devrait se monter à 13,6 % du PIB.

B. Politique budgétaire

7. **Le gouvernement est déterminé à poursuivre en 2011 les efforts de consolidation budgétaire en cours.** Le programme budgétaire se focalisera sur les mesures de renforcement de la mobilisation des recettes publiques et d'amélioration de la maîtrise des dépenses, en particulier celle des salaires. Le déficit du solde budgétaire primaire intérieur ne devrait pas dépasser l'équivalent de 1,3 % du PIB, comparé à une moyenne de 2,1 % du PIB en 2008–09. Les besoins de financement nets de l'État au titre de l'exercice 2011, après allègement de la dette, sont évalués à 2,2 % du PIB, intégralement couverts par des appuis budgétaires des partenaires au développement. Si le gouvernement obtient des appuis budgétaires extérieurs au delà des montants programmés, il consultera les services du FMI sur leur utilisation et établira un nouveau collectif budgétaire précisant les modalités d'affectation de ces ressources, en donnant la priorité à l'apurement des arriérés des paiements intérieurs et à d'autres secteurs prioritaires.

8. **Les recettes intérieures devraient atteindre 30,175 milliards de FC (14,2 % du PIB).** La réalisation de cet objectif requiert un renforcement de l'efficacité de l'administration fiscale et douanière. Au niveau de la Direction générale des impôts (DGI), deux principales actions seront notamment menées avant la fin mars 2011 : i) mise en place d'un conseil d'administration constitué du Ministre des finances de l'Union et des gouverneurs (ou leurs délégués) et d'une entité opérationnelle intégrant les services fiscaux de l'Union et des Îles, dont le directeur général sera seul habilité à rendre compte aux autorités via le conseil d'administration; et ii) démarrage effectif des activités des bureaux du service de la fiscalité des entreprises (SFE) à Anjouan et à Mohéli. En même temps, le suivi déclaratif des grandes entreprises sera davantage renforcé en vue de porter le taux de déclaration spontanée au niveau de 95 %. Le déploiement de ces importantes réformes a bénéficié de l'appui technique du Département des Finances Publiques du FMI dont une équipe d'experts s'est rendue aux Comores en novembre 2010. En 2011, la mobilisation des recettes reflétera également l'effet plein de nouvelles mesures de fiscalité intérieure de 2010, y compris la mise en vigueur de la redevance sur l'usage des fréquences radio dans le secteur des télécommunications. Du côté de la douane, la taxation *ad valorem* des importations fera l'objet d'un suivi plus rapproché. À cet effet, les moyens de fonctionnement du bureau central responsable de la valeur, de l'espèce et de l'origine des marchandises seront renforcés; et le régime de taxation forfaitaire par conteneur sera définitivement éliminé.

9. **Pour permettre la bonne réalisation de ses objectifs budgétaires, le gouvernement entend assurer un encadrement rigoureux des dépenses.** Celles-ci devraient être limitées à 49,269 milliards de francs comoriens, soit 23,2 % du PIB, dont 18,350 milliards au titre de la masse salariale, près de 2,9 milliards (1,4 % du PIB) de contribution budgétaire aux dépenses d'investissement, et 13 milliards (6,1 % du PIB) de dépenses des secteurs de l'éducation et de la santé financées sur ressources propres. Le gouvernement entend veiller au bon fonctionnement de son nouveau système informatique

de gestion de la solde, et à la finalisation rapide du recensement des agents et fonctionnaires de l'État après les élections. Il compte assurer une mise en œuvre ponctuelle des recommandations du recensement, y compris le délestage des effectifs fictifs. Pour éviter toute nouvelle accumulation d'arriérés des paiements, le gouvernement veillera à assurer un fonctionnement plus efficace de son comité de trésorerie présidé par le Ministre des finances. D'autre part, il initiera des mesures destinées à améliorer à moyen terme la qualité encore faible du système de gestion des dépenses de l'État (voir paragraphe 17 ci-dessous).

10. **Le déficit budgétaire global (base caisse, dons compris) devrait être de 4,771 milliards de FC (2,2 % du PIB).** En prenant en compte les financements nets extérieurs (y compris les allègements et autres reports de service de la dette extérieure) qui devraient se chiffrer à – 1,466 milliards de FC, et les financements nets intérieurs, dont une utilisation de 1,2 milliard d'appuis budgétaires de l'exercice 2010 gardés en réserves (au total 1,549 milliard de FC), les besoins de financement nets de l'État pour 2011 sont estimés à 4,689 milliards de FC (2,2 % du PIB). Leur couverture se fera comme suit : i) Banque mondiale : 1 milliard de FC; ii) BAD : 0,8 milliard de francs FC; iii) partenaires du Golfe : 1,1 milliard de FC; et iv) FMI : 1,8 milliard de FC.

C. Monnaie, crédit, et système financier

11. **L'endettement de l'État vis-à-vis du système bancaire devrait rester prudent pour permettre une expansion adéquate du crédit au secteur privé.** La monnaie au sens large devrait enregistrer un taux d'expansion de 8,6 % en 2011, supérieur au taux de croissance du PIB nominal, contre 12,7 % en 2010. Le coefficient des réserves obligatoires restera l'instrument principal de régulation de la liquidité. Fixé à 25 % en 2008, il a été porté à 30 % en 2010 en réponse à une forte poussée de la demande de crédit et des prix intérieurs au troisième trimestre, ainsi qu'à un accroissement substantiel de la liquidité lié à des appuis budgétaires extérieurs en forte augmentation. Les modifications ultérieures du coefficient continueront d'être dictées par la volonté de la BCC de continuer à pourvoir l'économie en liquidité, en préservant la stabilité des prix et du cadre macroéconomique. La BCC continuera d'assurer la mise en œuvre des principales recommandations de l'évaluation des sauvegardes réalisée en 2010. Dans ce cadre, les encaisses de la Banque font déjà l'objet d'audits externes annuels de certification; et les travaux de mise en conformité des états financiers de la BCC aux standards internationaux se poursuivent et devraient être achevés en 2011. Aussi, les données monétaires communiquées aux services du FMI font l'objet d'un examen préalable par le contrôleur financier de la Banque. Enfin, la BCC achèvera en 2011 le renforcement de son service de supervision bancaire, avec l'appui technique et financier du FMI et de la Banque de France.

12. **La situation financière du système bancaire comorien reste globalement satisfaisante.** La prévalence des crédits douteux a baissé en 2010; et bien que touchés par la crise, les établissements bancaires — et les institutions de microfinance en particulier —

ont vu leur rentabilité d'ensemble rester stable. Le gouvernement a également pris des mesures pour commencer à renforcer la gestion de la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), afin d'améliorer l'assise financière de cette institution et contribuer à la protection de l'épargne des déposants.

D. Balance des paiements et dette extérieure

13. **Le déficit du compte extérieur courant, dons et transferts privés et officiels compris, devrait se creuser en 2011**, atteignant 13,6 %, contre 10,2 % du PIB en 2010. Cette évolution est essentiellement attribuable au retour des dons officiels à des niveaux normaux, après la forte expansion observée l'année dernière. Ayant entamé les entretiens en vue d'une forte réduction de la dette extérieure dans le cadre de l'Initiative PPTE renforcée, et en des termes comparables à ceux du Club de Paris, le gouvernement réaffirme son attachement à une politique d'endettement prudente pour ne pas mettre en péril la viabilité de la dette extérieure du pays.

14. **Tout emprunt extérieur contracté ou garanti par l'État est soumis à l'approbation préalable du Ministre des finances de l'Union, et les gouvernements autonomes des îles ne sont pas habilités à contracter ou garantir des emprunts extérieurs.** Comme dans le passé, l'État ne contractera ni ne garantira de dette extérieure à court terme ou non concessionnelle telle que définie dans le Protocole d'accord technique (PAT). Les autorités continueront de consulter les services du FMI avant de contracter ou garantir toute dette extérieure concessionnelle au-delà de 20 millions de dollars EU. Avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, la Direction de la dette publique recevra prochainement des logiciels performants de gestion de la dette ainsi qu'un programme de formation du personnel. Le gouvernement soumettra bientôt à la Banque mondiale une requête d'assistance technique en vue de l'évaluation de sa capacité de gestion de la dette. Sur cette base, il pourra développer un programme efficace de renforcement de son expertise en la matière.

E. Politiques structurelles

15. **Le gouvernement entend donner une nouvelle impulsion à son programme de réforme des entreprises publiques.** Pour ce faire, il a notamment introduit une requête d'assistance technique pluriannuelle auprès de la SFI. Avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, le gouvernement finalisera avant la fin décembre 2010 le recrutement du consultant chargé de la préparation de la stratégie de réforme pour la compagnie d'électricité (MA-MWE); celle-ci devrait être achevée avant la fin mars 2011. Au premier trimestre 2011, le gouvernement entend lancer les appels à manifestation d'intérêt à des partenaires stratégiques potentiels pour Comores telecom et SCH. Il fera de même pour la MA-MWE avant la fin juin 2011.

16. **Les réformes structurelles des finances publiques visent l'amélioration de la gestion budgétaire.** Le gouvernement a sollicité le concours de la Banque mondiale en vue

de l'élaboration d'une liste de dépenses des secteurs prioritaires. Il adoptera d'ici fin mars 2011 les termes de référence d'une étude visant à mettre en place un cadre budgétaire et des plans de dépenses à moyen terme. Il compte également adopter avant la fin juin 2011 une liste de dépenses prioritaires dont il entend assurer un suivi rigoureux par le comité inter-service chargé du suivi de l'exécution du DSRP; ce qui devrait aider à s'assurer que l'épargne dégagée de la réduction du service de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE serve effectivement au financement des secteurs prioritaires définis dans sa stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.

17. **Les efforts menés dans le domaine de l'administration publique visent à renforcer la viabilité à moyen terme du budget.** L'Assemblée Nationale a récemment adopté de nouveaux cadres organiques pour la fonction publique. Ceux-ci seront mis en œuvre à compter de l'exercice budgétaire 2011, permettant notamment de ramener les effectifs de la fonction publique (y compris l'armée) à environ 10.600 agents, contre 12.300 à la fin 2010; ce qui est plus compatible avec les moyens financiers de l'État. Le gouvernement continue de solliciter l'appui technique et financier de ses partenaires au développement pour la préparation et la mise en œuvre d'un programme de soutien aux fonctionnaires dégagés de ses listes de personnel.

F. Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et amélioration des statistiques économiques et sociales

18. **Le gouvernement entend rendre sa Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) plus opérationnelle.** Il en améliore la priorisation et spécificité des projets et politiques, spécialement ceux liés aux déclencheurs du point d'achèvement de l'Initiative PPTE. Réalisée avec l'appui des partenaires au développement, la préparation d'un plan d'action recentré du DSRP sera finalisée avant la fin 2010. Le gouvernement entend en assurer une exécution rigoureuse à compter de 2011, avec l'appui technique et financier de ses partenaires au développement.

19. **Le gouvernement est déterminé à poursuivre ses efforts d'amélioration de la base de données sociodémographiques et macroéconomiques nécessaires à la conception et au suivi de sa politique de développement.** Il bénéficie dans ce cadre d'une importante assistance technique de la BAD, notamment dans la préparation des comptes nationaux et de l'indice des prix à la consommation. Le programme d'amélioration de la qualité des statistiques des comptes nationaux et des prix à la consommation devrait être achevé en 2011.

IV. SUIVI DE L'EXECUTION DU PROGRAMME

20. **Avant la discussion de la deuxième revue du programme par le Conseil d'administration du FMI,** le gouvernement i) communiquera aux services du FMI la preuve du versement au compte du Trésor à la BCC du solde restant dû de l'IBD de Comores telecom pour 2010, soit 1,553 milliards de FC; ainsi que de 2,247 milliards de FC

de recettes additionnelles au titre du programme de citoyenneté économique; ii) sollicitera un appui technique pluriannuel de la Société financière internationale (SFI) en vue de la conduite harmonieuse des réformes de Comores telecom et SCH; iii) communiquera aux services du FMI des échantillons de bulletins de paie informatisés de l'Union, Ngazidja, Anjouan et Mohéli; et iv) adressera à la Banque mondiale une demande d'appui technique en vue de l'élaboration d'une liste de dépenses sociales et prioritaires.

21. **Le suivi du programme reposera sur des indicateurs trimestriels avec des critères de réalisation établis sur une base semestrielle** (tableaux 1 et 2). Les autorités communiqueront au FMI les informations nécessaires au suivi du programme, conformément au Protocole d'accord technique. Pendant la période du programme, les autorités s'abstiendront d'instituer des restrictions sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes ou de les renforcer, d'introduire et de modifier des pratiques de taux de change multiples, de conclure tout accord de paiement bilatéral incompatible avec l'article VIII des Statuts du FMI ou d'introduire des restrictions aux importations pour des raisons relatives à la balance des paiements.

22. **La troisième revue de l'accord au titre de la FEC aura lieu en juin 2011.** Dans le domaine des réformes structurelles, la revue portera essentiellement sur les mesures visant à renforcer le contrôle de la masse salariale, notamment la i) mise en service du bulletin de paie informatisé, ii) finalisation du recensement des agents et fonctionnaires de l'État, et iii) mise en œuvre des cadres organiques de la Fonction Publique.

Tableau 1. Comores — Repères et critères de réalisation quantitatifs dans le cadre du programme soutenu par la FEC ¹
(En millions de FC, cumulatif depuis le début de l'année fiscale, sauf indication contraire)

	2010						2011			
	Juin			Sep.			Dec.		Mars	Juin
	Critère de perf.	CP ajusté	Realisation	Cible indicative	CP ajusté	Preliminaire	Critère de perf.	CP modifié	Cible indicative	Critère de perf.
Repères										
1. Plafond de la Position Nette du Gouvernement (PNG) ²	-1,596		-1,709 réalisé	-3,730		590	-1,130	156	1,179	1,811
2. Plafond sur l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs (net) ³	-9,784	-7,323	-11,222 réalisé	-10,284	-4,572	-11,914	-10,784	-10,784	0	-283
3. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par les gouvernem	0		0 réalisé	0		0	0	0	0	0
4. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs de court terme contractés ou garantis par les gouvernements ⁴	0		0 réalisé	0		0	0	0	0	0
5. Plafond sur l'accumulation des arriérés du service de la dette extérieure. ⁵	0		0 réalisé	0		0	0	0	0	0
Repères indicatifs										
6. Plancher sur le solde budgétaire intérieur primaire	-2,795		-2,398 réalisé	-1,216		-3,284	-2,950	-3,141	-366	-1,354
7. Plancher sur les recettes intérieures	12,028		12,039 réalisé	20,491		18,740	28,838	28,848	7,008	14,446
8. Plafond sur les dépenses faites par réquisitions (sans ordonnancement préalable)	150		148 réalisé	150		148	150	150	150	150
9. Plancher sur les dépenses sociales financées sur ressources intérieures							11,870	11,870		

¹ Les définitions des repères et des clauses d'ajustement sont énoncées dans le protocole d'accord technique.

² Contrairement à la situation monétaire, la PNG inclut les déboursements nets FEC.

³ Cibles et réalisations ajustées comme indiqué dans le PAT.

⁴ Crédits commerciaux exclus.

⁵ Monitorisé de façon continue.

Tableau 2. Comores — Actions préalables proposées et repères structurels dans le cadre de l'accord au titre de la FEC, 2010–11

Mesures	Justification macroéconomique	Date	Statut
Actions préalables			
Envoi aux services du FMI des preuves du recouvrement des arriérés d'impôt sur le bénéfice au titre de 2010 dû par Comores telecom, ainsi que de 2,247 milliards de FC de recettes additionnelles au titre du programme de citoyenneté économique			En cours
Soumission d'une requête d'assistance technique à la Banque mondiale en vue de la préparation d'une liste de dépenses sociales et autres dépenses prioritaires			Exécutée
Soumission d'une requête d'assistance technique pluriannuelle à la IFC dans la conduite de la réforme de Comores telecom et SCH.			Exécutée
Envoi aux services du FMI d'échantillons de bulletins de paie informatisés d'octobre pour les agents FOP de l'Union, Ngazidja, Anjouan et Mohéli			Exécutée
Repères structurels			
Gestion des finances publiques			
Finalisation du recensement des agents de la Fonction Publique	Renforcer la maîtrise de la masse salariale et des dépenses publiques	31 décembre 2010	
Établissement de bureaux du SFE à Anjouan et Mohéli	Renforcer l'efficacité de l'administration fiscale	31 mars 2011	
Mise en place du Conseil d'administration de la GDI	Renforcer l'efficacité de l'administration fiscale	31 mars 2011	
Adoption de termes de référence de l'étude sur le cadre budgétaire et les cadres de dépenses à moyen terme	Renforcer l'efficacité de la gestion budgétaire et des dépenses	31 mars 2011	

Mise en œuvre des nouveaux cadres organiques des administrations de l'Union et des îles	Ramener la fonction publique à une taille adéquate pour assurer la viabilité à moyen terme du budget	30 juin 2011
Adopter des cibles indicatives sur les dépenses sociales et autres dépenses prioritaires	Améliorer le suivi de l'utilisation des ressources PPTTE	30 juin 2011
Réforme des entreprises publiques		
Maintien du mécanisme flexible de détermination des prix des produits pétroliers	Permettre une offre fiable de produits pétroliers et limiter les pressions des subventions sur le budget	En continu
Adoption de la stratégie de réforme pour la MA-MWE	Permettre une offre fiable de l'énergie électrique et limiter les pressions des subventions sur le budget	31 mars 2011
Lancer les appels à manifestation d'intérêt aux partenaires stratégiques potentiels pour Comores telecom et SCH	Permettre une offre fiable des services de communication et des produits pétroliers et limiter les pressions des subventions sur le budget	31 mars 2011
Lancer les appels à manifestation d'intérêt aux partenaires stratégiques potentiels pour MA-MWE	Permettre une offre fiable de l'énergie électrique et limiter les pressions des subventions sur le budget	30 juin 2011

PIECE JOINTE 2

UNION DES COMORES

PROTOCOLE D'ACCORD TECHNIQUE

Moroni, le 29 Novembre 2010

1. Le présent protocole d'accord technique (PAT) définit les critères de réalisation quantitatifs et les repères quantitatifs et structurels qui permettront de suivre la mise en œuvre du programme appuyé par l'accord triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Il précise en outre les données à communiquer aux fins du suivi du programme.

I. DEFINITION

2. Sauf indication contraire ci-dessous, le terme «État» désigne le gouvernement de l'Union des Comores et les gouvernements autonomes des îles. Les administrations locales, la Banque centrale ou toute entité appartenant à l'État et dotée d'une personnalité juridique distincte sont exclues de la définition de l'État. Les unités visées par cette définition de l'État sont consolidées pour les besoins du programme.

II. CRITERES DE REALISATION QUANTITATIFS

3. Les critères de réalisation quantitatifs sont proposés pour le 31 décembre 2010 et le 30 juin 2011, concernant la variation du crédit intérieur net à l'État et la variation nette des arriérés de paiement intérieurs; avec des repères pour le 31 mars 2011. Les critères de réalisation suivants sont proposés pour le suivi sur une base continue : i) arriérés de paiement extérieurs de l'État; ii) nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État; iii) nouvelle dette extérieure à court terme contractée ou garantie par l'État.

A. Variation du crédit intérieur net à l'État

Définitions

Le crédit intérieur net à l'État est défini comme le crédit global net accordé à l'État provenant des systèmes bancaire et non bancaire intérieurs. Le crédit bancaire net à l'État reflète la position débitrice nette de l'État vis-à-vis de la banque centrale, des banques commerciales, et de la société nationale des postes et services financiers (SNPSF), ainsi que des institutions de

microfinance. Il représente la différence entre l'endettement brut de l'État envers le système bancaire et ses créances sur le système bancaire. Les créances de l'État comprennent tous les dépôts à la banque centrale et dans les banques commerciales, ainsi que l'encaisse du Trésor. La dette de l'État envers le système bancaire comprend le crédit de la banque centrale (avances statutaires, crédit à long terme et crédit net du FMI) et le crédit des banques commerciales, ainsi que les dépôts net effectués à la SNPSF. Le crédit intérieur non bancaire à l'État comprend la variation du stock des bons du Trésor placés sur le marché intérieur, le produit des privatisations et toute autre dette financière intérieure de l'État contractée en dehors du secteur bancaire, hormis les arriérés.

4. La variation du crédit intérieur net à l'État à la date fixée pour le critère de réalisation ou le repère est définie comme la différence entre le stock à la date indiquée et le stock au 31 décembre 2010.

Critères de réalisation

5. Les montants figurant au tableau 1 du MPEF afférents au crédit net à l'État au 31 décembre 2010 et 30 juin 2011 sont des plafonds et constituent des critères de réalisation. Le montant indiqué au tableau ci-dessus pour le 31 mars 2011 représente un plafond et constitue un objectif indicatif.

Données à communiquer

6. La BCC communiquera mensuellement aux services du FMI les données provisoires sur le crédit bancaire net à l'État, dans un délai maximum de 45 jours après la fin de chaque période d'observation. Les données définitives seront communiquées dans un délai maximum de deux mois. Le ministère des finances communiquera à une fréquence mensuelle tout financement provenant de sources non bancaires.

B. Arriérés de paiement intérieurs

Définition

7. Les nouveaux arriérés de paiement intérieurs de l'État sont définis comme relevant des catégories suivantes : i) toute facture qu'un ministère dépensier a reçue d'un fournisseur de biens et services, présentée et liquidée, mais dont le paiement n'a pas été effectué dans les 90 jours suivant la date d'ordonnancement; ii) en cas de contrats spécifiques entre les fournisseurs et l'État, toute facture reçue et non payée à l'échéance stipulée dans les contrats; iii) les crédits d'impôt confirmés par les autorités compétentes après examen, et non payés dans les 60 jours à compter de la date d'ordonnancement; iv) les traitements et salaires ainsi que tout paiement à un agent de l'État, qui étaient censés être payés au cours d'un mois donné, mais qui sont restés impayés le 15^e jour du mois suivant.

Critère de réalisation

8. Dans le cadre du programme, le gouvernement n'accumulera pas de nouveaux arriérés de paiement intérieurs, et procédera à la réduction progressive de l'encours de ces arriérés arrêté au 31 décembre 2010. Les montants figurant au tableau 1 du MPEF afférents aux arriérés de paiement intérieurs et au crédit net à l'État au 31 décembre 2010 et 30 juin 2011 sont des plafonds et constituent des critères de réalisation. Le montant indiqué à ce tableau pour le 31 mars 2011 représente un plafond et constitue un repère quantitatif.

Facteur d'ajustement

9. Si l'appui budgétaire extérieur venait à être inférieur aux prévisions, le plancher de réduction des arriérés de paiement intérieurs sera abaissé à hauteur du montant intégral du manque à percevoir. En cas d'excédent des concours budgétaires extérieurs, le seuil de réduction nette des arriérés intérieurs sera augmenté à hauteur du montant intégral de la plus-value. Sur une base cumulée à compter du 1^{er} janvier de l'année concernée, le programme table sur un appui budgétaire extérieur de 19,300 milliards de FC à la fin décembre 2010, 0 milliard de FC à la fin mars 2011, et 1,972 milliards de FC à la fin juin 2011.

Données à communiquer

10. Les autorités signaleront immédiatement aux services du FMI toute accumulation des arriérés de paiement intérieurs visée par la définition ci-dessus, ainsi que la situation des restes à payer du Trésor.

C. Arriérés de paiement extérieurs**Définition**

11. Les arriérés de paiements extérieurs sont définis comme la somme des paiements exigibles mais non payés sur l'encours de la dette extérieure (voir définition de la dette extérieure au paragraphe 16) qui a été contractée ou garantie par l'État, à l'exception des arriérés de paiements extérieurs au titre de la dette publique faisant l'objet d'une renégociation avec les créanciers, y compris les membres du Club de Paris.

Critère de réalisation

12. Dans le cadre du programme, l'État n'accumulera pas d'arriérés de paiements extérieurs au titre de la dette publique, à l'exception des paiements faisant l'objet d'une renégociation avec les créanciers, y compris les membres du Club de Paris. Ce critère de réalisation sera suivi de façon permanente.

Données à communiquer

13. Les autorités signaleront aux services du FMI toute accumulation d'arriérés de paiements extérieurs dès que l'échéance aura été manquée. Elles communiqueront chaque mois, dans un délai maximum de 15 jours, un tableau indiquant le service de la dette extérieure exigible (après rééchelonnement) et payée.

D. Plafond applicable à la nouvelle dette extérieure non concessionnelle ou à court terme contractée ou garantie par l'État

Définition

14. Ce critère de réalisation s'applique non seulement à la dette définie au point 9 des Directives afférentes aux critères de réalisation relatifs à la dette extérieure (*Guidelines on Performance Criteria with Respect to Foreign Debt* — Décision 6230-(79/140) du Conseil d'administration), dont la dernière modification est intervenue par Décision 1441-(09/91) du Conseil d'administration, mise en œuvre à compter du 1^{er} décembre 2009, mais aussi aux engagements contractés ou garantis par l'État dont la valeur n'a pas été reçue.

15. La dette à court terme s'entend comme la dette extérieure à échéance contractuelle inférieure à un an. La dette extérieure s'entend comme la dette due aux non-résidents.

16. La définition de la dette énoncée au point 9 des Directives afférentes aux critères de réalisation relatifs à la dette extérieure est la suivante : «a) aux fins de ces directives, «dette» signifie un engagement courant, c'est-à-dire un engagement non éventuel, créé dans le cadre d'un dispositif contractuel à travers la fourniture d'une valeur sous forme d'actifs (y compris en monnaie) ou de services, et qui nécessite que l'emprunteur fasse un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris de la monnaie) ou de services, à un moment futur; ces paiements régleront le principal et/ou les engagements au titre des intérêts encourus dans le cadre du contrat. La dette peut prendre plusieurs formes, dont les principales sont : i) les prêts, c'est-à-dire les avances d'argent à l'emprunteur par le prêteur sur la base d'un engagement selon lequel l'emprunteur remboursera les fonds à l'avenir (y compris les dépôts, les obligations, les garanties, les prêts commerciaux et les crédits-acheteurs), ainsi que les échanges temporaires d'actifs qui sont équivalents à des prêts entièrement garantis, dans le cadre desquels l'emprunteur est tenu de rembourser les fonds, et en règle générale payer des intérêts, en rachetant ultérieurement la garantie à l'acheteur (accords de pension et accords officiels de swap); ii) les crédits fournisseurs, c'est-à-dire les contrats par lesquels le fournisseur permet à l'emprunteur de différer des paiements jusqu'à un moment donné après la date où les biens sont livrés ou les services rendus; et iii) les baux, c'est-à-dire des accords par lesquels un bien est mis à la disposition du locataire qui a le droit de l'utiliser pour une ou plusieurs périodes précises généralement plus courtes que sa durée de vie utile totale escomptée, étant entendu que le bailleur conserve le titre de propriété. Aux fins de la directive, la dette est la valeur actuelle (au début du bail) de tous les paiements de loyer qui sont censés être payés sur la période de

l'accord, hormis les paiements concernant l'exploitation, la réparation ou l'entretien de la propriété; b) d'après la définition de la dette énoncée au point 9a), les arriérés, les pénalités et les dommages-intérêts accordés par les tribunaux en cas de non paiement d'une obligation contractuelle constituant une dette sont des dettes. Le manquement au paiement d'une obligation qui n'est pas considérée comme une dette selon cette définition (le paiement à la livraison par exemple) ne donne pas lieu à une dette».

17. Toute dette extérieure dont la valeur actuelle, calculée aux taux d'intérêt de référence indiqués ci-après, est supérieure à 50 % de la valeur nominale (élément don inférieur à 50 %) est considérée comme étant non concessionnelle, à l'exception des prêts du FMI au titre de la Facilité élargie de crédit, qui sont considérés comme étant concessionnels même s'ils ne sont pas conformes à la règle de 35 % pour l'élément don. Pour les dettes dont l'échéance dépasse 15 ans, le taux d'intérêt de référence sur 10 ans publié par l'OCDE sert à calculer l'élément don. Pour des échéances plus brèves, on utilise le taux de référence du marché sur six mois.

18. Aux fins de ce critère de réalisation, la notion d'État recouvre l'État (tel que défini au paragraphe 2 ci-dessus), les administrations locales, les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), les établissements publics à caractère administratif (EPA), les entreprises publiques et les entreprises indépendantes appartenant à l'État ou contrôlées par l'État (c'est-à-dire les entreprises publiques dotées d'une autonomie financière et dont l'État possède au moins 50 % du capital).

Critère de réalisation

19. L'État tel que défini au paragraphe 19 ne contractera ni ne garantira de dette extérieure non concessionnelle ou à court terme telle que définie ci-dessus. Ce critère de réalisation sera suivi de façon permanente. Il ne s'applique pas : aux opérations de rééchelonnement et de restructuration de la dette. En outre, ce critère de réalisation relatif à la dette à court terme ne s'applique pas aux crédits à l'importation ni aux financements préalables à l'exportation à échéance inférieure à un an, liés à des contrats à l'exportation.

Données à communiquer

20. Les autorités signaleront aux services du FMI tout nouvel emprunt extérieur et les conditions y afférentes dès qu'une dette extérieure sera contractée ou garantie par l'État.

Repères quantitatifs

III. REPERES QUANTITATIFS

A. Solde primaire intérieur

Définition

Le solde budgétaire primaire intérieur consolidé (base ordonnancements) représente le total des recettes publiques (définies ci-dessous), à l'exclusion des dons extérieurs, moins les dépenses, hormis les paiements au titre d'intérêts, ainsi que l'assistance technique et les dépenses d'équipement financées sur ressources extérieures.

Repères quantitatifs

21. Les repères pour le plancher du solde budgétaire primaire intérieur cumulé à partir du début de l'année civile 2011 sont fixés à -3,141 milliards de FC au 31 décembre 2010, -0,366 milliards de FC au 31 mars 2011, et -1,354 milliards de FC au 30 juin 2011.

Données à communiquer

22. Pendant la durée d'application du programme, le Ministère des finances de l'Union communiquera aux services du FMI les données du solde budgétaire primaire intérieur (base ordonnancements) à une fréquence mensuelle et dans les 45 jours suivant la fin de chaque mois.

B. Recettes publiques

Définition

23. Les recettes publiques sont celles qui figurent au tableau consolidé des opérations financières de l'État (TOFE); elles comprennent toutes les recettes fiscales et non fiscales, à l'exclusion des dons extérieurs

Repères quantitatifs

24. Le plancher des recettes publiques en montant cumulé à partir du début de l'année civile 2011 est fixé à 28,848 milliards de FC au 31 décembre 2010, 7,008 milliards de FC au 31 mars 2011, et 14,446 milliards de FC au 30 juin 2011. Ces montants sont considérés comme des repères au titre du programme aux dates respectives indiquées.

Données à communiquer

Le Ministère des finances communiquera aux services du FMI les données préliminaires sur les recettes, à une fréquence mensuelle et dans un délai maximum de 45 jours, sur la base des recouvrements effectifs enregistrés dans les comptes du Trésor. Les données effectives seront

communiquées dès que les comptes définitifs du Trésor seront disponibles, mais au plus tard deux mois après la communication des données préliminaires.

C. Dépenses réglées par avances de caisse

Définition

25. Les dépenses réglées par avances de caisse comprennent toutes les dépenses effectuées sans ordonnancement préalable.

Repères quantitatifs

26. Il incombe au gouvernement de l'Union et aux gouvernements autonomes des îles de respecter le plafond des dépenses effectuées en dehors des procédures normales. Ce plafond, en montant cumulé à compter du début janvier 2011 s'établit à 150 millions de FC au 31 décembre 2010, 31 mars 2011, et 30 juin 2011.

Données à communiquer

27. Les données afférentes aux dépenses effectuées en dehors des procédures normales seront communiquées mensuellement aux services du FMI par le Ministère des finances de l'Union dans les 30 jours suivant la fin de chaque mois.

D. Dépenses sociales financées sur ressources intérieures

Définition

28. Les dépenses sociales totales (courantes et d'investissements) financées sur ressources intérieures sont définies, pour chaque rubrique des dépenses courantes (salaires, biens et services, transferts et subventions) et en capital de la manière suivante : (1) dépenses exécutées par le Ministre de la santé (à la rubrique «Santé») et (2) les dépenses exécutées par le Ministre de l'éducation (à la rubrique «Éducation»). Les dépenses sociales financées sur ressources intérieures sont classées selon les rubriques mentionnées ci-dessus (santé et éducation) établies à partir d'une classification de chacun des projets présentés dans le budget 2010, en dépenses de santé et d'éducation. Les dépenses sociales totales (courantes et d'investissements) financées sur ressources intérieures comprennent les dépenses sociales financées par les ressources intérieures, y compris les recettes, le financement intérieur, et l'appui budgétaire général extérieur, et excluent toutes dépenses sociales financées par les dons ou les prêts extérieurs spécifiques à un projet.

Repères quantitatifs

29. Le plancher des dépenses sociales totales financées sur les ressources intérieures pour la période du 1er janvier 2010 à la fin décembre 2010 est fixé à 11,870 milliards FC. Ce montant est considéré comme repère au titre du programme.

Délais de transmission

30. Pendant la durée du programme, les données sur les dépenses sociales financées sur ressources intérieures seront transmises aux services du FMI par le Ministère des finances dans un délai de 45 jours suivant la fin de la période.

IV. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES POUR LE SUIVI DU PROGRAMME

31. Les autorités communiqueront aux services du FMI les informations et les données suivantes selon le calendrier prévu, soit directement (par courrier électronique ou par télécopieur), soit par courrier postal aérien. Sauf accord contraire, les données prendront la forme mutuellement convenue par les autorités et le FMI. Les données budgétaires, monétaires et de la dette extérieure, ainsi que l'indice des prix à la consommation et toute information sur les principales évolutions législatives et/ou autres, seront communiqués au plus tard 45 jours après la date à laquelle ils se rapportent.

Chaque mois :

La situation monétaire ainsi que les bilans mensuels de la BCC et des banques commerciales.

La classification des prêts des banques commerciales par secteur économique.

Les taux d'intérêt.

Les données du TOFE en base caisse et en base ordonnancement, les tableaux détaillés connexes sur les recettes, et un tableau indiquant le lien entre la base ordonnancement et la base caisse en matière de dépenses.

Les opérations relatives à la dette publique extérieure (dette contractée et garantie par l'État, règlement des arriérés de paiements extérieurs et service de la dette, ventilés en intérêts et principal;

L'indice des prix à la consommation;

Les importations et exportations, la production d'électricité, les arrivées de touristes et tous les autres indicateurs de l'activité économique pouvant être disponibles sur une base mensuelle.

Chaque trimestre :

La production des principaux produits agricoles (vanille, clous de girofle, ylang-ylang).

Chaque année :

Les comptes nationaux

Les données de balance des paiements.

En outre, les autorités communiqueront en temps utile aux services du FMI, les informations sur les mesures importantes adoptées par l'État dans les domaines économique et social et susceptibles d'avoir un impact sur l'évolution du programme, toute modification des lois en vigueur, ainsi que toute autre législation pertinente.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

UNION DES COMORES

Consultations de 2010 au titre de l'article IV et Seconde revue de l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit, demande de modification d'un critère de réalisation et revue des assurances de financement — Annexe d'information

Préparé par le Département Afrique

(en consultation avec d'autres départements)

Le 27 décembre 2010

	Page
I. Comores: Relations avec le FMI	2
II. Comores — Programme conjoint Banque mondiale-FMI, 2010-11	5
III. Comores: Relations avec le Groupe de la Banque africaine de développement.....	7
IV. Comores: Questions d'ordre statistique	9

I. COMORES: RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 octobre 2010)

I.	Statut : date d'admission : 21 septembre 1976		Article VIII
II.	Compte de ressources générales:	Millions de DTS	Pourcentage de la quote-part
	Quote-part	8,90	100,00
	Avoirs du FMI en monnaie nationale	8,36	93,91
	Position de réserve au FMI	0,54	6,11
III.	Département des DTS:	Millions de DTS l'allocation	Pourcentage de
	Allocation cumulative nette	8,50	100,00
	Avoirs	6,67	78,44
IV.	Encours des achats et des prêts: l'allocation	Millions de DTS	Pourcentage de
	Prêt CAR-FEC	2,23	25,00
	Accord FEC	5,79	65,00
V.	Accords financiers:		
	Date	Date	Montant
	d'approbation	d'expiration	approuvé
	d'approbation	d'expiration	tiré
<u>Type</u>	_____	_____	(millions DTS) (millions DTS)
FEC	21 sept. 2009	20 sept. 2012	13,57 5,79
FAS	21 juin 1991	20 juin 1994	3,15 2,25

XI. Consultations au titre de l'article IV: Les entretiens relatifs aux consultations de 2008 au titre de l'article IV se sont conclus le 15 décembre 2008 (Rapport du FMI No 09/42). Les administrateurs ont noté qu'avec le retour de la stabilité politique, les autorités sont en mesure de s'attaquer aux distorsions macroéconomiques et aux rigidités structurelles profondément enracinées. Les administrateurs saluent l'intention des autorités de mettre en œuvre un ambitieux programme de réformes macroéconomiques et structurelles pour assurer la viabilité budgétaire, tout en améliorant le climat des investissements et en renforçant les institutions et la gouvernance. Ils reconnaissent que les perspectives budgétaires des Comores restent difficiles, ainsi qu'en témoignent les importants besoins en financement pour 2009 et au-delà ainsi que les niveaux d'endettement public non soutenables.

XII. Récente assistance technique

Département	Dates	Sujet
MFD	Juil. 2003	Mission pour examiner le rôle de la banque centrale en matière de supervision bancaire et pour évaluer les besoins en assistance technique.
MFD	Sept.- Oct. 2003	Mission pour examiner la reprise envisagée des activités de la Banque de développement des Comores, l'ouverture éventuelle d'une banque postale et la supervision des institutions de micro-crédit.
MFD	Fév.-2004	LBC/FT
MFD	Fév.-2004	Audit Interne
MFD	Mars & Oct. 2004/ Mar. & Déc. 2005	Supervision bancaire
MFD	Avril 2006	Évaluation de l'assistance technique dans plusieurs domaines
FAD	Août 2005	Politique fiscale
FAD	Jan.-fév. 2006	Administration fiscale
STA	Sept. 2005	Statistiques de finances publiques
FAD	Fév.2006	Politique fiscale
STA	Déc. 2008	Statistiques monétaires et financières
FAD	Mars 2009	Gestion des dépenses publiques
MCM	Septembre 2009	Supervision bancaire
FAD	Déc. 2009	Administrations fiscale et douanière
MCM	Mai-juin 2010	Supervision bancaire et audit interne

XIII. Représentant résident: Aucun. Un poste de représentant résident a été créé en septembre 1991 et été supprimé en décembre 1995.

II. COMORES-PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE -FMI, 2010-11

Titre	Produits	Dates provisoires de la mission	Date escomptée de livraison
A. Information réciproque sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale dans les 12 mois à venir	1. Projet de réaction à la crise en cas d'urgence		Juin 2010
	2. Note de stratégie intérimaire		Juin 2010
	3. Document du point de décision PPTE		Juin 2010
	4. Projet d'assistance technique sur la gouvernance économique	Évaluation et négociation Déc. 2010	Janvier 2011
Programme de travail du FMI dans les 12 mois à venir 	1. Seconde Revue FEC et consultations article IV	Novembre 2010	Décembre 2010 : Réunion du Conseil d'administration
	2. Troisième Revue FEC	Mars 2011.	Mai 2010 : Réunion du Conseil d'administration
	3. Document de politique générale sur l'impact macroéconomique des envois de fonds	Sans objet Septembre 2011	Mars 2011
	4. Quatrième Revue FEC		Novembre 2011

B. Demandes de contributions au programme de travail

Demande du FMI à la Banque mondiale	1. Actualisation de l'assistance de la Banque mondiale dans le domaine des réformes de la GFP et de la mise en œuvre du DSRP	Décembre 2010
	2. Stratégie d'assistance de la Banque pour appuyer la réforme des entreprises publiques assistance	Décembre 2010
Demande de la Banque mondiale au FMI	1. Partage des actualisations des macro-cadres	Permanent

C. Accord concernant les activités et missions conjointes

Produits conjoints des 12 prochains mois	1. Note consultative conjointe pour le rapport d'avancement du 1 ^{er} DSRP	Mars 2011
---	---	-----------

III. COMORES: RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

A. Soutien du Groupe de la Banque aux Comores

1. La Banque africaine de développement (BAfD) a débuté ses opérations aux Comores en 1978 et a depuis approuvé 13 opérations, à savoir douze projets et une étude. L'ensemble des engagements du Groupe de la Banque, hors annulation, est équivalent à 46,7 millions d'UC au 31 mars 2010, l'ensemble de ce financement (64%) provenant d'un guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD). En outre, la BAfD a approuvé un financement d'urgence de 1,5 million d'UC pour aider à amortir l'impact négatif de la crise alimentaire en février 2009, outre un don de 0,6 million d'UC au titre du Projet de renforcement des capacités institutionnelles (ICBP) en novembre 2010. Globalement, les opérations de la BAfD aux Comores ont été axées sur un appui économique aux infrastructures, un soutien budgétaire et l'amélioration du niveau de vie rural. S'agissant de la répartition sectorielle, les projets d'infrastructure ont reçu la part la plus importante (51%) du total des ressources engagées, suivis des projets plurisectoriels (30,2%, ce qui inclut les opérations en matière de réforme économique et financière et de gouvernance) et d'agriculture (11,2%).

B. Orientation stratégique

2. Ce n'est que récemment que la Banque a repris ses activités aux Comores. À la suite de la résolution de la crise d'Anjouan en 2007 et de la levée des sanctions en février 2009 après l'apurement des arriérés auprès de la Banque au titre de la Facilité des pays post-conflit (PCCF), un Document intérimaire de stratégie par pays 2009-2010 (I-CSP) a été approuvé en avril 2009. L'I-CSP est aligné sur le Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (I-GSRP) préparé par le gouvernement des Comores. L'I-CSP fait fond notamment sur les nouvelles orientations stratégiques de la Banque en vue d'offrir un soutien accru aux États fragiles pour minimiser leur fragilité et créer un environnement propice à un développement durable ainsi que pour aider les Comores à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE dans un avenir proche. À cet égard, l'I-CSP de la Banque (2009-2010) a les objectifs suivants : (i) améliorer la gestion économique par le biais du renforcement des capacités institutionnelles et (ii) optimiser l'environnement par le biais de l'amélioration de l'adduction d'eau et de l'assainissement. Toutes les opérations de la Banque s'articulent autour de des deux piliers de l'I-CSP : (i) *renforcer les institutions et le cadre macroéconomique* et (ii) *améliorer l'adduction d'eau et l'assainissement*. L'enveloppe destinée aux Comores pour la période 2009-2010 est équivalente à 15,9 millions d'UC et inclut l'allocation normale basée sur les résultats ADF IX (5,9 millions d'UC) et le soutien renforcé au titre du mécanisme en faveur des États fragiles (FSF) (10 millions d'UC). De plus, les Comores viennent de recevoir 2 millions de dollars EU du guichet du soutien ciblé de la FSF pour le renforcement des capacités, notamment pour le parachèvement du DSRP, la formation des fonctionnaires, la révision du code fiscal et la

réorganisation du régime fiscal, la préparation et le plan d'action de la GFP, le renforcement des capacités du CGP et du Ministère de l'eau et de l'assainissement.

C. Portefeuille de prêts

3. Actuellement, le portefeuille de la Banque aux Comores se compose de deux opérations, le *Programme d'appui aux réformes économiques* (ESRP) qui prévoit une opération de soutien budgétaire et le *Projet de renforcement des capacités institutionnelles* (ICSP) dont l'objectif consiste à renforcer les capacités de gestion des finances publiques (GFP), la gestion de la dette et les statistiques macroéconomiques. Conformément à l'I-CSP, le projet d'eau et d'assainissement a été approuvé par les conseils en décembre 2009. Globalement, les tendances courantes de décaissement correspondent aux prévisions. Une revue de la performance de portefeuille du pays (CPPR) est prévue pour la seconde moitié de 2011.

D. Activités hors prêts

4. Lors de la préparation de l'I-CSP, la banque a identifié diverses possibilités de travail économique et sectoriel (ESW), la principale étant l'objectif commun aux autorités des Comores et à la Banque, à savoir accorder une attention accrue aux obstacles à la croissance et identifier les secteurs clés pour accélérer et soutenir la croissance économique à moyen et long terme aux Comores. Une étude sur les sources de la croissance aux Comores a été lancée en août 2009. La première phase, un diagnostic macro et sectoriel, est pratiquement terminée. La seconde phase, prévue pour 2011, portera sur l'affinement des enquêtes sectorielles et mettra au point un outil décisionnel destiné aux décideurs et relatif au respect des choix d'investissement et à l'impact de la politique économique. Il conviendrait de mieux étudier les domaines précis de l'ESW moyennant des consultations avec les autorités et d'autres partenaires de développement dans le contexte de la préparation du prochain Document de stratégie par pays (CSP).

E. Synthèse du portefeuille actuel de la BAfD

Projet	Secteur	Entrée en vigueur	Date de clôture	Montant	
				Millions d'unités de compte	Millions de dollars EU
Projet de renforcement des capacités institutionnelles	Plurisectoriel	19/11/09	31/12/13	5,26	8,0
Soutien budgétaire	Plurisectoriel	09/14/09/09	31/12/10	2,0	3,0
Projet d'adduction d'eau et d'assainissement	Services publics	-	-	10,64	16,10
Réponse à la crise alimentaire	Agriculture	14/09/09	31/12/09	1,5	2,27
Assistance d'urgence aux victimes des inondations	Social	-	-	0,66	1,0
Total				20,06	30,37

Source: AfDB, 2010

F. Collaboration entre le FMI et la Banque africaine de développement

5. La collaboration entre les équipes du FMI et de la Banque africaine de développement a généralement pris la forme d'échanges, de partages d'information et de missions conjointes. Il serait utile d'envisager d'autres possibilités de coopération.

IV. COMORES: QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

<p>Comores — Appendice des questions d'ordre statistique</p> <p>(Au 18 novembre 2010)</p>
<p>I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance</p>
<p>Généralités: La fourniture des données présente de sérieuses insuffisances qui entravent la surveillance. La base de données statistiques souffre de lacunes dans tous les secteurs, essentiellement car les effectifs et le financement sont insuffisants et les données basées dans les îles sont mal intégrées.</p>
<p>Comptes nationaux. Les insuffisances de la comptabilité nationale compromettent l'exactitude et la fiabilité des données et rendent l'analyse économique très incertaine. L'absence de données sources de base fait que les estimations du PIB doivent être préparées à l'aide de repères périmés et reposent sur des hypothèses brutes et des extrapolations. Aucuns comptes nationaux n'ont été établis sur la base d'enquêtes depuis 1995, lorsqu'ils ont été préparés avec l'assistance du PNUD; à ce jour, aucune enquête n'a été effectuée sur l'industrie manufacturière. En 2004, un nouveau recensement démographique et des enquêtes sur l'agriculture de subsistance et les ménages ont été réalisés avec l'appui des donateurs ; malheureusement, les résultats de ces enquêtes n'ont été ni traités ni actualisés. Une mission du Département Afrique en juillet 2001 a aidé les autorités à améliorer les estimations du PIB pour 2001-05. Les autorités sont tout à fait conscientes de ces insuffisances et le Commissariat Général au Plan (CGP) a demandé à la Banque africaine de développement une assistance technique en matière de comptes nationaux et de statistiques de prix.</p> <p>Prix à la consommation. L'exactitude et la fiabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC) sont aussi sources d'incertitudes. Les pondérations des dépenses reposent sur une enquête de la fin des années 80 et les sous-indices ne sont pas établis régulièrement dans les îles. La plupart des données de prix ne sont recueillies que dans la capitale du pays. L'IPC est établi en réalité par une seule personne.</p>
<p>Statistiques de finances publiques. En août/septembre 2005, une mission du Département des statistiques a relevé que le plan comptable n'enregistre pas avec exactitude l'exécution du budget et qu'une présentation standardisée de l'encours de la dette publique n'était pas préparée. La classification des données budgétaires n'est souvent pas homogène dans le temps ou entre les îles. En particulier, des problèmes se posent s'agissant des données relatives aux arriérés intérieurs, la dette extérieure et le soutien extérieur y compris ses composantes de dépenses d'investissement, ce qui complique l'analyse budgétaire.</p>

<p>Statistiques monétaires et financières. La Banque centrale des Comores (BCC) produit des statistiques monétaires adéquates sur ses propres comptes, pour les banques commerciales et la banque de développement active dans le pays, pour les dépôts collectés par l'administration postale et pour deux réseaux de micro-crédit. Le dispositif de la zone Franc a mis en place des normes comptables et prudentielles qui empêchent les perturbations dans les données. L'absence de données sur le montant important de liquidités libellées en euros en circulation constitue un obstacle majeur qui handicape la surveillance. En juin 2009, la BCC a commencée à communiquer les statistiques monétaires et financières au FMI à l'aide des Formulaires standards de déclaration des données. La présentation actuelle et la teneur des statistiques monétaires correspondent largement à la méthodologie présentée dans le Manuel de statistiques monétaires et financières du FMI.</p>	
<p>Statistiques du secteur extérieur. La BCC établit les statistiques de la balance des paiements conformément aux principes et méthodes recommandés dans la cinquième édition du Manuel de la balance des paiements du FMI. Néanmoins, en dépit de l'assistance technique et de quelques améliorations au cours des dernières années, les lacunes de la couverture et de l'établissement des données continuent d'affecter leur exactitude et leur fiabilité et introduisent des incertitudes dans l'analyse économique. Un seul économiste de la BCC est responsable de l'établissement des statistiques de la balance des paiements, ce qui empêche toute amélioration requise dans la couverture et la validation des données, notamment s'agissant du commerce, du commerce non enregistré, des services et des investissements directs étrangers.</p>	
<p>Données sur la répartition des revenus et indicateurs sociaux. Quelques progrès ont été réalisés dans la collecte de statistiques relatives à la répartition des revenus et aux indicateurs du bien-être social lors de la préparation du DSRP intérimaire en 2003-04. Depuis lors, la couverture est restée limitée, ce qui gêne le suivi des progrès vers les OMD.</p>	
<p>II. Normes et qualité des données</p>	
<p>Les Comores ne participent pas au Système général de diffusion des données (SGDD).</p>	<p>Pas de données RONC disponibles.</p>

Missions d'assistance technique dans le domaine des statistiques (1986–aujourd'hui)

Objet	Membres des services	Date
Statistiques monétaires et financières	P. Papadacci	Novembre- décembre 2008
Statistiques de finances publiques	G. Rousselot	Août 2005
Balance des paiements et statistiques de position des investissements internationaux	M. Dessart	Mars–avril 2005
Statistiques monétaires et bancaires	G. Raymond	Juillet 1997
Statistiques de la balance des paiements	Daniel Daco	Mai-juin 1988
Statistiques monétaires et bancaires	Thiet T. Luu	Octobre 1987
Statistiques de finances publiques	Vincent Marie	Juin 1986

Future assistance technique

En 2005, les autorités ont demandé une mission d'assistance technique multithématique du Département des statistiques (STA) en vue de remanier complètement le système statistique. Le Département des statistiques du FMI prévoit d'offrir une assistance technique dans le domaine de la comptabilité nationale. Une mission d'établissement des métadonnées du SGDD du Département des statistiques prévue pour janvier 2007 a été repoussée à la demande des autorités. Une demande d'assistance en 2010 pour revoir la méthodologie et les pratiques de la préparation des comptes nationaux et des statistiques de l'IPC a été retirée suite au lancement d'une assistance technique de la BAfD dans ce domaine.

S'agissant des statistiques monétaires, les autorités souhaiteraient qu'une mission d'assistance technique examine les données tests du Formulaire standard de déclaration des données et identifie les différences méthodologiques éventuelles par rapport aux recommandations du Manuel de statistiques monétaires et financières.

Comores: Tableau des indicateurs communs requis pour la surveillance

(Au 31 octobre 2010)

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception	Fréquence des données 7	Fréquence des de communication7	Périodicité de publication7
Taux de change	Courant	Courant	D	D	M
Avoirs internationaux de réserve et engagements au titre des réserves des autorités monétaires ¹	Septembre 2010	Octobre 2010	M	M	M
Monnaie centrale	Septembre 2010	Octobre 2010	M	Q	Q
Broad money	Septembre 2010	Octobre 2010	M	Q	Q
Bilan de la banque centrale	Septembre 2010	Octobre 2010	M	Q	Q
Bilan consolidé du système bancaire	Septembre 2010	Octobre 2010			
Taux d'intérêt ²	Septembre 2010	Octobre 2010	(c)	(c)	M
L'indice des prix à la consommation;	Septembre 2010	Octobre 2010	M	I	I
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	Septembre 2010	Octobre 2010	Q	I	I
Recettes; dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	La pertinence des données relatives uniquement à l'administration centrale pour le gouvernement de l'Union serait imitée en l'absence de données pour les administrations des trois îles ; elles ne sont pas produites séparément.				
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	Décembre 2009	Avril 2010	A	I	I
Solde extérieur courant	2009	Avril 2010	A	I	I
Exportations de biens et de services	Juin 2010	Octobre 2010	A	I	I
PIB/PNB	2009	Avril 2010	A	I	I
Dette extérieure brute	Décembre 2009	Avril 2010	A	I	I
Position extérieure globale ⁶	ND	ND			

¹ Les avoirs de réserve donnés en nantissement ou grevés de quelque autre manière doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les engagements à court terme liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des produits financiers dérivés à payer et à recevoir en monnaie étrangère, y compris ceux qui seraient liés à une monnaie étrangère, mais réglés par d'autres moyens.

² Comprend les taux de marché et les taux officiels, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire, les taux des bons du Trésor, des billets et des obligations.

³ Financement bancaire extérieur et intérieur et financement intérieur non bancaire.

⁴ L'ensemble des administrations publiques comprend l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale) et les administrations d'États fédérés ou locales.

⁵ Y compris la ventilation par monnaie et par échéance.

⁶ Inclut les positions extérieures brutes à l'actif et au passif financier vis-à-vis des non-résidents.

⁷ Fréquences quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), et non disponible (ND)

Déclaration par le représentant des services du FMI**18 janvier 2011**

1. **La présente déclaration fait le point des mesures préalables depuis la publication du rapport des services du FMI et la correction y afférente (www.imf.org).** Le complément d'information ne modifie en rien les grandes lignes de l'évaluation faite par les services du FMI.

2. **Toutes les mesures préalables ont été mises en œuvre et le programme se maintient globalement sur la bonne voie.**

- Comme le signale le rapport des services du FMI (www.imf.org), l'achèvement de la deuxième revue de l'accord FEC est subordonné à la mise en œuvre de quatre mesures préalables. Ces mesures ont toutes été pleinement exécutées. Les autorités ont notamment entrepris de corriger les dérapages budgétaires enregistrés au troisième trimestre 2010, y compris avec le recouvrement, à hauteur de 0,8 % du PIB, d'arriérés fiscaux dont était redevable l'entreprise publique de télécommunications, et le recouvrement, pour plus de 1 % du PIB, de recettes additionnelles de citoyenneté économique. Ces recettes ont été mobilisées à la fin décembre 2010 et au début janvier 2011, respectivement.
- À ce jour, les services ne disposent pas d'informations exhaustives sur la situation budgétaire à fin 2010. Cela dit, au vu de certaines données partielles, il est probable que les autorités soient en mesure d'observer les critères de réalisation à fin décembre 2010 modifiés sur le crédit net à l'État et sur la réduction des arriérés intérieurs. Les autorités ont fait part de leur avis que les deux objectifs du programme pouvaient être atteints.
- Compte tenu du recouvrement tardif des recettes de citoyenneté économique, à l'occasion de la prochaine revue, une fois qu'ils disposeront d'informations complètes sur la situation à fin 2010, les services du FMI entendent se pencher sur la question de savoir s'il convient d'amender le critère de réalisation à fin juin 2011 sur le crédit net à l'État pour maintenir le programme budgétaire sur la voie tracée.



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Note d'information au public

DÉPARTEMENT
DES
RELATIONS
EXTÉRIEURES

Note d'information au public (NIP) n° 11/17
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
February 2, 2011

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, DC 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI conclut les consultations de 2010
au titre de l'article IV avec les Comores**

Le 21 janvier 2011, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec les Comores⁸.

Informations générales

Au cours des deux dernières années, l'activité économique dans l'Union des Comores s'est accélérée en dépit d'une conjoncture extérieure difficile. Le PIB réel a progressé de 1,8 % en 2009, grâce à un retour progressif à la stabilité politique et au lancement de réformes visant à éliminer des obstacles structurels profondément ancrés au développement économique. Selon des données préliminaires, la situation économique a continué de s'améliorer en 2010 : la croissance réelle a atteint 2,1 %, portée par un rebond de l'investissement public financé par les donateurs, une hausse de la construction dans le secteur privé reposant sur les envois de fonds de la Diaspora, un raffermissement de l'activité dans le tourisme, ainsi qu'une expansion de l'intermédiation financière. Depuis le record atteint pendant la crise alimentaire et énergétique de 2008, l'inflation est tombée largement en deçà de 10 %, pour avoisiner 3 %. Une politique monétaire prudente dans le

⁸ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration. À l'issue de ces délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/french/np/sec/misc/qualifiersf.htm>.

cadre de la zone franc et des tensions plutôt modérées sur les prix de l'alimentation et des carburants expliquent ce repli. Cependant, en raison de l'appréciation réelle du franc comorien, qui est rattaché à l'euro, et à la détérioration des termes de l'échange, le déficit des transactions extérieures courantes a atteint, selon les estimations, 10,2 % du PIB en 2010, soit un chiffre relativement élevé. Grâce aux résultats globalement satisfaisants obtenus dans le cadre des réformes appuyées par le FMI et la Banque mondiale, les Comores ont atteint le point de décision de l'initiative PPTTE en juillet 2010.

Dans ce contexte, les progrès accomplis dans le rééquilibrage budgétaire ont été lents. Le déficit budgétaire primaire intérieur a stagné à 2,6 % du PIB en 2009, et des retards dans le recouvrement des impôts et l'application de nouvelles mesures budgétaires dans le cadre du programme appuyé par le FMI ont amené le déficit au-delà de l'objectif fixé dans le programme pour fin septembre 2010. Cependant, les mesures correctrices qui ont été prises à la fin de 2010 et au premier trimestre de 2011 devraient maintenir le programme budgétaire en bonne voie. Sur le front structurel, les autorités ont achevé la préparation de leurs stratégies de réforme pour les principales entreprises des services d'utilité publique ; toutefois, les progrès ont été limités dans l'exécution des mesures y afférentes. Pour faire avancer le programme de réforme des entreprises publiques, les autorités ont demandé à la Société Financière Internationale (SFI) une assistance technique sur plusieurs années. En 2011, le gouvernement prévoit de lancer des appels à manifestation d'intérêt en vue de l'implication du secteur privé dans la gestion des entreprises publiques de télécommunications et d'importation des produits pétroliers.

La croissance économique devrait s'accélérer pour atteindre en moyenne 4 % par an à moyen terme, grâce au raffermissement de l'activité dans l'agriculture et la pêche, le transport entre les îles et le tourisme. L'inflation devrait rester modérée, dans la logique de l'appartenance des Comores à la zone franc. D'ici 2014, les autorités visent à équilibrer le solde budgétaire primaire intérieur, les recettes atteignant au moins 15 % du PIB. Pour ce qui est du secteur extérieur, le point d'achèvement de l'initiative PPTTE devrait être atteint fin 2012, ce qui devrait permettre de rendre la dette extérieure viable tout en dégagant des ressources supplémentaires pour engager des programmes favorables à la croissance et aux pauvres. À cet effet, il convient de s'en tenir strictement aux réformes prévues dans le programme FCE et le DSRP. Parmi les risques pesant sur les perspectives figurent les demandes d'augmentations salariales dans la fonction publique et la résistance politique à la réforme des entreprises publiques, qui pourraient retarder le rééquilibrage budgétaire et l'exécution des réformes structurelles. Par ailleurs, un retour de l'instabilité politique après les élections de 2010 pourrait freiner la livraison des ressources extérieures anticipées, y compris des investissements directs étrangers. En outre, faute d'une assistance technique indispensable, la faiblesse des capacités d'absorption et d'exécution assombrerait les perspectives de croissance à moyen terme

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs félicitent les autorités comoriennes des politiques globalement satisfaisantes qu'elles ont menées dans un environnement politique et économique difficile,

notamment l'incertitude pesant sur la reprise de l'économie mondiale et le regain de tensions sur les prix des produits de base.

Les administrateurs notent avec satisfaction l'amélioration des résultats budgétaires au premier semestre de 2010, mais ils expriment leur préoccupation face aux dérapages enregistrés plus tard dans l'année. Ils notent avec intérêt les mesures correctrices qui sont en cours et engagent les autorités à mettre en œuvre promptement les mesures prévues du côté des recettes et des dépenses afin de renforcer la position budgétaire.

Les administrateurs notent l'importance des réformes pour améliorer le processus budgétaire, l'administration de l'impôt et la maîtrise des dépenses, en particulier dans la masse salariale du secteur public, en vue de dégager la marge de manœuvre budgétaire qui permettra d'engager les dépenses favorables à la croissance et aux pauvres qui sont nécessaires.

Les administrateurs félicitent les autorités de leur gestion prudente de la dette et des efforts qu'elles ont déployés pour conclure des accords sur la restructuration de la dette avec tous les créanciers extérieurs, ce qui est essentiel face à la dette extérieure insoutenable du pays.

Les administrateurs notent avec satisfaction les progrès accomplis récemment dans le renforcement du contrôle bancaire et l'adoption des recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2010. Ils engagent les autorités à s'attaquer aux obstacles structurels à l'intermédiation financière qui subsistent, notamment les carences du cadre juridique et l'inadéquation des mécanismes de contrôle interne et des normes d'information dans les banques.

Les administrateurs soulignent que, pour accélérer la croissance, il faudra opérer des réformes structurelles d'envergure afin de rehausser la compétitivité des Comores et d'accroître la capacité de l'économie à absorber les envois de fonds de la Diaspora et les apports d'aide. En particulier, ils soulignent qu'il est nécessaire d'améliorer le climat des affaires et la gestion des services d'utilité publique.

Pour atténuer les risques pesant sur le programme, les administrateurs engagent les autorités à consolider le consensus national sur l'importance de s'appuyer sur les progrès déjà accomplis dans la mise en œuvre des réformes, et d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTTE dans le cadre du programme de réforme appuyé par la FCE.

Les notes d'information au public (NIP) s'inscrivent dans le cadre des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses prises de position et de son analyse de l'évolution et des politiques économiques. Les NIP sont diffusées avec le consentement des pays concernés, à l'issue de l'examen par le Conseil d'administration des rapports sur les consultations au titre de l'article IV avec les pays, de la surveillance de l'évolution économique à l'échelle régionale, du suivi post-programme et des évaluations *ex post* de la situation des pays membres où le FMI a appuyé des programmes sur une longue durée. Les NIP sont aussi diffusées à l'issue de l'examen des questions de politique générale par le Conseil d'administration, sauf si le Conseil en décide autrement.

Comoros : Principaux indicateurs économiques et financiers, 2008–15

	2008	2009	2010		2011	2012	2013	2014	2015
			1ère rév. prog.	Rév. prog.					
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)									
Revenu national et prix									
PIB réel	1,0	1,8	2,1	2,1	2,5	3,5	4,0	4,0	4,0
Déflateur du PIB	5,5	4,6	3,8	3,8	3,3	3,1	3,1	3,3	3,3
Indice des prix à la consommation (moyennes annuelles)	4,8	4,8	2,6	2,7	3,0	2,9	2,9	3,0	3,0
Indice des prix à la consommation (fin de période)	7,4	2,2	3,1	3,2	2,8	2,9	3,0	3,0	3,0
Monnaie et crédit									
Avoirs extérieurs nets	-6,8	9,7	9,6	0,3	1,5	1,2	1,5	2,2	4,6
Crédit intérieur	41,7	34,9	7,2	9,7	15,1	10,5	10,0	9,9	10,1
Crédit net à l'État (Trésor)	31,2	13,4	-28,7	-7,8	17,5	4,3	2,6	1,5	-2,6
Monnaie au sens large	11,6	13,5	7,5	12,7	8,6	7,3	7,5	7,7	7,6
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large fin d'année)	3,5	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Secteur extérieur									
Exportations, f,à,b,	-55,4	93,1	17,1	14,1	13,9	8,2	7,8	7,8	7,9
Importations, f,à,b,	28,5	1,6	13,1	14,4	-1,4	6,3	2,3	5,7	4,0
Volume des exportations	-35,0	71,2	18,1	12,5	9,8	2,1	1,8	2,7	2,7
Volume des importations	33,1	10,6	-0,8	-4,8	-7,0	4,8	-0,3	4,9	2,8
Termes de l'échange	-40,8	22,8	-13,0	-15,6	-2,1	4,5	3,1	4,2	3,8
(En pourcentage du PIB sauf indication contraire)									
Investissement et épargne									
Investissement	14,3	12,4	16,6	17,2	17,3	18,1	19,0	19,8	20,4
Public	9,3	4,7	7,5	7,5	7,7	8,0	8,5	8,8	9,0
Privé	5,0	7,7	9,1	9,7	9,6	10,1	10,6	11,0	11,5
Épargne nationale brute	3,2	3,4	7,7	7,1	3,7	5,0	7,0	7,9	9,3
Publique	1,0	4,1	7,6	8,5	1,0	2,1	2,4	3,1	3,6
Privée	2,3	-0,7	0,1	-1,4	2,8	2,9	4,6	4,8	5,7
Budget de l'État									
Recettes intérieures	13,1	13,9	14,3	14,4	14,2	14,5	14,7	15,1	15,5
Total des dons	10,4	9,7	13,7	14,5	7,1	7,2	6,9	7,1	7,1
Total des dépenses	26,0	23,0	23,2	24,0	23,2	22,7	22,9	23,0	23,0
Dépenses courantes	16,8	18,1	15,6	16,5	15,5	14,7	14,5	14,3	14,0
Solde primaire intérieur	-2,8	-2,6	-1,5	-1,6	-1,3	-0,5	-0,4	0,0	0,4
Variation des arriérés	0,2	0,2	-7,6	-7,8	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9	-0,8
Intérêts extérieurs	0,1	-0,1	-2,2	-2,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Intérieurs	0,0	0,4	-5,4	-5,4	-0,4	-0,5	-0,8	-0,9	-0,8
Solde global (base caisse)	-2,3	0,8	-2,7	-3,0	-2,2	-1,5	-2,2	-1,7	-1,2
Hors dons	-12,8	-8,9	-16,4	-17,4	-9,4	-8,7	-9,0	-8,8	-8,3
Financement	2,4	-0,7	-0,6	0,9	0,0	-0,7	-0,7	-0,9	-1,0
Extérieur (net)	1,2	-1,3	0,8	1,3	-0,7	-0,9	-0,8	-1,0	-0,9
Intérieur (net)	1,1	0,6	-1,4	-0,4	0,7	0,2	0,1	0,1	-0,1
Déficit de financement 1	0,0	0,0	3,3	2,1	2,2	2,2	2,9	2,6	2,2
Secteur extérieur									
Exportations de biens et services	14,0	13,2	15,0	13,2	13,7	14,0	14,0	14,3	14,5
Importations de biens et services	48,4	47,9	50,5	50,8	47,6	47,4	45,3	44,6	43,2
Solde des transactions courantes	-11,1	-9,0	-8,9	-10,2	-13,6	-13,1	-12,0	-11,9	-11,1
Hors transferts officiels et privés	-34,3	-34,7	-35,9	-38,1	-34,2	-33,6	-31,4	-30,4	-28,7
Dettes extérieures, VAN en % du PIB 2	37,4	46,2	41,8	41,8	40,2	38,4	36,5	34,5	32,5
Dettes extérieures, VAN en % des exportations de biens & services	267	330	308	308	286	275	266	255	242
Service de la dette extérieure (en % des exportations de biens & services)	12,2	14,3	19,5	19,5	9,7	9,1	7,8	8,3	10,3
Balance des paiements globale (en millions de dollars EU)	-15,9	30,1	-6,0	-13,7	-11,8	-12,3	-16,6	-15,2	-10,8
Dons et prêts officiels (% du PIB)	11,1	9,7	13,9	14,9	7,3	7,4	7,1	7,3	7,3
Réserves de change brutes (fin de période)									
En millions de dollars EU	110,4	153,1	153,3	137,5	139,3	139,8	140,6	141,5	144,1
En mois d'importations de biens & services	5,1	7,1	6,5	6,1	6,3	6,0	5,9	5,7	5,6
Taux de change effectif réel (2000=100)	122,3	122,6
Taux de change FC/dollar EU (moyenne sur la période)	334,3	353,2	360,7	383,2
Poste pour mémoire :									
PIB (nominal, en milliards de FC)	178,0	189,6	201,0	201,0	212,7	226,8	243,3	261,4	280,8

Sources : autorités comoriennes, et estimations et projections des services du FMI,

1 Le déficit de financement du programme pour 2010–12 sera comblé par des dons et un financement FCE, comme indiqué au tableau 8 du texte.

2 Ratios de la dette extérieure avant allègement traditionnel de la dette. Les données de 2008 sur la dette ne sont pas comparables, car elles ne tiennent pas compte de l'ensemble de la dette.



Communiqué de presse n° 11/17
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 21 janvier 2011

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

Le Conseil d'administration du FMI conclut la deuxième revue de l'accord au titre de la FEC avec les Comores et approuve un décaissement de 2,42 millions de dollars EU

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu aujourd'hui la deuxième revue des résultats économiques de l'Union des Comores dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme appuyé par les ressources de la [Facilité élargie de crédit \(FEC\)](#). La décision du Conseil permet le décaissement immédiat d'un montant de 1,56 million de DTS (environ 2,42 millions de dollars EU) qui porte le total des décaissements au titre de la FEC en faveur des Comores à 7,34 millions de DTS (soit environ 11,41 millions de dollars EU). Le Conseil a également entériné la modification du critère de réalisation à fin 2010 relatif au crédit intérieur net à l'État.

À l'issue des travaux du Conseil d'administration sur les Comores, M. Naoyuki Shinohara, Directeur général adjoint et président par intérim du Conseil a fait la déclaration suivante :

«Les résultats économiques enregistrés dans le cadre de la mise en œuvre du programme FEC ont été globalement satisfaisants. Malgré un environnement politique difficile, l'activité économique se redresse et des efforts sont accomplis pour enraciner les progrès réalisés jusqu'à présent en matière de gestion macroéconomique. Des initiatives sont engagées pour éliminer les obstacles structurels à la croissance et faire reculer davantage la pauvreté.

Les récents dérapages budgétaires doivent être corrigés par un renforcement de la mobilisation des recettes et la maîtrise de la masse salariale, pour permettre de consacrer des ressources aux programmes en faveur des populations démunies et ceux destinés à stimuler la croissance. De nouvelles mesures s'imposent par ailleurs pour accroître l'efficacité des administrations fiscale et douanière, et pour approfondir la réforme des procédures budgétaires.

La prudence de la gestion de l'endettement et les efforts inlassables des autorités comoriennes pour s'entendre avec leurs créanciers extérieurs sur la restructuration de la dette sont essentiels pour résoudre la question de la dette extérieure exorbitante des Comores.

Au plan structurel, les autorités doivent redoubler d'efforts pour améliorer le climat des affaires et la gestion des entreprises de service public. Des progrès dans ces domaines

permettront de renforcer la compétitivité des Comores. À cet égard, l'association du secteur privé à la gestion des entreprises parapubliques de télécommunications, d'électricité et d'importation des hydrocarbures reste une priorité. Dans le secteur financier, les autorités comoriennes doivent poursuivre le renforcement de la supervision bancaire.

Une constante détermination à respecter le calendrier des réformes macroéconomiques et structurelles, et à maintenir le consensus national sur l'orientation de la politique mise en œuvre sera indispensable à la réussite du programme» a conclu M. Shinohara.

Déclaration de M. Kossi Assimaidou, administrateur pour l'Union des Comores **Le 18 janvier 2011**

I. Introduction

Dans le contexte d'un environnement politique stable conjugué à des institutions en cours de renforcement, mes autorités comoriennes ont lancé un ambitieux programme de réforme économique qui s'appuie sur le Cadre stratégique pour la croissance et pour la réduction de la pauvreté (CSCRCP). Ce document est aussi le point de départ d'un programme triennal de réformes appuyé par le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Dans le cadre de ce programme, mes autorités prennent des mesures fermes pour arriver à la stabilité macroéconomique et accélérer la croissance tout en combattant la pauvreté de manière plus efficace. La communauté internationale appuie également ces efforts moyennant un relèvement sensible de l'assistance.

Comme le confirme le rapport des services du FMI, les progrès de mes autorités se poursuivent dans le cadre du programme appuyé par le FMI. Notamment, tous les critères de réalisation et les repères quantitatifs et structurels de juin 2010 ont été observés. Les résultats macroéconomiques sont aussi globalement satisfaisants grâce en partie à une progression des IDE et des politiques saines que les autorités ont mises en œuvre dans le cadre de la FEC et qui ont contribué à renforcer la demande intérieure.

Au cours de la seconde moitié de 2010, la situation budgétaire s'est fragilisée au troisième trimestre, entre autres à cause de recettes insuffisantes imputables à des retards dans le paiement des impôts dus par *Comores Télécom* au Trésor. Il n'a donc pas été possible d'atteindre les objectifs budgétaires de fin-septembre 2010. En outre, les retards dans le décaissement du soutien financier de certains partenaires de développement ont compromis les dépôts de l'État à la banque centrale, ce qui a débouché sur un dépassement du plafond du crédit net à l'État. Les autorités ont pris des mesures correctrices et ont obtenu en novembre le règlement des impôts sur les bénéficiaires dus par *Comores Télécom* ainsi que d'autres recettes. Il demeure que les dépenses relatives aux élections ont enregistré un dépassement équivalant à 0,1% du PIB.

Mes autorités souhaitent rassurer les administrateurs qu'elles restent fermement résolues à atteindre les objectifs du programme. Elles ont achevé toutes les actions préalables et le programme va à présent continuer à insister sur la mise en œuvre d'une politique budgétaire prudente et sur l'adoption de politiques structurelles qui rendront l'économie plus compétitive. À cet égard, mes autorités souhaiteraient souligner que nombre des impôts entrés en vigueur en 2010 n'ont commencé à générer des recettes qu'à la fin de 2010 mais qu'ils atteindront leur pleine efficacité en 2011. Qui plus est, le gouvernement a retenu des consultants extérieurs qui ont commencé à auditer les comptes de 2009 de *Comores Télécom*; le patrimoine net de l'entreprise sera ensuite évalué, le but étant de lancer un appel à manifestations d'intérêt de partenaires potentiels. Parallèlement, un comité a été créé pour suivre la réforme de la société importatrice de produits pétroliers afin d'aider le gouvernement à finaliser le choix de la stratégie de réforme qui convient. Les autorités

collaborent aussi avec la Banque africaine de développement pour élaborer un plan de réforme de la société d'électricité. La lutte contre la pauvreté va rester au centre des préoccupations de mes autorités alors qu'elles s'efforcent de rendre leur CSCRP plus opérationnel. À cet égard, elles sont en train de mettre la dernière main à un plan d'action avec l'assistance de partenaires de développement afin de mieux hiérarchiser les projets et les stratégies de développement. Elles espèrent prochainement relever les dépenses dans les secteurs prioritaires grâce aux ressources si nécessaires qui seront dégagées lorsque le point d'achèvement de l'initiative PPTE sera atteint. Par ailleurs, mes autorités voudraient rappeler qu'elles sont déterminées à poursuivre la mise en œuvre dans les délais de tous les déclencheurs afin d'atteindre le point d'achèvement en 2012 comme prévu.

II. Politiques au titre de la Facilité élargie de crédit

En 2011, mes autorités poursuivront la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes dans le cadre du programme. Elles sont notamment conscientes qu'il est nécessaire de se rapprocher plus rapidement d'une situation budgétaire soutenable. La mise en œuvre rigoureuse de ces politiques dans un contexte politique et sociable plus stable devrait permettre de renforcer l'activité économique tirée par les investissements dans l'infrastructure et le bâtiment privé. C'est pourquoi d'après les projections, le PIB réel devrait atteindre 2,5% en 2011 (au lieu de 1,8% en 2010) et progresser plus rapidement que la croissance démographique, ce qui permettrait de relever le niveau de vie de la population après des années de stagnation. L'inflation se maintiendra à un chiffre du fait que les Comores sont membres du cadre monétaire de la zone Franc qui continue de bien servir l'économie.

Au plan **budgetaire**, mes autorités sont fermement décidées à poursuivre leurs efforts d'assainissement des finances publiques en 2011 et à faire baisser le déficit budgétaire de 3% du PIB en 2010 à 2,2% en 2011. Pour ce faire, elles entendent doper les recettes de l'État tout en maîtrisant fermement les dépenses — notamment la masse salariale — en améliorant la qualité des dépenses, en préservant celles qui sont favorables aux pauvres et en évitant l'accumulation d'arriérés. D'après les projections, les recettes intérieures devraient grimper à 14,2% du PIB en 2011 au lieu de 13,1% en 2008 grâce à l'amélioration en cours de l'efficacité des administrations douanière et fiscale conformément à la recommandation d'une récente mission d'assistance technique du Département des finances publiques. De nouvelles mesures fiscales intérieures contribueront aussi à accroître les recettes intérieures.

Les dépenses budgétaires seront plafonnées à 23,2% du PIB en 2011 et la masse salariale sera rigoureusement maîtrisée. À l'appui de ces efforts, l'Assemblée nationale des Comores a récemment adopté de nouveaux plans pour la fonction publique qui devraient aider à réduire les effectifs à compter de 2011 et se traduire par une diminution de la masse salariale.

Après l'arrivée de deux nouvelles banques étrangères aux Comores qui ont intensifié l'intermédiation financière, la situation financière du **système bancaire** reste satisfaisante. Le nombre de prêts non productifs a baissé en 2010 et la rentabilité globale des banques est demeurée stable en dépit de l'impact relatif de la crise mondiale. Grâce à cette évolution, l'augmentation du crédit au secteur privé consolidera la reprise économique. Des mesures ont aussi été prises pour renforcer la Société nationale des postes et services financiers (SCPSF) — dont les ratios prudentiels sont relativement plus faibles que ceux des autres institutions

financières — afin d'améliorer sa surface financière et d'aider à protéger l'épargne des déposants.

D'après les projections, le **déficit des transactions courantes** devrait se creuser à 13,6% du PIB en 2011, au lieu de 10,2% en 2010, sous l'effet d'une progression des importations. Mes autorités sont convaincues que l'augmentation projetée des IDE dans les années à venir, notamment à la suite de la Conférence du Qatar en 2010, favorisera la diversification économique dans les secteurs clés recensés par le CSCRП tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme. Cela contribuera à accroître les exportations et finira par freiner le déficit du compte courant. Les réserves de change resteront néanmoins à un niveau confortable équivalant à 6 mois d'importations à la fin de 2011.

Au plan **structurel**, mes autorités comoriennes entendent accélérer davantage la réforme des entreprises publiques en 2011 avec l'aide des partenaires de développement, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Des progrès ont déjà été faits dans l'élaboration de la stratégie de réforme qui convient pour la *Société comorienne des hydrocarbures* alors que se poursuit le travail préparatoire de la stratégie de réforme de la société d'eau et d'électricité qui devrait être terminé à la fin-mars 2011. Les autorités ont l'intention de lancer un appel aux manifestations d'intérêt auprès des partenaires stratégiques potentiels de la *Société comorienne des hydrocarbures* et de *Comores Télécom* au premier trimestre de 2011, comme mentionné plus haut. S'agissant de la compagnie d'électricité, un appel à manifestations d'intérêt devrait être publié avant la fin-juin 2011.

Mes autorités sont reconnaissantes aux partenaires qui offrent un **allègement intérimaire de la dette** au titre de l'initiative PPTE et à ceux qui ont accepté de reporter les paiements au titre du service de la dette en attendant l'allègement qu'offrira cette initiative. Elles souhaitent à présent réaffirmer leur attachement à une stratégie prudente de la dette et ne contracteront ni ne garantiront aucun emprunt à court terme ou non concessionnel. De plus, pour ce qui est des emprunts concessionnels, elles consulteront les services du FMI avant de contracter ou de garantir toute dette extérieure supérieure à 20 millions de dollars EU.

III. Conclusion

Mes autorités comoriennes réitèrent qu'elles sont profondément attachées au programme d'ajustement et à la réalisation de ses objectifs. Elles entendent redoubler d'efforts pour doper la croissance et faire plus rapidement reculer la pauvreté. Dans cet esprit, elles souhaitent exprimer leur profonde gratitude au Conseil pour son soutien et ses avis au cours des années. Elles sollicitent à nouveau l'appui du Conseil pour l'achèvement de la seconde revue de l'accord au titre de la FEC et pour la modification d'un critère de réalisation pour la fin-décembre 2010.